

Québec-France

Portrait d'une relation en mouvement



Québec-France

Portrait d'une relation en mouvement

Ce document a été rédigé par Sophie Niquette,
de la Direction France
du ministère des Relations internationales.

© Gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales
Tous droits réservés
Dépôt légal : deuxième trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN – 2-550-39459-3

Québec-France

Portrait d'une relation en mouvement



Québec 



*Voici que l'évolution, si elle a pu nous séparer,
nous rapproche maintenant directement.
Il s'agit cette fois, non point seulement de sentiments
à partager, mais de choses à faire ensemble.*

Charles de Gaulle

Paris, 5 octobre 1961

*Jusqu'à maintenant, notre situation historique et
géographique nous a forcés à devenir ce que nous
sommes : nous voulons désormais être ce que
nous pouvons devenir. En d'autres termes, le [Québec]
a pris conscience de lui-même et de sa place dans le
monde actuel. C'est pour mieux l'occuper que
nous avons institué à Paris notre Délégation générale.
[...] Le lien de continuité que nous voulons établir avec
la France ne sera pas un lien de dépendance :
[...] nous pouvons nous enrichir de nos différences
mutuelles.*

Jean Lesage

Paris, 5 octobre 1961

Table des matières

Introduction	XV
---------------------------	----



1 Les relations politiques

Le dispositif diplomatique	3
La Délégation générale du Québec à Paris	3
Les consulats généraux de France au Québec	4
La Direction France du ministère des Relations internationales du Québec et la Direction des Amériques et des Caraïbes du ministère des Affaires étrangères de la République française	5
Les rencontres alternées des premiers ministres	5
Les missions de représentants politiques	7
La Commission interparlementaire franco-québécoise	7
Le Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle	9



2 La coopération

La coopération institutionnelle	15
Les ententes bilatérales	15
La Commission permanente de coopération franco-québécoise	15
La Direction de la coopération du ministère des Relations internationales du Québec et la Direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères de la République française	18
Les organismes gouvernementaux et les associations	18
a) <i>L'Office franco-québécois pour la jeunesse</i>	19
b) <i>Les associations Québec-France et France-Québec</i>	21
c) <i>Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise</i>	23

d) <i>Le Comité d'action politique franco-québécois</i>	24
e) <i>La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs</i>	25
Les organismes à vocation économique	27
a) <i>Le Groupe franco-québécois de coopération économique</i>	27
b) <i>La Commission mixte UbiFrance/Québec</i>	27
c) <i>Le Réseau franco-québécois pour le développement des PME</i>	28
La coopération décentralisée en France	29
Les plans d'action avec le Québec	30
Un mouvement en plein essor	30
Les accords entre municipalités	31



3 Les relations économiques

Le commerce	35
Les investissements	40
Le Québec, un tremplin vers les Amériques	41
La France, un accès au bassin européen	44
La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Caisse des dépôts et consignations de France	45
Investissement Québec et l'Agence française pour les investissements internationaux	47



4 Les relations culturelles

Le cinéma	53
Les Français au Québec	53
Les Québécois en France	55
Le cinéma dans la coopération culturelle	56
Le livre	57
Les Français au Québec	57
Les Québécois en France	59
Le livre dans la coopération culturelle	62
Les arts de la scène	63
Les Québécois en France	63
Les Français au Québec	65
La scène dans la coopération culturelle	67
Les organismes de l'industrie de la culture	70
La Société de développement des entreprises culturelles du Québec	70
Le Conseil des arts et des lettres du Québec	71
L'Association française d'action artistique	71



5 Les relations personnelles 75

Les échanges scolaires et universitaires 77

La Convention CREPUQ 78

L'Accord-cadre franco-québécois sur la reconnaissance des diplômes
et la validation des études 79

La Convention-cadre sur les cotuelles de thèses entre les établissements
d'enseignement supérieur québécois et français 80

Les étudiants français au Québec 80

Les étudiants québécois en France 83

L'immigration 86

L'immigration française au Québec 86

a) *Le Service d'immigration du Québec à Paris* 89

b) *Les relations entre le ministère des Relations
avec les citoyens et de l'Immigration du Québec et l'Office
des migrations internationales* 90

L'immigration québécoise en France 91

Le tourisme 91

Les touristes français au Québec 91

Destination Québec 93

Les touristes québécois en France 94

Conclusion 97

Annexes 99

Annexe I

Les délégués généraux du Québec à Paris 99

Annexe II

Les consuls généraux de France à Québec, 1958-2001 100

Annexe III

Les consuls généraux de France à Montréal, 1958-2001 100

Annexe IV

Les rencontres alternées des premiers ministres
québécois et français, 1977-2000 101

Annexe V

Les ententes les plus marquantes entre le Québec et
la France, 1965-2000 (date[s] de signature et titre) 102

Sources et références 105

Table des sigles et des acronymes

AEQF	Association des étudiants québécois en France
AFAA	Association française d'action artistique
AFII	Agence française pour les investissements internationaux
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ARF	Association des régions françaises
ARP	Association des auteurs réalisateurs producteurs (France)
ASTEF	Association pour l'organisation des stages en France
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CAPFQ	Comité d'action politique franco-québécois
CCIFQ	Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise
CDC	Caisse des dépôts et consignations (France)
CDP	Caisse de dépôt et placement (Québec)
CFQLMC	Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
CIFQ	Commission interparlementaire franco-québécoise
CINARS	Commerce international des arts de la scène (Québec)
CPCFQ	Commission permanente de coopération franco-québécoise
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
DANRF	Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la France
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (France)
DGCID	Direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères de la République française

DGQP	Délégation générale du Québec à Paris
DII	Délégation aux investissements internationaux (France)
GFQCE	Groupe franco-québécois de coopération économique
IFA	<i>Invest in France Agencies</i> (France)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
MAE	Ministère des Affaires étrangères de la République française
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec
MEN	Ministère de l'Éducation nationale de la République française
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité de la République française
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec
MIM	Marché international du multimédia
MINEFI	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de la République française
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec
MRI	Ministère des Relations internationales du Québec
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMI	Office des migrations internationales (France)
OST	Observatoire des sciences et des technologies (Québec)
RFQD-PME	Réseau franco-québécois pour le développement des PME
RIPC	Réseau international sur la politique culturelle
SIQ	Service d'immigration du Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles (Québec)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Introduction

De 1763 à 1960, les gouvernements français et québécois n’eurent pratiquement aucune relation. Entre l’ancien monde francophone et le nouveau, un silence de deux siècles aura suivi la capitulation de la Nouvelle-France. En 1960, André Malraux, alors ministre de la Culture de la République française, déclarait avec beaucoup de franchise à son homologue du gouvernement du Québec, Georges-Émile Lapalme : « Ce serait absolument faux de dire que nous avons toujours reconnu ce que vous avez fait, que nous vous avons toujours suivis des yeux. La vérité, c’est que nous vous avons totalement oubliés et que nous ne nous sommes jamais occupés de vous¹ ».

Pour Charles de Gaulle, le Québec, « rameau sorti de [la] souche [française] et qui, passé au travers de tant d’épreuves et d’obstacles, apparaît maintenant comme un arbre vigoureux² », doit devenir pour la France un véritable partenaire. C’est le début des grandes retrouvailles franco-québécoises, dont on a fêté en 2001 le 40^e anniversaire.

Les années soixante ont vu, entre la France et le Québec, l’amorce d’une relation qui n’a depuis jamais cessé de se développer. En fait, comme l’écrivait la ministre d’État aux Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, « la renaissance contemporaine des rapports [...] franco-québécois a permis de construire, sur presque tous les plans, l’une des relations les plus riches que puissent entretenir deux peuples se développant dans des espaces continentaux différents³ ».

1. Cité dans : Louise Beaudoin, « France-Québec : les retrouvailles – Quarante ans d’action politique côte à côte », *Le Figaro*, Paris, 30 octobre 2001, p. 17.

2. Cité dans : *ibid.*

3. *Ibid.*

Au fil des ans, les deux nations ont mis en place des mécanismes, dont plusieurs inédits, qui encadrent et approfondissent leurs liens. Les rapports franco-québécois, enracinés dans une histoire commune et désormais inscrits dans la continuité, ne cessent d'évoluer, de s'adapter aux réalités modernes et de se mouler aux intérêts des deux sociétés. Dans son *Plan stratégique 2001-2004*, le ministère des Relations internationales du Québec (MRI) insiste d'ailleurs sur cette dimension évolutive de la relation franco-québécoise. Pour le MRI, celle-ci doit être centrée « sur les problématiques actuelles des deux sociétés en tenant compte de la place qu'elles occupent dans leur continent respectif⁴ ».

Souples, solides et nombreux, les instruments, mécanismes et organismes qui mettent en œuvre cette relation bilatérale permettent aux deux peuples de s'entraider de manière concrète afin de mieux faire face aux défis du 21^e siècle. Ils interviennent dans une multitude de secteurs : politique, culture, éducation, économie, coopération, tourisme, immigration, ingénierie, etc. Pratiquement tous les domaines d'activité des deux sociétés sont touchés et une foule de personnes de tous les milieux et de tous âges est concernée, de part et d'autre de l'Atlantique.

Mais si les rapports franco-québécois se sont considérablement étendus, ils se sont aussi, conséquemment, beaucoup complexifiés. Aussi est-il pratiquement impossible aujourd'hui de les embrasser d'un seul regard, et peu de gens peuvent en reconnaître tous les rouages.

Le présent document a pour objectif de contribuer à fournir une vue d'ensemble de la relation franco-québécoise. Il n'a pas la prétention d'épuiser l'inventaire de ses acteurs, de ses champs d'action, de ses moyens et de ses impacts, pas plus qu'il ne saurait en dresser un bilan exhaustif. Tout au plus s'agit-il, au moyen d'informations statistiques, factuelles et qualitatives, d'en circonscrire les grandes lignes et d'en dépeindre les facettes les plus saillantes.

On le notera, ce document est en quelque sorte condamné à rester sur le métier, tel un *work in progress*. En effet, comme il vise à dresser le tableau d'une relation en mouvement, il commandera un travail périodique de mise à jour. Il se divise en cinq parties : 1) les relations politiques ; 2) la coopération ; 3) les relations économiques ; 4) les relations culturelles ; 5) les relations personnelles.

4. MRI, *Plan stratégique 2001-2004 – Le Québec dans un ensemble international en mutation*, p. 41.

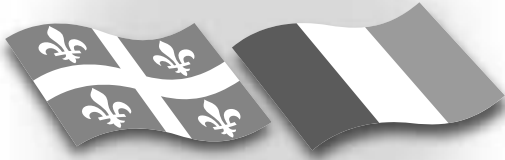


ROGER PICHERIE, PARIS-MATCH

Le premier ministre du Québec, Jean Lesage, et le président de la République française, Charles de Gaulle, à Paris en octobre 1961.



LES relations politiques



Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec interagit sans intermédiaire, aussi bien avec l'Élysée qu'avec Matignon; il entretient des contacts tout aussi immédiats avec le Quai d'Orsay, tandis que, de manière ponctuelle, des ministères québécois et français collaborent directement⁵.

Si les rapports politiques franco-québécois sont aujourd'hui abondants, soulignons qu'il n'en fut pas toujours de même. Avant 1960, ils étaient pratiquement inexistantes. En dépit de quelques efforts de part et d'autre⁶, rien de réellement significatif ne fut tenté avant l'avènement, en France, de la V^e République et l'élection, au Québec, d'un gouvernement profondément réformiste et progressiste, celui de Jean Lesage. À ce moment, la situation évolua radicalement: la France et le Québec établirent des rapports officiels et structurés.

Amorcés à l'époque d'André Malraux et de Georges-Émile Lapalme, les échanges politiques se sont depuis constamment approfondis, s'enrichissant de nouveaux mécanismes et de nouveaux acteurs. Au fil des ans, la mise en œuvre de dispositions novatrices et la création de divers organes institutionnels ont contribué à actualiser dans toute sa force une relation politique directe et privilégiée. Les pages qui suivent visent à décrire cette armature institutionnelle.

5. Matignon est l'édifice qui abrite les bureaux du premier ministre français; l'Élysée constitue le palais présidentiel, tandis que le Quai d'Orsay loge le siège du ministère français des Affaires étrangères.

6. Par exemple l'envoi en France par le gouvernement du Québec, en 1882, d'un premier agent officiel, Hector Fabre. Comme le souligne l'ancien chef du Protocole du Québec, André Patry, il avait pour mission « d'encourager la venue d'immigrants français, d'accroître les relations économiques et financières [...] et de ranimer la solidarité culturelle franco-québécoise ». Cette initiative n'eut malheureusement pas de suites à long terme. Voir: André Patry, *Le Québec dans le monde*, Ottawa, Leméac, 1980, p. 49. L'édifice qui abrite aujourd'hui le ministère des Relations internationales du Québec porte le nom de ce pionnier de la relation franco-québécoise. Le mandat confié à Hector Fabre est intégralement cité aux pages 8 et 9 du *Guide de la pratique des relations internationales du Québec*, publié en 2000 par le ministère des Relations internationales du Québec.

Le dispositif diplomatique

La relation politique franco-qubécoise s'exprime largement à travers un dispositif diplomatique en vertu duquel la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) et le Consulat général de France à Québec assurent directement les communications de gouvernement à gouvernement.

La Délégation générale du Québec à Paris

En 1961, dès les débuts de la Révolution tranquille, le premier ministre du Québec, Jean Lesage, fait sa première visite officielle en France et inaugure la Maison du Québec à Paris. Il est reçu par le président de la République française, Charles de Gaulle, et par son premier ministre, Michel Debré. Au cours des trois années qui suivent, Jean Lesage rencontre à trois reprises les hautes autorités françaises. Il est alors convenu « qu'en raison des profondes affinités historiques, linguistiques et culturelles entre les deux peuples, une collaboration franco-qubécoise doit s'établir sur des bases formelles, permettant une action concertée et permanente dans les domaines économique, culturel et politique⁷ ».

La Maison du Québec à Paris devient en 1964 une délégation générale dotée de la plupart des privilèges et immunités diplomatiques habituellement accordés aux ambassades. Au fil des années, la DGQP a développé un champ d'action très vaste, comme en témoignent ses nombreux services: les affaires politiques, la communication et les affaires publiques, les affaires culturelles, les affaires économiques, l'immigration, et les relations scientifiques, techniques et sociales⁸. La Délégation met également à la disposition du public une bibliothèque offrant plus de 17 000 volumes, des périodiques et des quotidiens. Elle constitue d'ailleurs le plus gros centre documentaire sur le Québec en Europe.

À l'automne 2001, la DGQP a fêté ses 40 ans d'existence. Cet anniversaire a été souligné par une visite à Paris du premier ministre du Québec, Bernard Landry.



DGQP

La Délégation générale du Québec à Paris.

7. « La Délégation générale du Québec depuis 25 ans à Paris », *La revue France-Québec*, n° 64, décembre 1986, p. 12. Pour connaître le contexte entourant la mise en place de la Maison du Québec à Paris, voir : DGQP, *Le magazine du Québec*, numéro historique, octobre 2001.

8. On notera également que la Délégation générale est chargée des relations avec la Principauté de Monaco et, sur le plan multilatéral, des relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). C'est d'ailleurs le délégué général du Québec à Paris actuellement en poste qui est le représentant personnel (« sherpa ») du premier ministre du Québec en Francophonie. L'annexe I du présent document dresse une liste des délégués généraux qui se sont succédés à la DGQP depuis sa création.

En 1855, un navire français, *La Capricieuse*, jette l'ancre à Québec : c'est une première depuis la capitulation de la Nouvelle-France. Ce voyage préfigure la reprise des contacts officiels entre Français et Québécois. En effet, trois années plus tard, le Consulat général de

Les consulats généraux de France au Québec

France à Québec est créé. Jusqu'en 1967, celui-ci n'exerce qu'une fonction consulaire⁹. Mais dans la foulée de la visite historique de Charles de Gaulle au Québec, Paris décide de lui

accorder des compétences hors normes. Le consul général de France à Québec a en effet la responsabilité des relations entre la France et le Québec. Il entretient à ce titre des rapports directs et réguliers avec les autorités québécoises.

Le Consulat général de France à Québec gère la relation franco-québécoise dans tous ses aspects et sur tout le territoire québécois. Son équipe se répartit dans différents services : la chancellerie politique, le service consulaire (territoire couvert : nord et est du Québec), le service de coopération culturelle, scientifique et technique, le service commercial, ainsi que le service de presse¹⁰.



Le Consulat général de France à Québec.

En outre, un Consulat général de France est également établi à Montréal. Celui-ci, dont les attributions sont essentiellement administratives et consulaires, est territorialement compétent pour les régions du sud et de l'ouest du Québec¹¹.

Il existe par ailleurs deux consuls honoraires français au Québec : l'un à Rouyn-Noranda et l'autre à Saguenay. Leur fonction première consiste à faciliter les démarches administratives des Français qui se trouvent dans les régions les plus éloignées des grands centres. Ce ne sont pas des consuls de métier, mais des Français dont la notoriété les désigne pour cette tâche.

9. Il convient de souligner qu'en 1894, le Consulat général de France à Québec est transféré à Montréal. Il faut attendre les années 1920 pour que s'ouvre à nouveau un Consulat général à Québec.

10. Cf. un entretien qu'accordait à l'auteur M. Dominique Boché, le 14 juin 2001. Ce dernier a été consul général de France à Québec de novembre 1996 à juillet 2001. L'annexe II du présent document énumère les consuls généraux qui ont été en poste au Consulat général de France à Québec de 1958 à 2001.

11. L'annexe III du présent document énumère les consuls généraux qui ont été en fonction au Consulat général de France à Montréal de 1958 à 2001.

La Direction France du ministère des Relations internationales du Québec et la Direction des Amériques et des Caraïbes du ministère des Affaires étrangères de la République française

La Direction France du MRI exerce les mandats suivants :

- coordonner l'action du gouvernement, de ses ministères et des organismes sur le territoire de la France ;
- proposer une stratégie de relations internationales avec la France ;
- établir et réaliser un programme d'activités qui contribue au rayonnement du Québec et à son développement politique, économique, culturel et social ;
- assurer les relations avec le gouvernement français et avec ses représentants au Québec et apporter le support conseil requis à la négociation et à l'administration des ententes et programmes qui peuvent en résulter ;
- organiser des visites ministérielles québécoises en France et collaborer à l'organisation de visites ministérielles françaises au Québec afin de consolider et de développer les relations intergouvernementales¹².



Le président de la République française, François Mitterrand, et le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, au Québec en mai 1987.

Au ministère des Affaires étrangères (MAE) de la République française, c'est la Direction des Amériques et des Caraïbes qui est responsable de la gestion quotidienne des rapports avec le Québec. Elle compte des conseillers dont le rôle est de coordonner les relations de la France avec les gouvernements du Québec et du Canada.

Les rencontres alternées des premiers ministres

Selon une tradition institutionnalisée en 1977 par les premiers ministres Raymond Barre et René Lévesque, les chefs de gouvernement français et québécois se rencontrent annuellement lors de visites ayant lieu en alternance en France et au Québec¹³. Ce dispositif politique symbolise à lui seul tout le caractère direct et privilégié de la relation bilatérale¹⁴.

12. MRI, *Rapport annuel 1999-2000*, p. 33.

13. Louis Bélanger, « La France », *Trente ans de politique extérieure du Québec – 1960-1990*, sous la direction de Louis Balthazar, Louis Bélanger et Gordon Mace, Québec, Septentrion, 1993, p. 121. Cette tradition franco-québécoise est unique dans les relations internationales du Québec.

14. Frédéric Bastien, *Relations particulières : la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999, p. 157.



JULES ROCHON – ANQ

Les premiers ministres québécois et français, René Lévesque et Raymond Barre, lors de leur première rencontre à Paris en 1977.

Les rencontres alternées constituent l'élément politique le plus marquant de la relation bilatérale.

Malgré une brève interruption au cours de la première moitié des années 1990, ces rencontres se poursuivent avec régularité¹⁵. Elles débouchent sur la signature de déclarations communes¹⁶ et, parfois, sur la conclusion d'ententes bilatérales fixant les objectifs et les priorités que partagent les deux gouvernements. Lors de ces rendez-vous très médiatisés, la France offre au gouvernement québécois le traitement généralement réservé aux chefs de gouvernement étrangers en visite officielle sur le territoire français.

C'est dans ce cadre que le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'est rendu à Paris en avril 2000. Il était accompagné de trois membres de son gouvernement : la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, la ministre de la Culture et des Communications, et le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux.

Les deux premiers ministres, Lucien Bouchard et Lionel Jospin, ont placé cette visite officielle sous le double thème de la diversité culturelle et de la société de l'information, et ont signé à cet égard deux déclarations communes. Par ailleurs, ils ont souhaité développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'éthique biomédicale, de la biodiversité et de la sécurité agroalimentaire¹⁷. Les sujets abordés témoignent de la modernité de la relation franco-québécoise et confirment la nécessité de promouvoir les intérêts communs des deux nations¹⁸.

À l'issue de sa visite officielle, Lucien Bouchard s'est ensuite rendu à Lyon où il a discuté de thèmes politiques et économiques avec des élus et des gens d'affaires de la région Rhône-Alpes.

On notera par ailleurs qu'en marge des visites alternées, les premiers ministres du Québec et de la France se rencontrent parfois pour des réunions de travail ou à l'occasion d'événements spéciaux.

15. Elles avaient été interrompues en partie en raison de la conjoncture politique québécoise et du contexte international de l'époque. L'annexe IV du présent document dresse une liste de toutes les rencontres alternées entre premiers ministres québécois et français.

16. Avant 2000, on parlait plutôt de relevés de décisions.

17. « Un approfondissement du partenariat stratégique entre la France et le Québec », *Déclaration commune des premiers ministres*, Paris, 6 avril 2000.

18. Voir à ce sujet : MRI, *Plan stratégique 2001-2004 – Le Québec dans un ensemble international en mutation*, op. cit., p. 40-41.

Les missions de représentants politiques

Outre les rencontres alternées des premiers ministres qui constituent l'élément politique le plus marquant de la relation bilatérale, des missions de représentants politiques québécois et français contribuent aussi au développement et à la continuité d'un dialogue au plus haut niveau.

Année après année, le nombre de missions organisées reste fort imposant : en 2000 seulement, 17 missions ministérielles ont été conduites au Québec ou en France ; sept missions de parlementaires québécois ou français ont eu lieu, ainsi que trois missions d'élus régionaux français au Québec. Les secteurs touchés par l'ensemble de ces missions sont nombreux : environnement, culture, investissement, commerce, sécurité publique, jeunesse, justice, femmes, santé, etc.



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC

La ministre d'État aux Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, en compagnie du ministre des Affaires étrangères de la République française, Hubert Védrine, au Quai d'Orsay en janvier 2002.

La Commission interparlementaire franco-québécoise

La relation interparlementaire franco-québécoise a été institutionnalisée en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette commission a pour objectifs de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées nationales, sur les plans législatif, culturel, économique et technique et, plus généralement, de renforcer les liens d'amitié entre Québécois et Français. Elle peut recommander aux gouvernements, aux assemblées, aux collectivités publiques québécoises et françaises, toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération. À l'occasion, elle peut aussi jouer le rôle d'organe de consultation en vue d'établir des positions communes vis-à-vis des organisations internationales de parlementaires¹⁹.

La CIFQ comprend deux sections qui se réunissent tous les ans, en alternance, au Québec et en France²⁰. La XV^e session de la Commission s'est tenue à Paris en mai 2001. Après avoir fait un survol de l'actualité politique de l'année écoulée, au

19. Assemblée nationale française et Assemblée nationale du Québec, *XIII^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise*, Paris, mai 1999.

20. La CIFQ ne s'est toutefois pas réunie pendant quatre années consécutives, soit de 1984 à 1987 inclusivement. Source : Assemblée nationale du Québec.

Québec et en France, les parlementaires ont traité de deux thèmes : 1) la gestion institutionnelle des catastrophes naturelles ou provoquées par l'activité humaine et de leurs conséquences ; 2) le rôle des parlements face à la politique des institutions financières et commerciales internationales dans le contexte de la mondialisation. Les participants ont ensuite pris part à des activités économiques et culturelles dans le sud-ouest de la France²¹.

La XVI^e session de la Commission s'est tenue à Québec en février 2002. Ses travaux ont porté sur le rôle du député au 21^e siècle ainsi que sur l'effet de la démographie sur la politique familiale²².

Il existe, outre la CIFQ, d'autres instruments qui contribuent au développement de la relation interparlementaire entre le Québec et la France. On retrouve, du côté québécois, la **Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la France (DANRF)**. Mise en place tout récemment, soit en 2000, elle vise à mettre en œuvre les relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec avec la France²³. La DANRF coordonne les échanges entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée nationale et le Sénat français, notamment les réunions annuelles de la CIFQ. À celles-ci s'ajoutent les visites mutuelles des présidents de l'Assemblée nationale française et de l'Assemblée nationale du Québec, de même que les relations de cette dernière avec le Sénat français (la Délégation compte en son sein un groupe de liaison chargé de ces relations). Une vingtaine de députés sont aujourd'hui membres de la DANRF²⁴.

Du côté français, il y a, d'une part, le **Groupe d'amitié France-Québec à l'Assemblée nationale**, qui a été formé en 1986. Celui-ci est dirigé par un bureau composé d'un président et de neuf vice-présidents qui représentent les divers groupes politiques de l'Assemblée nationale²⁵. Tout député peut y adhérer et il compte aujourd'hui près d'une centaine de membres²⁶. Le Groupe d'amitié France-Québec constitue l'un des groupes d'amitié les plus importants de l'Assemblée nationale française. Il participe notamment aux travaux de la CIFQ²⁷.

21. Site Internet de l'Assemblée nationale du Québec (www.assnat.qc.ca).

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*

24. Source : Assemblée nationale du Québec.

25. *Ibid.*

26. Site Internet de l'Assemblée nationale française (www.assemblee-nationale.fr).

27. Source : Assemblée nationale du Québec.

Mentionnons d'autre part le **Groupe interparlementaire France-Québec**²⁸, fondé en 1973. Composés exclusivement de sénateurs, les groupes interparlementaires français sont constitués « afin de développer des contacts, des relations d'information, de travail et d'amitié, avec les autorités politiques et économiques ainsi qu'avec les membres des Assemblées parlementaires de pays ou ensembles de pays avec lesquels la France entretient des relations officielles²⁹ ». Ces groupes sénatoriaux effectuent entre dix et vingt missions à l'étranger annuellement.

Le Groupe interparlementaire France-Québec compte actuellement 96 sénateurs, soit environ le tiers de tous les membres du Sénat, ce qui en fait l'un des groupes interparlementaires les plus importants de cette institution. Il est dirigé par un bureau composé de 20 membres représentant l'ensemble des partis politiques. En participant à diverses manifestations politiques, économiques et culturelles, le Groupe interparlementaire France-Québec veut favoriser les échanges d'expériences entre les systèmes français et québécois (par exemple dans le domaine de la fiscalité). D'ailleurs, plusieurs délégations techniques seront mises sur pied au cours de l'automne 2002.

Le Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle

En décembre 1998, lors d'une rencontre alternée à Québec, les premiers ministres québécois et français, Lucien Bouchard et Lionel Jospin, conviennent de mettre sur pied un Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle. Ils nomment pour présider celui-ci deux anciennes ministres : la Québécoise Marie Malavoy et la Française Catherine Lalumière.

Par l'importance de son mandat et de son rôle, mais aussi en raison de la fécondité de ses travaux, le Groupe de travail constitue actuellement une des pièces importantes de la relation politique franco-québécoise. Il est né des préoccupations communes des deux gouvernements face à la diversité culturelle, l'un des principaux enjeux de la mondialisation. Dans le relevé de décisions qu'ils émettent à l'issue de leur rencontre, les deux premiers ministres jugent

Le Groupe de travail met en évidence l'importance de la relation politique franco-québécoise.

28. Jusqu'en décembre 2001, il portait le nom de Groupe d'amitié France-Québec au Sénat.

29. Site Internet du Sénat français (www.senat.fr).

ensemble « nécessaire l'inclusion dans les accords internationaux de clauses et de concepts respectant les objectifs de promotion et de défense de la diversité culturelle ».

Le Groupe de travail a dès lors constitué un lieu de réflexion privilégié sur le sujet. Ses travaux ont tantôt permis de définir des positions communes franco-québécoises, tantôt contribué à la préparation d'importantes échéances concernant le dossier de la diversité culturelle. Ces positions ont trouvé écho dans divers forums internationaux multilatéraux. Par exemple, on peut mentionner :

- le Sommet de la Francophonie de Moncton (septembre 1999), dont l'une des principales résolutions, adoptée sous l'impulsion franco-québécoise, affirme « le droit des États et des gouvernements de définir librement leur politique culturelle et les instruments d'intervention qui y concourent » ;
- la 2^e Table ronde des ministres de la Culture à l'UNESCO, en décembre 2000, à Paris ;
- la 3^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture, à Cotonou, en juin 2001, où le couple franco-québécois, adoptant une position commune, a joué un rôle déterminant dans l'adoption d'une déclaration qui affirme « le principe d'un pacte réglementaire international à caractère universel favorable à la promotion de la diversité culturelle » ;
- les 3^e et 4^e Rencontres annuelles des ministres de la Culture du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC), à Santorin, en septembre 2000, et à Lucerne, en septembre 2001 ;
- le 2^e Forum social mondial de Porto Alegre, en février 2002, où le gouvernement de la France et celui du Québec étaient représentés. La Déclaration finale affirme que « de la même façon que les accords multilatéraux sur l'environnement [...] doivent exister de leur propre autorité et établir leurs propres normes, la diversité culturelle doit elle aussi s'affirmer durablement. D'où la nécessité d'un instrument international, créé par une convention permettant d'exclure la culture des principes de libéralisation et de marchandisation. [...] cet instrument international reconnaîtra aux États et aux gouvernements le droit de prendre des mesures complémentaires de soutien à la création et de protection ».

Depuis quelque temps, le Groupe de travail s'interroge sur la faisabilité juridique d'un instrument international contraignant qui garantirait aux États et aux gouvernements le droit de promouvoir et de soutenir la culture par leurs politiques. En avril 2002, il a publié une étude importante sur le sujet³⁰.

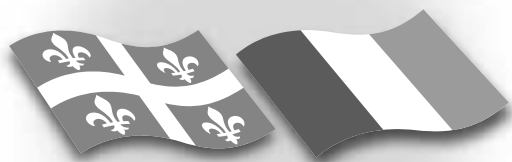
Le Groupe de travail franco-qubécois sur la diversité culturelle se réunit en moyenne trois fois l'an, en alternant le lieu de ses réunions entre la France et le Québec. Il présente ses rapports directement aux deux premiers ministres.

30. Ivan Bernier et Hélène Ruiz, *Évaluation de la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle*, Québec-Paris, Groupe de travail franco-qubécois sur la diversité culturelle, 2002.



DCQP

Les premiers ministres du Québec et de la République française, Lucien Bouchard et Lionel Jospin, signent une nouvelle entente de coopération à Paris en avril 2000.



LA coopération

La coopération permet « aux gouvernements concernés de promouvoir leurs propres intérêts, tout en tenant compte de ceux de leurs vis-à-vis³¹ ». Elle vise la mise en place « de projets structurants, porteurs de retombées concrètes, impliquant souvent des partenariats entre les secteurs public et privé et les milieux de la recherche³² ».

Entre la France et le Québec, la coopération est la manifestation concrète de riches affinités. Plus encore, elle traduit dans des actions tangibles une amitié aussi vive que réciproque. La relation franco-québécoise, fondée sur l'histoire et sur une langue commune, enrichie, on l'a vu, par des rapports politiques féconds et soutenus, trouve une forme institutionnelle dans un ensemble de programmes et d'échanges, structurés et permanents, au moyen desquels les deux peuples contribuent mutuellement à leur développement respectif.

Depuis près de quarante ans, la coopération franco-québécoise a suivi une évolution particulière. Entreprise à l'époque de la Révolution tranquille, elle avait à l'origine le dessein de contribuer à la modernisation de la société québécoise. Le Québec ayant depuis atteint un niveau de développement économique, scientifique et technique analogue à celui de la France, la coopération bilatérale vise désormais à faire fructifier les intérêts que partagent les deux gouvernements et à les faire progresser ensemble : éducation, culture, science et technologie, jeunesse, communication, technologies de l'information, aérospatiale, environnement et économie sont des exemples des domaines d'une coopération qui ne cesse de se diversifier, de se dynamiser et de s'adapter aux changements propres à l'évolution des deux sociétés.

31. MRI, *Plan stratégique 2001-2004*, op. cit., p. 8.

32. *Ibid.*

La coopération institutionnelle

Les ententes bilatérales

La France a été le premier pays à conclure avec le Québec des ententes bilatérales. Dès 1964, le ministre de la Jeunesse du Québec, Paul Gérin-Lajoie, et le président de l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF), Marcel Demongue, signent une première entente prévoyant la réalisation d'échanges d'ingénieurs et de techniciens. Il s'agissait d'une entente de coopération concernant tout particulièrement le secteur privé.

En 1965, une seconde entente dans le secteur de l'éducation et de la formation est signée dans le but de favoriser l'échange de professeurs et de chercheurs universitaires, le perfectionnement des enseignants, l'élaboration de programmes scolaires et d'enseignement technique, ainsi qu'une plus grande mobilité des étudiants. Cette entente d'envergure, à laquelle se grefferont plusieurs ententes subséquentes, prévoit la mise sur pied d'une instance décisionnelle, la Commission permanente de coopération franco-québécoise, chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une programmation annuelle d'activités de coopération.

La même année, une entente de coopération culturelle entre les deux gouvernements est venue compléter ces premières actions concertées. Celle-ci élargit le champ d'action de la coopération franco-québécoise, en particulier dans la promotion du français.

Depuis, la collaboration entre le Québec et la France n'a cessé de se développer : à ce jour, plus de 70 ententes bilatérales ont été recensées dans la plupart des sphères de l'activité humaine³³.

La Commission permanente de coopération franco-québécoise

La Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) a été créée dans le cadre de l'entente signée à Paris le 27 février 1965 par le vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Éducation du Québec, Paul Gérin-Lajoie, et le ministre français de l'Éducation nationale, Christian Fouchet³⁴.

*La France a été
le premier pays
à conclure avec
le Québec
des ententes
bilatérales.*

33. Site Internet du MRI (www.mri.gouv.qc.ca). L'annexe V énumère les ententes les plus marquantes entre le Québec et la France de 1965 à 2000 (date[s] de signature et titre).

34. Voir la section « Les ententes bilatérales » de ce document.

Tableau I

Programmation détaillée 2001-2002 de la CPCFQ

Axes d'intervention	Nombre de projets	%	% du financement
1 Innovation et économie du savoir	24	35	45
2 Valorisation de l'identité commune	16	24	19
3 Insertion des jeunes dans la société et la formation	9	13	8
4 Changements sociaux et modernisation de l'État	19	28	28
TOTAL	68	100	100

Source : 58^e session de la CPCFQ.

Pour sa programmation biennale 2001-2002, la CPCFQ a retenu un total de 68 projets. Le thème le plus important de la coopération franco-québécoise est *Innovation et économie du savoir*. Regroupant 24 projets, celui-ci mobilise à lui seul 35 % de l'ensemble des projets retenus par la Commission et 45 % du financement total. Viennent ensuite : *Changements sociaux et modernisation de l'État* (19 projets), *Valorisation de l'identité commune* (16 projets) et *Insertion des jeunes dans la société et la formation* (9 projets).

Les projets soutenus par la CPCFQ font appel à des acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux. Il importe que les activités sélectionnées génèrent des retombées concrètes pour les deux sociétés et soient novatrices et structurantes. On vise notamment la mise en commun des expertises connexes dans un domaine d'action et la valorisation des résultats aux fins de diffusion des connaissances. Dans le contexte de la mondialisation, le Québec et la France prennent soin de faire profiter d'autres sociétés des retombées de leur coopération et, à cet égard, favorisent des collaborations avec des pays tiers ou avec des organisations internationales³⁷.

La CPCFQ a tenu une réunion de mi-parcours à Québec, en janvier 2002.

37. Ibid.

La Direction de la coopération du ministère des Relations internationales du Québec et la Direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères de la République française

Le mandat de la Direction de la coopération du MRI est de définir les priorités en matière de coopération en fonction des intérêts du Québec³⁸. S'agissant des rapports avec la France, cette direction prépare, avec la collaboration de la Direction France, les séances de la CPCFQ, les rencontres de mi-parcours et autres réunions visant à établir les grandes orientations et la programmation des activités de coopération.

En France, le gouvernement a intégré, en 1999, l'ex-ministère de la Coopération aux structures du MAE, créant au sein de celui-ci la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID). Cette direction, qui absorbe plus de 40% du budget total du MAE, est chargée d'agir dans le monde sur cinq champs d'action: 1) la coopération technique et l'aide au développement; 2) la coopération culturelle et la langue française; 3) la coopération universitaire et la recherche; 4) l'audiovisuel extérieur et les nouvelles technologies; 5) la coopération non gouvernementale³⁹.

La DGCID est ainsi chargée, du côté français, de la coopération franco-québécoise.

Les organismes gouvernementaux et les associations

Lors de ses assises en 2000, la CPCFQ a reçu les rapports d'activités de cinq partenaires participant activement à la coopération institutionnelle. Il s'agit de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, des associations Québec-France et France-Québec, du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, du Comité d'action politique franco-québécois et de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs⁴⁰.

38. *Ibid.* Comme on l'a vu plus haut, la Direction France est, pour sa part, responsable des relations politiques du Québec avec la France.

39. Voir: site Internet du MAE (www.diplomatie.fr).

40. MAE et MRI, *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise*, Bordeaux, les 8 et 9 novembre 2000.

a) *L'Office franco-québécois pour la jeunesse*

Depuis sa création en 1968, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) joue un rôle de premier plan dans la coopération bilatérale. Sa mission fondamentale est de « favoriser une meilleure intégration des jeunes dans la société⁴¹ ». À ce jour, plus de 95 000 stagiaires (étudiants et travailleurs) du Québec et de la France ont réalisé, sous l'égide des programmes d'échanges de l'Office, de multiples projets leur permettant d'acquérir des connaissances ou de l'expérience liées à leur formation. La démarche proposée aux participants doit « susciter leur implication réelle dans la conception, la préparation, l'exécution et l'évaluation des projets qu'ils veulent réaliser⁴² ». Les programmes de l'OFQJ visent essentiellement les 18-35 ans.

L'Office est un organisme bigouvernemental, dirigé par un conseil d'administration coprésidé par la ministre des Relations internationales du Québec et par la ministre de la Jeunesse et des Sports de la France. L'OFQJ est représenté dans chacun des deux pays par un secrétaire général, lui-même secondé par une équipe de professionnels⁴³.

L'édition de novembre 2000 de la *Lettre du Québec* résume bien les aboutissants de la 47^e séance du conseil d'administration de l'OFQJ, tenue au Québec, à Mont-Saint-Hilaire, en novembre 2000 : « Au chapitre du bilan, les administrateurs ont pris connaissance des résultats des différents programmes [...] définis lors du conseil d'administration de Nîmes en novembre 1999, à savoir le développement de l'entrepreneuriat jeunesse, l'implication des jeunes dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que le partenariat avec des jeunes en difficulté d'insertion sociale. De nombreux stages en entreprise ont ainsi été réalisés dans des domaines aussi divers que la publicité, l'hôtellerie et le tourisme ». Ce sont d'ailleurs plus de 2 000 Québécois et près de 1 500 Français qui ont bénéficié de l'ensemble des programmes de l'OFQJ.

L'OFQJ « a également soumis aux autorités gouvernementales québécoises un projet d'infourte jeunesse pour la création de sites Internet francophones et la commercialisation de produits multimédia (sic). Enfin, les problématiques abordées dans le programme d'action sociale de l'Office ont permis de traiter de réalités très actuelles telles la lutte contre le racisme, la résolution de conflits et

*Les échanges
de l'OFQJ :
plus de
95 000 stagiaires
depuis 1968.*

41. Discours de la ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 46^e séance du conseil d'administration de l'OFQJ, Nîmes, France, 5 novembre 1999.

42. Voir : OFQJ, *Programmation 2001*, Montréal, août 2000.

43. Voir : site Internet de l'OFQJ (www.ofqj.org). Les deux équipes comptent une vingtaine de personnes chacune.

la prévention des toxicomanies. L'année [2000] a aussi été marquée par de [nouveaux partenariats] de l'OFQJ avec d'autres agents gouvernementaux et institutionnels. Ce fut le cas notamment pour les démarches dynamiques de formation et de réinsertion des jeunes qui ont été réalisées grâce à des ententes de collaboration avec Emploi-Québec et le MEQ. Le projet de coopération tripartite France/Québec/Côte d'Ivoire sur les métiers de la construction et les efforts de rapprochement avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et l'Office du patrimoine historique [...] du Canton du Jura sont également des illustrations de ces nouveaux partenariats⁴⁴».

On notera, en outre, la mise en place en mai 2000, sous les auspices de l'OFQJ, de l'organisme **Jeunes Découvreurs** pour permettre à des classes du primaire (5^e et 6^e années) au Québec et en France de se lancer dans la grande aventure des échanges franco-québécois. Dès sa première année d'existence, 84 classes regroupant 2 000 écoliers provenant des quatre coins du Québec et de la France ont été jumelées, dont 12 se sont mutuellement rendu visite⁴⁵.

Pour l'année 2001, l'Office a cherché à consolider et à approfondir les orientations qui découlent de la nouvelle structuration de ses programmes d'échanges plus anciens : 1) *Action -Développement* ; 2) *Coopération institutionnelle étudiante* (CIE) ; 3) *Formation et emploi* ; 4) *Mobilité jeunes travailleurs* (MJT) ; 5) *Poursuite d'études collégiales et universitaires en France* (PECUF), pour la section québécoise seulement⁴⁶.

La 48^e séance du conseil d'administration a eu lieu à Paris en janvier 2002. Dans le cadre d'une déclaration commune, les deux secrétaires généraux ont soumis aux administrateurs le fruit de leur réflexion sur les moyens d'adapter les actions de l'Office à l'évolution des deux sociétés. Quatre axes d'intervention ont été retenus : 1) accroître la connaissance mutuelle des deux communautés ; 2) élargir la base sociale des participants ; 3) s'ouvrir largement sur le monde ; 4) réformer éventuellement les statuts de l'OFQJ.

44. DGQP, *Lettre du Québec*, vol. 14, n° 2, novembre 2000.

45. MRI, *Rapport annuel 2000-2001*, p. 42.

46. Voir : *Lettre du Québec*, vol. 14, n° 2, novembre 2000, *op. cit.*

b) Les associations Québec-France et France-Québec

Les associations Québec-France et France-Québec constituent « un formidable outil de rapprochement entre Québécois et Français⁴⁷ ». Fondées respectivement en 1971 et 1968, ces deux points d’ancrage, l’un en France, l’autre au Québec, ont pour mission de favoriser le développement de la relation d’amitié et de coopération privilégiée entre les deux nations⁴⁸.

Depuis trois décennies, les associations Québec-France et France-Québec forment un réseau unique de représentativité de pensée et d’action avec, chacune, leur spécificité. Ce réseau rassemble environ 10 000 membres répartis dans 87 associations régionales: l’Association Québec-France regroupe au Québec près de 3 500 adhérents répartis dans 25 régionales, alors que l’Association France-Québec approche les 6 000 adhérents et compte 62 régionales à travers la France. Les régionales gèrent leurs propres activités, animations, échanges, etc.⁴⁹.

Aujourd’hui, les associations Québec-France et France-Québec coordonnent ensemble plusieurs programmes d’échanges pour les étudiants âgés de 18 à 30 ans: des emplois intermunicipalités (mairie, musée, bibliothèque, centre de plein air, etc.), des stages agricoles (vendanges, cueillette des pommes, coupe du tabac), et des stages professionnels. Des voyages « Découverte du pays d’en face » sont quant à eux proposés aux jeunes (15-16 ans) et aux adultes. Depuis leur création, les deux associations ont permis à près de 20 000 jeunes Québécois et Français de bénéficier de leurs programmes d’échanges, dont plus de 1 000 par année pendant la période 1999-2001⁵⁰.

D’autres activités reflètent l’implication engagée des associations: pactes d’amitié-jumelages, missions économiques, partenariats avec des organisations apparentées, édition d’une revue trimestrielle par chacune des associations, attribution du prix littéraire France-Québec/Philippe-Rossillon par l’Association France-Québec, etc.

Les deux associations ont des structures de fonctionnement similaires: elles sont dirigées au niveau national par un bureau de direction et un conseil d’administration et sont toutes deux dotées d’un secrétariat national dont l’équipe se

*Les associations
Québec-France
et France-Québec:
un réseau unique
de 10 000 membres.*

47. Discours du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, à l’occasion de la visite au Québec du premier ministre français, Alain Juppé, dans le cadre des rencontres alternées, 11 juin 1996.

48. Sites Internet de l’Association Québec-France (www.quebecfrance.qc.ca) et de l’Association France-Québec (www.france-quebec.asso.fr).

49. Voir : *ibid.*

50. Source: les associations Québec-France et France-Québec.

compose de Québécois et de Français. Elles tiennent, chacune de leur côté, une assemblée générale annuelle, mais se réunissent lors du bureau commun annuel et lors du congrès conjoint bisannuel, événements qui ont lieu en alternance au Québec et en France.

Le XII^e congrès commun des associations Québec-France et France-Québec s'est tenu à Québec en juillet 2001 autour du thème *Un réseau d'amitié en marche*. Ce congrès a constitué une étape importante dans l'évolution des associations Québec-France et France-Québec puisqu'il a permis d'alimenter la réflexion déjà entamée sur la modernisation des structures et des champs d'action des associations⁵¹, en plus de développer sa thématique principale, « Cap sur la jeunesse ». Le XIII^e congrès commun aura lieu à Annecy en 2003.

Les perspectives 2002-2003 des deux associations se profilent ainsi. L'Association Québec-France poursuit les objectifs suivants : resserrement des liens avec le Consulat général de France à Québec; lancement d'une campagne nationale de recrutement; participation à la table de concertation de la francophonie; consolidation de la présence de l'Association et de son rayonnement en région montréalaise; développement d'un volet économie par des collaborations accrues avec la Chambre de commerce française du Canada (section Québec), l'Association des centres locaux de développement et le Mouvement Desjardins; alliances stratégiques avec l'OFQJ, l'Office de la langue française, etc.; création de clubs Québec-France au sein du réseau scolaire aux niveaux primaire, secondaire et collégial.

Pour l'Association France-Québec, plusieurs changements majeurs relatifs à son fonctionnement sont à l'ordre du jour : réforme de ses structures; diversification de ses activités proposées en fonction des intérêts exprimés par chacune des associations régionales; ouverture des instances nationales et régionales aux jeunes; et réorganisation du secrétariat national⁵². À un tout autre niveau, on notera également les perspectives suivantes : fédération des actions économiques des régionales par la création d'un club interne à France-Québec; partenariats avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF); concrétisation du prix franco-québécois des métiers d'art, etc.⁵³.

51. Entrevue avec la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin, Régionale de Québec de l'Association Québec-France, *Cap sur Québec*, vol. 1, n^o 5, juillet 2001.

52. Source : Association France-Québec.

53. Voir : *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, op. cit.*, p. 39 et 42.

c) *Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise*

Par un accord entre les gouvernements français et québécois, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) a été créé en 1984 pour «promouvoir et soutenir la coopération universitaire et scientifique entre le Québec et la France dans les divers champs d'action où elle est appelée à se déployer. Ses missions prévoient notamment la promotion des programmes d'enseignement et de recherche conjoints, le soutien à la formation de réseaux scientifiques, l'appui à la mobilité étudiante, la diffusion et la valorisation des résultats de la coopération interuniversitaire. Le CCIFQ a aussi pour mandat de constituer un lieu de rencontres et d'échanges pour les acteurs de la coopération⁵⁴».

Son statut est unique: c'est «un établissement français, régi par le droit français, mais dont les membres et les tâches sont intimement français et québécois⁵⁵». Le Centre est une composante formelle du système universitaire français, symbolisant ainsi une proximité sans égale entre les communautés universitaires du Québec et de la France⁵⁶.

Le CCIFQ, dont le siège se situe à Paris, est administré par un conseil d'orientation scientifique, un directeur (nommé par le ministère français de l'Éducation nationale), un secrétaire général (désigné par le MRI, sur la recommandation du MEQ) et un comité de direction. C'est le conseil d'orientation scientifique, composé de 19 membres, québécois et français, qui détermine les grands axes de l'action du Centre. Il se réunit deux fois par année⁵⁷.

Depuis 1999, le CCIFQ se concentre particulièrement sur ses programmes d'échanges et de mobilité étudiante. Préoccupé par le contingent plutôt modeste d'étudiants québécois en France, il a organisé à Montréal, en 2000, un colloque sur *l'Internationalisation du savoir et la mobilité étudiante*⁵⁸. Toujours en 2000, le CCIFQ a organisé une rencontre de travail réunissant les responsables de la coopération internationale d'établissements d'enseignement supérieur du Québec et de la France⁵⁹. Divers sujets d'intérêt commun portant sur la mobilité étudiante

*Le CCIFQ:
un outil incomparable
pour promouvoir et
soutenir la coopération
universitaire
et scientifique.*

54. CCIFQ, *Quinzième rapport annuel 2000*, p. 1.

55. Anne Legaré et Jean-Pierre Bardet (sous la direction de), *Penser la coopération interuniversitaire*, CCIFQ, Paris, 1997, p. 39.

56. *Ibid.*

57. Voir : site Internet du CCIFQ (www.sigu7jussieu.fr/quebec).

58. CCIFQ, *Quinzième rapport annuel 2000*, *op. cit.*, p. 1.

59. Voir : *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise*, *op. cit.*, p. 46.

et les échanges scientifiques ont fait l'objet de discussions. On a par ailleurs convenu de la nécessité d'entreprendre un « processus d'évaluation et d'actualisation [du rôle du CCIFQ] dans la nouvelle conjoncture internationale⁶⁰ ». De telles rencontres de travail se tiendront dorénavant annuellement, en alternance au Québec et en France.

En 2001, le CCIFQ s'est davantage préoccupé de la question de la mobilité professorale, « dont les programmes demeurent insuffisamment développés⁶¹ ». Par ailleurs, les responsables du CCIFQ se sont réunis à Paris en janvier 2002 en vue d'actualiser le mandat du Centre.

d) Le Comité d'action politique franco-québécois

La naissance du Comité d'action politique franco-québécois (CAPFQ) remonte à 1995. Il poursuit un double objectif : 1) contribuer au resserrement des liens d'amitié entre jeunes Québécois et Français âgés de 18 à 35 ans, issus des milieux politiques, intéressés par les affaires publiques ou souhaitant se familiariser avec elles⁶² ; 2) « faire connaître la réalité politique québécoise et française⁶³ » à ces jeunes. Le CAPFQ est un regroupement unique en son genre : il s'agit de « la première association de jeunesse politique bilatérale et transpartisane⁶⁴ ».

Le Comité est composé d'une section québécoise et d'une section française, et a pour membres 10 ailes « jeunesse » de formations politiques du Québec et de la France⁶⁵. Les deux conseils d'administration de chaque section visent à se réunir deux fois par année en conseil bilatéral pour examiner l'état des finances de chaque section, déterminer les orientations et les priorités pour l'année en cours et celle à venir⁶⁶.

Depuis sa création, et en collaboration avec ses partenaires (l'OFQJ, les associations Québec-France et France-Québec, etc.), le CAPFQ a permis à une centaine de jeunes de séjourner en France ou au Québec. Son action s'articule autour de

60. CCIFQ, *Quinzième rapport annuel 2000*, op. cit., p. 2.

61. *Ibid.*, p. 1-2.

62. CAPFQ, *Rapport annuel 1999 et programmation 2000, section québécoise*, p. 2-3.

63. CAPFQ, *Projet de coopération du Comité d'action politique (CAP-FQ) pour la période 2001-2002*, 29 septembre 2000.

64. *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise*, op. cit., p. 49.

65. Trois membres pour la section québécoise : Parti québécois (PQ), Parti libéral du Québec (PLQ), Bloc québécois (BQ) ; sept membres pour la section française : Parti communiste français (PCF), Parti socialiste (PS), Mouvement des citoyens (MDC), Verts, Rassemblement pour la République (RPR), Union pour la démocratie française (UDF), Démocratie libérale (DL). Voir : *ibid.*, p. 50.

66. CAPFQ, *Rapport annuel 1999 et programmation 2000, section québécoise*, op. cit., p. 3.

trois programmes : 1) *Jeunes politiques* est un programme de stage biannuel de six semaines au sein de cabinets ministériels québécois et français ; 2) *Visite d'étude* consiste en des rencontres de jeunes avec des décideurs québécois et français de tous les milieux sur de courtes périodes (une dizaine de jours) ; 3) *Organisation, participation et soutien à des conférences, expositions, rencontres, associations entrant dans les objectifs que s'est fixés le CAPFQ* s'insère dans les orientations prioritaires en 2001-2002. Plus précisément, il s'agit d'organiser des conférences, de développer le site Internet, de participer à des universités d'été, de préparer des manifestations rassemblant l'Amicale des anciens participants et d'établir des échanges entre attachés parlementaires québécois et français⁶⁷.

e) *La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) a été créée récemment, soit en 1997. Elle a pour mandat « d'inventorier et de célébrer la mémoire commune franco-québécoise⁶⁸ ». Dans « un contexte de mondialisation et de risque d'uniformisation culturelle, les deux communautés entendent réaffirmer leur identité commune⁶⁹ ». Les lieux de mémoire signifient pour la Commission « l'ensemble des repères culturels, espaces pratiques et expressions issus d'un passé commun aux Français et aux Québécois⁷⁰ ».

La CFQLMC est une organisation binationale d'une cinquantaine de membres dont le secrétariat général est situé à Québec. Les sections québécoise et française fonctionnent à leur rythme, mais sont constamment en relation au niveau des coprésidents, du secrétaire général et des responsables des projets. Tous se réunissent d'ailleurs deux fois par année. La section québécoise comprend six comités, qui ont leurs partenaires du côté français : « 1) *Archives* pour mettre en valeur la documentation historique des deux communautés ; 2) *Commémoration* pour s'assurer de l'inscription dans les deux territoires des éléments de la mémoire commune et pour inciter les différents acteurs des deux sociétés à célébrer ce passé commun ; 3) *Communication* pour diffuser les travaux de la Commission à travers les différents médias ; 4) *Jeunesse et patrimoine* pour inciter

67. *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, op. cit., p. 5-51.*

68. Brochure *Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*.

69. Site Internet de la CFQLMC (www.histoirequebec.com/memoire).

70. CFQLMC, *Rapport de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, juin 1999, p. 3-4.

les jeunes à comprendre et à s'investir dans les champs du patrimoine et de l'identité; 5) *Liaison* pour travailler avec les universités et autres organismes qui s'intéressent à cette mémoire commune, au Québec et en France, mais aussi dans l'ensemble du continent nord-américain⁷¹»; 6) *Mise en valeur* pour favoriser la protection, le classement et la mise en valeur des témoins matériels de la mémoire commune.

La Commission a pour principale mission de proposer et d'initier des projets, mais surtout de travailler avec les ressources existantes du milieu, comme les universités, les collectivités locales, les mouvements associatifs, les entreprises culturelles, etc.⁷². Elle est par ailleurs en relation permanente avec des correspondants, aussi bien en Amérique qu'en France.

La CFQLMC a mené un bon nombre d'activités en 2000. Par exemple, mentionnons le lancement de l'inventaire des *Lieux de mémoire communs* (au Québec et en France) et de l'inventaire des toponymes en rapport avec la France et la Nouvelle-France (au Québec), la mise en place d'un réseau d'archivistes, l'appui au projet « Mémoire d'Amérique » (fouilles archéologiques à Brouage [France] et à La Prairie [Québec] par un groupe franco-québécois de jeunes archéologues professionnels), la participation aux « universités d'été du patrimoine » et à quelques commémorations (comme la célébration du 300^e anniversaire de la mort de Frontenac), etc.⁷³.

Le colloque sur le peuplement de la Nouvelle-France, à Poitiers et à La Rochelle, en septembre 2001, a constitué la grande activité de la Commission pour cette année. L'événement présentait un volet scientifique et un volet grand public. On notera l'annonce faite par le délégué général du Québec à Paris de la création prochaine de « Pôles de mémoire » dans plusieurs régions françaises partageant une histoire commune avec le Québec: « ces pôles se voudront des lieux d'accès aux éléments de mémoire commune, c'est-à-dire des lieux de communication, d'information et de vulgarisation⁷⁴ ».

71. Brochure *Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, op. cit.

72. *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise*, op. cit., p. 54.

73. Voir: *ibid.*, p. 54-55.

74. Communiqué de presse, *Le Délégué général du Québec l'annonce à Poitiers: mise en place prochaine de pôles de mémoire franco-québécois*, Paris, 28 septembre 2001.

Les organismes à vocation économique

a) *Le Groupe franco-québécois de coopération économique*

La création du Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE)⁷⁵ résulte des entretiens des premiers ministres Robert Bourassa et Jacques Chirac, à Paris, en décembre 1974. Ce groupe joue un rôle crucial dans la coopération économique puisque c'est lui qui assure, entre le Québec et la France, la coordination d'un nombre très important de dossiers économiques⁷⁶.

Présidé par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce (MIC) et par le ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MENEFI), le GFQCE se réunit chaque année pour : 1) définir les secteurs économiques au sein desquels le Québec et la France souhaitent encourager leurs échanges ; 2) assurer la préparation et le suivi du volet économique des rencontres périodiques alternées des deux premiers ministres.

La 24^e session du Groupe s'est tenue à Québec en novembre 2001. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour : 1) le contexte des relations économiques bilatérales franco-québécoises en 2000-2001 ; 2) le suivi du volet économique de la rencontre des premiers ministres tenue à Paris en octobre 2001 (sécurité) ; 3) la coopération économique et technologique (rencontres technologiques, protection du consommateur, modernisation des administrations publiques, coopération aéronautique, coopération décentralisée, coopération franco-québécoise en matière de métiers d'art, programme UbiFrance/Québec) ; 4) vins et spiritueux. Il ressort de cette réunion que le GFQCE travaille activement à la mise en place de partenariats dans des secteurs clés de l'économie.

La 25^e session du Groupe se déroulera en France à l'automne 2002.

b) *La Commission mixte UbiFrance/Québec*

La Commission mixte UbiFrance/Québec, qui se réunit préalablement aux rencontres annuelles du GFQCE⁷⁷, évalue annuellement le programme UbiFrance/Québec⁷⁸.

*La coopération économique :
une préoccupation majeure pour
la France et le Québec.*

75. Jusqu'en 1977, il s'appelait *Groupe franco-québécois de coopération industrielle*. Son mandat était moins large et relevait du ministère québécois des Affaires intergouvernementales et du Secrétariat d'État français au Commerce extérieur.

76. Source : MIC.

77. Voir la section « Le Groupe franco-québécois de coopération économique » de ce document.

78. Jusqu'à l'automne 2001, elle portait le nom de Commission mixte Actim-Québec. Quant au programme UbiFrance/Québec, il s'appelait programme Actim-Québec.

Issu de la première entente de coopération industrielle entre le Québec et la France qui remonte à 1964⁷⁹, le programme UbiFrance/Québec s'adresse aux PME québécoises et françaises qui désirent conclure des accords industriels: achat ou vente de savoir-faire, fabrication sous licence, exploitation d'un procédé, création de sociétés en coparticipation, création de filiales, etc. Dans le but d'encourager ces partenariats, le programme propose un appui financier et logistique⁸⁰.

Les retombées sont intéressantes: depuis sa création, le programme a permis la conclusion de quelque 500 accords entre PME québécoises et françaises se traduisant par des investissements de 373 millions de dollars et par la création de plus de 2 500 emplois au Québec et en France. Pour la seule année 2000, 29 projets ont été présentés, donnant lieu à 11 accords industriels générant 3,3 millions de dollars d'investissements et créant 23 emplois de part et d'autre de l'Atlantique⁸¹.

Le programme UbiFrance/Québec est financé à parts égales par les deux gouvernements. Ce sont, du côté québécois, le MIC, et, du côté français, l'agence UbiFrance, qui en assurent la gestion.

c) Le Réseau franco-québécois pour le développement des PME

À l'initiative de la Banque du développement des PME⁸², le Réseau franco-québécois pour le développement des PME (RFQD-PME) a été constitué en 1996 par des institutions financières québécoises et françaises, travaillant déjà ensemble depuis plusieurs années. Sa mission consiste à «contribuer au développement et au rapprochement des PME québécoises et françaises, et à favoriser leurs investissements en France et au Québec, de même que leurs échanges et leurs relations commerciales⁸³».

Quel que soit le secteur d'activités des PME, le Réseau met à leur disposition un interlocuteur unique et un accueil préférentiel, lequel offre «des montages financiers spécifiques, un soutien à l'ingénierie financière, un réseau bancaire étendu répondant aux besoins des PME, etc.⁸⁴».

79. Voir la section «Les ententes bilatérales» de ce document.

80. Voir: site Internet du MIC (www.mic.gouv.qc.ca).

81. Source: MIC.

82. Cette banque a développé un réseau de partenariats internationaux afin de soutenir l'implantation à l'étranger des PME françaises. Très active au Québec, elle a conclu, depuis 1993, différents accords avec des organismes québécois dans le cadre de la coopération économique. Source: Banque du développement des PME.

83. Brochure *Réseau franco-québécois pour le développement des PME: Partenaire des PME*.

84. *Ibid.*

Les partenaires principaux sont, au Québec, la Banque nationale du Canada et le Fonds de solidarité FTQ, et, en France, la Banque du développement des PME et le Groupe des banques populaires.

En 2000-2001, outre son action de financement de projets, le RFQD-PME a participé à la 6^e édition du forum de partenariat d'entreprises Futurallia qui s'est tenu à Sherbrooke. Il a également mené dans les régions québécoises des actions visant à faire valoir les débouchés du marché européen auprès des commissaires à l'exportation et des entreprises adhérentes. Enfin, à l'initiative du Fonds de solidarité FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) et de la Banque du développement des PME, le Réseau a organisé à Lyon un colloque sur le capital de risque.

La coopération décentralisée en France⁸⁵

Dans la foulée des mesures de décentralisation administrative mises en place par le gouvernement français à partir de 1983, les collectivités territoriales de la France ont acquis une plus grande autonomie. Elles disposent désormais d'importantes ressources financières et peuvent mener leur propre coopération à l'étranger. La coopération franco-québécoise s'est adaptée à cette nouvelle réalité et connaît aujourd'hui un élargissement sur le plan régional. La coopération décentralisée s'inscrit en complément aux relations entre le Québec et l'État français.

Les collectivités territoriales françaises ont spontanément développé des relations avec les pays et régions limitrophes. Hors d'Europe, le Québec, nord-américain et francophone, leur est apparu comme un partenaire de premier choix.

*La coopération
du Québec avec
les régions françaises
s'inscrit en complément
aux relations entre
le Québec et
l'État français.*

85. Source: Christiane Richard, conseillère à la Direction France du MRI.

Les plans d'action avec le Québec

Le gouvernement québécois, incluant tous ses ministères, a formalisé ses liens avec plusieurs régions françaises grâce à la signature de plans d'action conjoints par le délégué général du Québec à Paris et les présidents des conseils régionaux français concernés. En 1994, un premier plan d'action a été conclu avec la région



DANIEL LESSARD, MRI

Le vice-président du Conseil régional Pays-de-Loire, Jean-Claude Charatoire, le président du Conseil régional Alsace, Adrien Zeller, le président du Conseil régional Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, le vice-président du Conseil régional Midi-Pyrénées, Bernard Raynaud, et le Délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, à l'occasion des premiers ateliers sur *La France et sa coopération décentralisée avec le Québec* qui se sont tenus à Québec en octobre 2001.

Rhône-Alpes (renouvelé en 1996, 1999 et 2002), qui devait être suivi de cinq autres avec le Nord-Pas-de-Calais (1997), l'Auvergne (1998), le Poitou-Charentes (1999 et renouvelé en 2001), l'Aquitaine (2000) et l'Alsace (2000). Trois de ces plans d'action couvrent toutes les dimensions de la coopération franco-québécoise (Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Aquitaine) alors que les autres sont strictement de nature économique (Nord-Pas-de-Calais, Auvergne et Alsace).

Un mouvement en plein essor

Au cours des dernières années, la coopération décentralisée a pris une importance croissante. Si bien qu'elle est devenue aujourd'hui un phénomène incontournable, qui commande pour l'avenir

une approche plus structurée. C'est pourquoi les ministères et organismes québécois concernés cherchent actuellement à adopter une démarche plus intégrée et un discours uniforme avec leurs partenaires régionaux français, adaptés à la fois aux intérêts du Québec et à ses priorités à l'égard de la France.

Côté français, une importante opération de concertation des régions partenaires est amorcée depuis le début de 2001, sous l'impulsion de l'Association des régions françaises (ARF). Celles-ci souhaitent afficher une position plus cohérente avec le Québec, dont elles attendent en retour une certaine réciprocité.

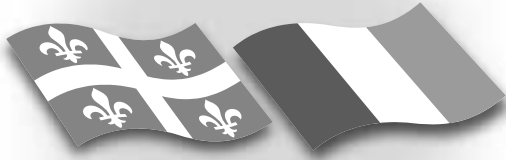
Cette volonté a abouti à la tenue des premiers ateliers sur *La France et sa coopération décentralisée avec le Québec*, qui ont eu lieu à Québec les 9 et 10 octobre 2001. Trois thématiques ont été traitées en sous-ateliers : 1) la mobilité des jeunes ; 2) la culture et, plus spécifiquement, les résidences d'artistes ; 3) la coopération économique. Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont auparavant fait l'objet d'un quatrième atelier dans le cadre du Marché international du multimédia (MIM). Ces ateliers ont réuni huit régions et plus de deux cents participants, tant québécois que français.

Les accords entre municipalités

En marge de la coopération décentralisée, il existe plus de 140 jumelages, pactes d'amitié et autres accords de coopération entre des municipalités, des municipalités régionales de comté et des communautés urbaines du Québec et de la France⁸⁶.

86. Voir : site Internet du ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec (MAMM) (www.mamm.gouv.qc.ca). On notera qu'avec la réforme municipale entraînant au Québec, depuis janvier 2001, de vastes fusions de villes, les pactes et jumelages seront probablement modifiés dans plusieurs cas.

Montréal



LES *relations* *économiques*

Depuis plusieurs années, la France se trouve au cœur d'un processus de continentalisation de l'économie. Ce mouvement a atteint son paroxysme avec l'introduction d'une monnaie unique européenne. De son côté, l'économie québécoise est à l'avant-garde de l'espace créé en 1989 par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), lequel réunit le Canada, les États-Unis et le Mexique. L'intégration des économies de l'Amérique est appelée à s'élargir avec l'adoption, prévue pour 2005, d'un accord établissant une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

De plus en plus, le Québec et la France deviennent l'un pour l'autre des partenaires stratégiques, tous deux étant respectivement situés au sein d'un des deux marchés les plus importants du monde. Les acteurs économiques, de part et d'autre de l'Atlantique, prennent progressivement conscience de cette nouvelle donne.

Les marchés québécois et français sont d'autant plus stratégiques que de nombreuses affinités, dont la langue est la principale, favorisent la constitution de partenariats. Les entreprises du Québec et de la France, désireuses de s'inscrire dans les processus d'intégration continentale, de plus en plus présentes dans des domaines névralgiques de la nouvelle économie, se tournent davantage vers les marchés extérieurs. Possédant un vaste savoir-faire, elles ont tous les atouts pour réussir sur l'échiquier mondial.

Et la circulation n'y est pas à sens unique. La relation économique franco-québécoise évolue de manière véritablement réciproque. En plus du commerce et des investissements, elle repose sur des alliances stratégiques, des échanges technologiques et des accords de coopération sectorielle.

Le commerce ⁸⁷

Le volume des échanges commerciaux entre les économies québécoise et française est considérable; en effet, plus de la moitié du commerce des entreprises françaises avec le Canada se fait avec des partenaires québécois⁸⁸. Quoique importante, l'ampleur de ces échanges peut néanmoins paraître relativement modeste quand on la juxtapose à l'envergure de la relation politique et de la coopération franco-québécoise institutionnelle. De fait, on constate que la relation commerciale recèle un potentiel dont la plus grande partie reste à exploiter: le Québec et la France constituent l'un pour l'autre des marchés aux multiples possibilités. Les chiffres sont éloquentes: en 2000, alors que le total des exportations québécoises s'est accru de 19,6% pour atteindre les 74,1 milliards de dollars, la part relative destinée à la France a diminué. Deuxième destination des exportations du Québec en 1995 avec 2% de celles-ci, la France glissait, en 2000, au quatrième rang et constituait alors la destination de 1,1% des exportations québécoises, contre 1,6% pour l'Allemagne, 2,9% pour le Royaume-Uni et 85,6% pour les États-Unis⁸⁹.

Tableau II

Les exportations québécoises, 1995-2000

Exportations	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Monde (en milliards \$)	48,4	49,4 (+1,9%)	52,6 (+6,5%)	57,5 (+9,4%)	61,9 (+7,7%)	74,1 (+19,6%)
Europe occidentale (en milliards \$)	5,0	5,2 (+5%) 10,66% de la valeur totale	4,8 (-7%) 9,3% de la valeur totale	5,4 (+11,3%) 9,46% de la valeur totale	5,5 (+2,2%) 8,98% de la valeur totale	6,5 (+17%) 8,78% de la valeur totale
États-Unis	80,8%	80,4% (+1,4%)	81,5% (+7,9%)	83,3% (+11,8%)	85% (+9,9%)	85,6% (+20,5%)
Royaume-Uni	1,9%	2% (+6,6%)	2,1% (+12,3%)	2,2% (+14,8%)	2,4% (+20,6%)	2,9% (+45,9%)
Allemagne	1,9%	2,3% (+24,7%)	1,7% (-18,6%)	1,8% (+9,8%)	1,4% (-13,4%)	1,6% (+33,8%)
France	2% (2 ^e rang)	2% (3 ^e rang) (+0,6%)	1,8% (3 ^e rang) (-6,5%)	1,6% (4 ^e rang) (-3,1%)	1,6% (3 ^e rang) (+10,8%)	1,1% (4 ^e rang) (-16%)
Japon	1,3%	1,2% (-2,2%)	1,4% (+19,4%)	0,8% (-38,4%)	0,7% (+0,2%)	0,8% (+35,4%)

Source: Banque de données Hector (MIC, Bureau de la statistique du Québec).

87. Source: Christiane Richard, conseillère à la Direction France du MRI.

88. Source: MIC.

89. De son côté, en 1998, la France expédiait au Québec 0,4% de ses exportations, ce qui plaçait ce dernier au 41^e rang de ses clients.

En même temps, il faut bien voir que la proximité du marché américain explique, dans une large mesure, la relative faiblesse des exportations québécoises vers la France et le reste de l'Europe. Aucun diagnostic ne peut être posé sur la relation commerciale franco-québécoise sans tenir compte de la présence, limitrophe du Québec, de l'économie la plus prospère et la plus puissante du monde.

Tableau III

Les importations québécoises, 1995-2000

Importations	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Monde (en milliards \$)	43,3	44,6 (+2,9%)	49,8 (+11,6%)	53,9 (+8,4%)	60,1 (+11,5%)	69,1 (+14,9%)
Europe occidentale (en milliards \$)	9,4	9,7 (+4%) 21,9% de la valeur totale	10,6 (+9,2%) 21,46% de la valeur totale	10,9 (+2,4%) 20,28% de la valeur totale	13,9 (+27,7%) 23,22% de la valeur totale	17,3 (+24%) 21,64% de la valeur totale
États-Unis	50,2%	50% (+2,5%)	50,3% (+12,4%)	50,8% (+9,2%)	48,2% (+6%)	44,8% (+6,7%)
Royaume-Uni	5,5%	6,2% (+15,2%)	5,7% (+3,4%)	4,1% (-21,7%)	5,9% (+60,4%)	10,4% (+101,7%)
Japon	4,6%	4,2% (-7,3%)	4,9% (+31,3%)	4,9% (+8,7%)	4,6% (+4,2%)	4,2% (+6%)
Chine	3%	2,9% (+1,2%)	3,2% (+22,5%)	3,4% (+13,8%)	3,4% (+12,5%)	3,6% (+23%)
Allemagne	2,7%	3% (+10,9%)	3,2% (+20,2%)	3,1% (+6,3%)	3,3% (+18,9%)	3,1% (+6,7%)
France	4% (4 ^e rang)	3,7% (4 ^e rang) (-6,1%)	3,7% (4 ^e rang) (+10,9%)	4,1% (3 ^e rang) (+23,0%)	5,4% (3 ^e rang) (+45,1%)	2,9% (7 ^e rang) (-38,7%)

Source : Banque de données Hector (MIC, Bureau de la statistique du Québec).

Les importations du Québec suivent en gros la même tendance que ses exportations, avec cette différence que les États-Unis ont, face au Québec, un monopole moins grand comme fournisseur que comme client. Les importations québécoises ont augmenté globalement de 14,9% en 2000, pour atteindre le total de 69,1 milliards de dollars; pour la même année, la part relative de la France dans cette somme était de 2,9%, comparativement à 5,4% en 1999. Troisième fournisseur du Québec en 1999, la France se situait en 2000 au septième rang, après les États-Unis (44,8%), le Royaume-Uni (10,4%), le Japon (4,2%), la Chine (3,6%), le Mexique⁹⁰ et l'Allemagne (3,1%).

90. Les statistiques pour ce pays ne figurent pas dans le tableau III.

Sur le plan strictement bilatéral, la valeur des échanges commerciaux entre le Québec et la France a progressé pendant la deuxième moitié des années 1990 avant de se contracter en 2000. En 1995, les exportations ont connu une hausse spectaculaire de 60 % par rapport à 1994 ; néanmoins, à la suite de cette hausse conjoncturelle (et non structurelle), elles ont évolué en dents de scie jusqu'en 1999, alors qu'elles ont atteint 994,6 millions de dollars. Les importations ont pour leur part connu une croissance encore plus forte et continue au cours de la même période (sauf en 1996), pour se chiffrer en 1999 à 3,2 milliards de dollars. Cependant, en 2000, les échanges commerciaux ont décliné de manière assez importante : les exportations ont accusé leur pire performance en cinq ans (835,6 millions de dollars, -16 %) et les importations sont descendues sous la barre des deux milliards de dollars (1,9 milliard de dollars, -38,7 %) qu'elles avaient pourtant dépassée en 1998.

Tableau IV

Volume et variation des échanges commerciaux entre le Québec et la France, 1994-2000

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Exportations québécoises vers la France (en millions \$)	615,7	985,2 (+60 %)	991,4 (+0,6 %)	926,6 (-6,5 %)	897,4 (-3,1 %)	994,6 (+10,8 %)	835,6 (-16 %)
Importations québécoises en provenance de la France (en milliards \$)	1,2	1,7 (+38,5 %)	1,6 (-6,1 %)	1,8 (+10,9 %)	2,2 (+23 %)	3,2 (+45,1 %)	1,9 (-38,7 %)

Source : Banque de données Hector (MIC, Bureau de la statistique du Québec).

De l'avis de certains analystes, la baisse des exportations du Québec vers la France ne doit pas être considérée comme une tendance ; il s'agit plutôt de la comprendre à la lumière de facteurs conjoncturels. On trouve bien sûr, en toile de fond, l'attrait et l'accessibilité du marché américain, mais certaines causes ponctuelles peuvent également être relevées. Aussi la baisse serait-elle imputable en grande partie à l'irrégularité des livraisons d'aéronefs et de turbomoteurs, très variables d'une année à l'autre, et qui n'ont constitué au total que 28 % des exportations vers la France en 2000. Néanmoins, en même temps on remarquera que les ventes d'autres produits de haute technologie ont parfois enregistré une hausse marquée, comme le matériel de traitement de l'information (+162,6 %) ⁹¹, de même que celles de certains matériaux de base tels l'aluminium (+232,5 %), les pâtes de bois (+102,7 %), et le papier (+32,8 %) ⁹².

91. Équipements électroniques et de télécommunications.

92. La part de ces derniers est dopée par la reprise de leurs prix.

Tableau V

Principaux produits québécois exportés vers la France, 2000

	Part des exportations québécoises vers la France	Progression 2000/1999	Part du total des exportations québécoises du secteur
EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES VERS LA FRANCE	100	-15,8 %	1,1 %
Aéronefs et pièces hors moteurs	19,6 %	-42 %	2,3 %
Turbomoteurs aéronautiques et pièces	8,4 %	-48 %	4,3 %
Équipements de traitement de l'information	5,9 %	162,6 %	4,2 %
Machines et appareils électriques et produits de l'électronique	4,1 %	2,6 %	0,2 %
Minerais/concentrés de fer	6,1 %	-36,5 %	7,9 %
Aluminium	5,8 %	232,5 %	0,9 %
Bois	3,2 %	-15 %	0,6 %
Pâtes de bois	5,7 %	102,7 %	4 %
Papier	5 %	32,8 %	0,6 %

Source : Consulat général de France à Québec, Services d'expansion économique, Poste d'expansion économique (PEE) de Montréal.

Du côté des importations québécoises en provenance de la France, la baisse est plus prononcée. Même si les résultats de 1999 ont été exceptionnels par rapport à ceux des années précédentes, certains parlent de contre-performance en 2000. Deux facteurs de fragilité ressortent : la contraction des importations agroalimentaires du Québec, notamment des vins dont l'achat diminue à la fois en volume et en part relative ; la chute de l'achat de biens d'équipements électriques et électroniques, particulièrement de circuits intégrés, au bénéfice de l'Asie. Il faut aussi tenir compte de deux éléments macroéconomiques : d'une part, le tirage constant de l'économie québécoise vers les États-Unis fait que la croissance des importations de produits français, comme celles des autres pays d'Europe, ne suit pas en proportion la croissance de la consommation des ménages et des investissements des entreprises du Québec ; d'autre part, la mauvaise performance de l'euro par rapport au dollar.

Tableau VI

Principaux produits français importés au Québec, 2000

Toutes les données calculées en pourcentage, hors ventes d'airbus motorisés	Part des importations québécoises en provenance de la France	Progression 2000/1999	Part du total des importations québécoises du secteur
IMPORTATIONS QUÉBÉCOISES EN PROVENANCE DE LA FRANCE		-14,9%	3,2%
Produits agricoles et agroalimentaires	16,2%	-1,9%	11,8%
dont vins	55,5%	-8,9%	51,9%
dont fromages	13,8%	5,3%	45,2%
Édition (presse et livres)	6,4%	1,4%	50,3%
Parfums, cosmétiques	5,7%	18,1%	33,6%
Produits pharmaceutiques	2,8%	-24,2%	4,2%
Vêtements	1,7%	6,2%	1,7%
Composants/équipements aéronautiques hors moteurs	7,4%	-8,4%	6,5%
Biens d'équipement électrique et électronique – hors circuits intégrés	3,8%	23,2%	1,1%
Circuits intégrés	1,6%	-88,8%	0,6%
Biens d'équipement mécanique	16,5%	-19,1%	4,2%
Métallurgie	7,7%	6,5%	

Source : Consulat général de France à Québec, Services d'expansion économique, Poste d'expansion économique (PEE) de Montréal.

Dans un contexte de mondialisation économique, toute étude des relations commerciales franco-québécoises ne devrait donc pas se limiter à la comparaison de la valeur des exportations et des importations d'une année à l'autre. En effet, il se dessine des tendances lourdes, qui obligent à évaluer la situation à partir d'un contexte plus général.

- Exportations du Québec depuis cinq ans (1996-2000)
 - Hausse constante de la part relative des États-Unis (de 80,4% à 85,6%).
 - Baisse faible mais continue de la part relative de l'Europe occidentale (de 10,66% à 8,78%).
 - Baisse continue de la part relative de la France (de 2% à 1,1%).
- Importations du Québec depuis cinq ans (1996-2000)
 - Légère augmentation de la part relative des États-Unis jusqu'en 1998 (entre 50% et 50,8%), puis baisse qui atteint les 44,8% en 2000.

- Maintien de la part relative de l'Europe occidentale, qui oscille entre 20,28 % en 1998 et 23,22 % en 1999 (année exceptionnelle), pour retourner à la moyenne en 2000 (21,64 %).
- Maintien de la part relative de la France jusqu'en 1998 (entre 3,7 % et 4,1 %), remontée en 1999 (5,4 %) et chute en 2000 (2,9 %).

On notera enfin qu'en dépit des variations dans le volume du commerce franco-qubécois, les principaux produits échangés entre le Québec et la France sont à peu près restés les mêmes au cours des dernières années⁹³. En 2000, tout comme les années précédentes, les secteurs de l'aéronautique, de la technologie et des pâtes et papiers ont largement dominé les exportations québécoises vers la France. Le constat est similaire du côté des importations en provenance de ce pays qui sont, elles aussi, demeurées sensiblement les mêmes : l'aéronautique, l'équipement mécanique et les produits agricoles et agroalimentaires en ont constitué l'essentiel.

Les investissements

Avec l'intégration continentale, qui s'accroît en Europe et s'amorce en Amérique, les entreprises québécoises et françaises visent plus que jamais à investir non plus un seul marché national, mais tout le marché de l'espace continental. Aussi, on l'a dit, nombre d'entreprises françaises en sont venues à considérer le Québec comme une porte d'entrée en Amérique du Nord, alors que plusieurs entreprises québécoises investissent en France dans le dessein de conquérir le marché européen.

De plus de plus, la relation économique est marquée par le dynamisme des entreprises, principalement petites et moyennes, qui, par leur investissement dans le pays partenaire, ont pour but de se projeter sur la scène économique mondiale. En cela, la France et le Québec deviennent l'un pour l'autre des espaces économiques stratégiques.

93. Source : MIC.

Le Québec, un tremplin vers les Amériques

Avec ses 300 millions de consommateurs, le marché nord-américain attire les grandes compagnies du monde, dont plusieurs d'origine française, qui souhaitent le pénétrer à partir du Québec⁹⁴. Le Québec est un lieu d'investissement privilégié puisque son économie et son environnement d'affaires sont hautement concurrentiels⁹⁵. Les sociétés françaises semblent y apprécier non seulement la qualité de la main-d'œuvre, la proximité des centres de recherche, la fiscalité attrayante et le bas niveau des coûts de production, mais aussi tout particulièrement l'environnement francophone. Interface linguistique avec l'Amérique anglophone, l'économie québécoise offre également, face au dollar américain, un taux de change favorable aux exportations vers les États-Unis. Il n'est alors pas étonnant que plus de la moitié (53%) des sociétés françaises implantées au Canada ait choisi le Québec, soit 286 filiales d'entreprises sur 536, employant plus de 40 000 personnes⁹⁶. Une telle concentration de sociétés et de filiales françaises n'est présente dans aucune autre région des Amériques⁹⁷. On retrouve des banques (BNP, Société générale, Crédit lyonnais), de grandes sociétés (Alcatel, Axa, Essilor, Gaz de France, Lafarge, l'Oréal, Ubi Soft, Danone, etc.) et des PME. Les entreprises françaises sont présentes dans des secteurs variés tels la santé, les technologies de l'information, les industries culturelles, les services, les mines et les produits semi-finis⁹⁸.



ASSOCIATION DE L'ALUMINIUM DU QUÉBEC

L'aluminerie du Groupe français Pechiney à Bécancour a été construite au début des années 1980. Elle produit au-delà de 250 000 tonnes d'aluminium par an sur les rives du Saint-Laurent.

La présence des entreprises françaises au Québec n'est pas récente : elle date des années soixante, avec la création de filiales québécoises, en particulier dans le secteur bancaire. En fait, leur arrivée au Québec est concomitante de la Révolution tranquille : un peu comme les grandes initiatives de coopération avaient contribué à la modernisation de la société québécoise, les investissements français ont accompagné les premières transformations d'une économie alors généralement axée sur les secteurs primaire et secondaire.

Les sociétés et filiales françaises au Québec : une forte présence.

94. DGQP, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 3, décembre 1999, p. 3.

95. « Le Québec doit-il craindre ou souhaiter l'émergence d'une Zone de libre-échange des Amériques ? », Allocution de la vice-première ministre du Québec, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pauline Marois, à l'occasion du déjeuner de la Chambre de commerce France-Canada et du Club économique France-Québec, Paris, 21 juin 2001.

96. Source : MIC.

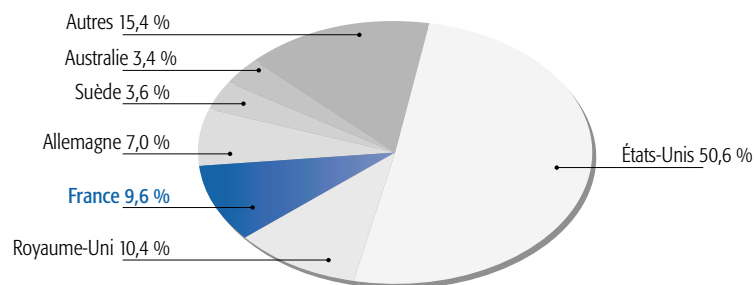
97. MRI, *Plan stratégique 2001-2004 – Le Québec dans un ensemble international en mutation*, op. cit., p. 41.

98. MIC, *Le Québec, une force économique de premier plan!*, 1999.

Ces dernières années, soit de 1995 à 2000, les annonces d'investissements français au Québec ont atteint 2,9 milliards de dollars. Les fusions, les acquisitions, les alliances et les participations au capital-actions, fort nombreuses, représentent près de 60 % de ce montant, alors que les travaux d'expansion, de modernisation, d'implantation et de recherche et de développement (R-D) en constituent le reste⁹⁹.

En excluant les acquisitions, les participations au capital-actions et les alliances, les entreprises étrangères ont injecté pour la même période un total de 12,3 milliards de dollars au Québec. De ce total, les sociétés françaises ont investi 1,17 milliard de dollars, derrière les États-Unis (6,2 milliards de dollars) et le Royaume-Uni (1,27 milliard de dollars), mais devant l'Allemagne (853,5 millions de dollars) et la Suède (434,8 millions de dollars).

Investissements étrangers au Québec, 1995-2000*
Selon les principaux pays d'origine (%)



Source : Investissement Québec.

* Annonces d'investissements entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 2000. Les acquisitions sont exclues.

Pour la seule année 2000, les sociétés françaises se sont montrées particulièrement entreprenantes, notamment dans l'acquisition de compagnies québécoises. Deux importantes transactions doivent être soulignées : d'une part, l'achat de Fibres Innovation (télécommunications) par Alcatel, et, d'autre part, l'acquisition de Westburne (matériel électrique) par Rexel. Ces transactions ont totalisé 1,3 milliard de dollars, alors que les travaux d'expansion, de modernisation et d'implantation se sont chiffrés à 317,2 millions de dollars pour la création éventuelle de quelque 1 500 emplois au cours des prochaines années¹⁰⁰. Outre Rexel (987 millions de dollars) et Alcatel (262,5 millions de dollars), les compagnies

99. Investissement Québec, *Situation des investissements français au Québec*, 13 septembre 2001.

100. *Ibid.*

françaises qui ont été les plus actives au Québec, en 2000, sont Schlumberger Industries (100 millions de dollars), GameLoft (80 millions de dollars), Infogrames Entertainment (50 millions de dollars), et Thomson-CSF (41,6 millions de dollars). Les secteurs technologiques (informatique, télécommunications, etc.) et le secteur des services ont été particulièrement concernés par ces investissements.

Tableau VII

Exemples d'investissements français au Québec, 2000* (en millions \$)

Compagnie	Secteur	Investissements
Adhersis S.A.	Technologies de l'information	16,4
Air Liquide S.A.	Produits du pétrole	-
Alcatel S.A.	Transmission des télécommunications	262,5
Club Med World	Clubs sportifs et services de loisir	20,0
Coaxis International	Centre d'appels	1,2
Estaris S.A.	Produits de toilette	9,0
GameLoft (filiale d'Ubi Soft)	Logiciels de divertissement	80,0
Groupe Danone	Boissons gazeuses	-
Groupe Poullain	Produits de pépinière	-
Hi-Media	Agences de publicité	-
Infogrames Entertainment	Logiciels de divertissement	50,0
Institut de la statistique de l'Unesco	Services scientifiques	-
MPO/Americ Group	Enregistrement du son et des instruments	-
Péchiney Emballage Alimentaire	Récipients et fermetures en métal	4,0
Rexel S.A.	Fournitures pour canalisations électriques	987,0
Schlumberger Industries	Télécommunications	100,0
SOFIREVA	Produits cosmétiques	9,0
Soprema	Produits de caoutchouc	14,0
Thomson-CSF	Optique, laser	41,6
Travelprice.com	Centre d'appels	10,0
Ubi Soft	Services d'informatique (jeux)	4,0
Vetoquinol S.A.	Produits pharmaceutiques	3,0
Vivendi S.A.	Services relatifs aux transports	5,0

Source : Investissement Québec.

*Les acquisitions sont incluses.

La France, un accès au bassin européen

On l'a dit, plusieurs entreprises québécoises perçoivent la France comme un accès à l'espace économique européen. Il s'agit d'une des causes majeures de l'accroissement rapide de l'investissement québécois en France. Ce facteur explique sans doute aussi la présence en France, inégalée ailleurs en Europe, d'entreprises québécoises. Celles-ci investissent dans l'Hexagone, y créent des emplois et forment des partenariats en vue de s'implanter sur les marchés européens¹⁰¹.

Tableau VIII

Établissements d'entreprises québécoises et emplois en France, 2000

Région	Établissements	Emplois
Alsace	4	80
Aquitaine	4	306
Bourgogne	1	20
Bretagne	3	36
Centre	3	330
Champagne-Ardenne	1	85
Franche-Comté	1	1
Île-de-France	128	7 110
Languedoc-Roussillon	2	38
Lorraine	2	141
Midi-Pyrénées	6	863
Nord-Pas-de-Calais	8	2 352
Haute-Normandie	3	84
Pays de la Loire	5	37
Poitou-Charentes	1	87
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	428
Rhône-Alpes	14	560
TOTAL	193	12 558

Source : DGQP, Le magazine du Québec, numéro historique, octobre 2001, p. 58.

101. *Le Québec, une force économique de premier plan!*, op. cit.

Toutes proportions gardées, « les sociétés québécoises créent ou maintiennent plus d'emplois en France que les entreprises françaises au Québec ¹⁰² ». En effet, près de 200 entreprises québécoises sont actuellement implantées en France, générant plus de 12 000 emplois dans presque toutes les régions. On notera une concentration considérable en Île-de-France avec 128 établissements d'entreprises québécoises et 7 110 emplois ¹⁰³.

Les investissements québécois en France touchent plusieurs domaines tels « les biotechnologies, les pâtes et papiers, l'imprimerie, le matériel de transport, les technologies de l'information, les services financiers et le génie-conseil ¹⁰⁴ ». Parmi les exemples d'implantations québécoises, mentionnons Cascades, Bombardier, SNC-Lavalin, Canam Manac, Gaëtan Morin Éditeur et Imprimeries Québecor ¹⁰⁵. On notera que depuis 1983, cette dernière entreprise maintient en France une croissance étonnante. En 1998, elle constituait le plus important imprimeur commercial de France et d'Europe ¹⁰⁶.



BOMBARDIER

L'usine Bombardier à Crespin, dans le Valencianois, au coeur du pôle ferroviaire Nord-Pas-de-Calais. Bombardier en France, c'est près de quarante ans de relations techniques, industrielles et commerciales.

La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Caisse des dépôts et consignations de France

Créée en 1965 pour gérer des fonds publics québécois, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP) se positionne désormais comme un joueur global sur l'échiquier de la finance. Gestion de portefeuilles d'actions, d'obligations et de valeurs à court terme, investissements immobiliers, placements négociés dans les entreprises et participation à des fonds d'investissement constituent ses principaux axes d'activité ¹⁰⁷.

102. *Ibid.*

103. Précisons qu'une même entreprise québécoise peut maintenir plusieurs établissements dans diverses régions de France. Un établissement consiste en une usine, un comptoir, un point de vente, un centre de services, etc., ayant pignon sur rue.

104. *Le Québec, une force économique de premier plan!*, op. cit.

105. DGQP, *Entreprises québécoises ayant une filiale en France : répertoire 2001*.

106. MIC, *La relation économique France-Québec : Le Québec, partenaire stratégique de la France en Amérique du Nord*, 1998, p. 5.

107. À moins d'indication contraire, les passages consacrés à la CDP sont constitués d'extraits du site Internet de cet organisme (www.lacaisse.com), dont il convient par ailleurs de souligner la convivialité et l'exhaustivité des renseignements qu'il renferme.

Avec un actif sous gestion atteignant plus de 100 milliards de dollars en 2000, l'institution se classe au tout premier rang des gestionnaires de fonds au Canada et se situe parmi les grands gestionnaires de portefeuilles en Amérique. Principal détenteur de titres obligataires du secteur public québécois, elle possède également le plus grand portefeuille immobilier au Canada, où elle est aussi le plus important investisseur en capital de risque.

La CDP est active sur tous les marchés, tant sectoriels que géographiques¹⁰⁸. Le fer de lance de son activité internationale est *CDP Capital International*, qui œuvre essentiellement dans les placements négociés à l'étranger et appuie l'internationalisation des entreprises. En janvier 2000, la Caisse a ouvert un bureau d'affaires à Paris, qui couvre l'ensemble du territoire européen et tous ses secteurs d'investissement. Sur ce continent, son portefeuille de participations, de placements immobiliers, boursiers et obligataires, atteint 10,4 milliards de dollars¹⁰⁹.

Le portefeuille de la CDP en France totalisait 2,89 milliards de dollars à la fin de décembre 1999, répartis ainsi : marché obligataire, 68 millions de dollars ; entreprises, 1,19 milliard de dollars dont 987 millions de dollars sur le marché boursier et 201 millions de dollars en placements privés ; immobilier, 1,63 milliard de dollars¹¹⁰.

En France, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), fondée en 1816, assure des missions d'intérêt général. Parmi celles-ci, notons le financement du logement social locatif et le renouvellement urbain, ainsi que la protection des régimes de retraite de la fonction publique.

Par ailleurs, la CDC contribue, à même ses fonds, à l'expansion de l'emploi et des PME, au développement durable des territoires, au financement de très petites entreprises et à l'économie sociale. Ses filiales sont notamment actives dans les domaines de l'investissement institutionnel et privé et dans l'assurance des personnes. La CDC a plus de 6 000 employés affectés au secteur international¹¹¹.

108. On trouve des bureaux et des représentations de la CDP dans plusieurs villes, dont Québec (siège social), Montréal, Toronto, Mexico, Buenos Aires, Casablanca, Bilbao, Bruxelles, Varsovie, Budapest, Hong-Kong, Tokyo, Bangkok, Séoul. Voir aussi : DGQP, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 5, février-mars 2000, p. 5.

109. *Ibid.* Le contenu actuel du portefeuille de la CDP en France peut différer par rapport à 1999, mais les données plus récentes ne sont pas encore disponibles.

110. Source : CDP.

111. Voir : site Internet de la CDC (www.caissedesdepots.fr).

En 1989, la Caisse des dépôts et consignations de France a signé un « Accord-Relation privilégié » avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui a généré quelques investissements dans des PME dont Com21, Coscient, Cinar, Microcell et CML Technologies. Cet accord ne tient toutefois plus que par « référence historique », les deux grands organismes ayant adopté depuis une approche dite de partenariat d'affaires¹¹². En effet, depuis 1996, une entente de gestion permet à l'institution québécoise d'administrer un portefeuille de 25 millions de dollars pour l'institution française ; la même entente permet en retour à cette dernière de gérer un portefeuille du même montant pour l'institution québécoise.

Enfin, parmi les activités de la CDC de France qui concernaient le Québec en 2001, notons un colloque à Lyon sur la valorisation de la recherche universitaire auquel s'est rendue une délégation québécoise composée d'industriels, de financiers et d'universitaires.

Investissement Québec et l'Agence française pour les investissements internationaux

Investissement Québec est une société d'État qui a été créée par une loi de l'Assemblée nationale adoptée en juin 1998. Elle regroupe les ressources de l'ancienne Société de développement industriel et de la Direction générale des investissements étrangers du MIC, soit plus de 200 personnes¹¹³.

Le mandat d'Investissement Québec est de « contribuer au développement économique du Québec en faisant de la prospection pour de nouveaux investissements et l'expansion des entreprises déjà implantées au Québec¹¹⁴ ». C'est « une société d'État d'un genre unique, puisqu'elle dispose de l'ensemble des moyens permettant à la fois d'attirer les investissements étrangers et de développer des entreprises nationales de toutes tailles dans le but de créer des emplois. Elle possède de plus des leviers financiers qui peuvent faire une réelle différence et donner l'impulsion nécessaire pour favoriser la réalisation d'un projet ou d'un

112. Par exemple : création du Fonds Mediatel Capital en 1999, gestion de propriété des immeubles à bureaux de la CDP situés à la Défense (quartier d'affaires de Paris) par Nexity, une des filiales de la CDC, etc. Par ailleurs, on notera que plusieurs rencontres institutionnelles se sont déroulées entre les deux caisses au cours des dernières années.

113. Voir : site Internet d'Investissement Québec (www.invest-quebec.com).

114. *Ibid.*

investissement au Québec plutôt qu'ailleurs. [...] À peine 18 mois après sa création, la performance d'Investissement Québec a déjà été reconnue à l'étranger ; en effet, le magazine américain *Site Selection*, spécialisé dans l'étude des facteurs de localisation pour les entreprises en expansion, l'a classé parmi les 10 meilleures agences de développement économique au monde¹¹⁵». Cet honneur lui a aussi été attribué en 2001 car elle a participé, en 2000, à des projets totalisant des investissements de 2 264 milliards de dollars au Québec, et a contribué à la création de près de 18 000 emplois. D'autres prix lui ont également été décernés¹¹⁶.

Cette société d'État est installée dans plusieurs villes du Québec¹¹⁷. À l'étranger, Investissement Québec est fortement appuyé par le réseau des représentations québécoises dans le monde. On notera la présence d'un bureau d'Investissement Québec à Paris pour l'Europe. En 1999-2000, il a réalisé 70 activités de prospection sur tout le territoire européen. Son équipe a rencontré des représentants de plus de 225 sociétés, générant ainsi sur le territoire québécois 76 missions d'investisseurs étrangers potentiels. Parmi les implantations françaises au Québec, retenons celles d'Ethypharm, d'IMDS, de Bio-Innova, d'Alstom transport, de Sextant Avionique et de Soprema. L'ensemble de ces investissements de 87 millions de dollars ont généré ou préservé, en 1999-2000, plus de 1 000 emplois¹¹⁸.

L'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) a été mise sur pied en 2001. Elle relève à la fois du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Elle regroupe les bureaux à l'étranger de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), connue sous le nom de *Invest in France Agencies* (IFA), ainsi que les équipes de la Délégation aux investissements internationaux (DII) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Le bureau d'*Invest in France North America* s'insère dans ce nouveau dispositif.

115. DGQP, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 2, novembre 1999, p. 5.

116. Voir : site Internet d'Investissement Québec, *op. cit.*

117. Montréal, Laval, Québec, Ville-Saguenay, Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, et Longueuil.

118. MRI, *Rapport annuel 1999-2000*, *op. cit.*, p. 35.

Intégrant ces différents organes sous un même toit, l'AFII constitue désormais en France l'acteur unique chargé de l'utilisation des moyens publics pour favoriser l'installation de sociétés étrangères en France, en concertation avec les collectivités régionales. Elle a notamment pour mission de promouvoir le territoire français auprès des investisseurs étrangers, de prospecter les projets internationaux mobiles et de faciliter l'accueil des investissements étrangers.

L'AFII a son siège à Paris et maintient un réseau de 17 bureaux à l'étranger¹¹⁹. Depuis ses bureaux de New York, l'AFII délègue fréquemment l'un de ses agents au Québec afin de rencontrer les représentants des grandes entreprises québécoises susceptibles d'investir en France. Ce sont les services commerciaux du Consulat général de France à Québec qui assurent un relais permanent entre l'AFII et les entreprises québécoises.

119. Source: site Internet du ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (www.minefi.gouv.fr).

PRINTEMPS
DU QUEBEC



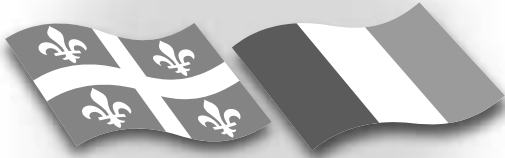
LE FEU SOUS
LA GLACE

France Québec

la saison septembre-novembre 2001



LES relations culturelles



La France et le Québec sont les «résistants» par excellence face à l'uniformisation culturelle qui accompagne la mondialisation. Nations francophones, elles sont unies non seulement par des échanges intellectuels et artistiques de toutes sortes, mais également par un combat de tous les instants, qu'elles mènent de front, celui de la diversité culturelle.

La France possède l'un des patrimoines culturels les plus riches et les plus anciens du monde occidental. Les

Les rapports culturels entre la France et le Québec conservent un caractère exceptionnel.

artistes français, leurs œuvres, et surtout leur influence, ont de tout temps essaimé à travers le monde et fécondé de multiples sensibilités créatrices. Depuis des siècles, la

France est de ces peuples dont les penseurs, les musiciens, les poètes, les écrivains, les sculpteurs, les peintres, les architectes, les danseurs participent intimement au façonnement de la civilisation occidentale.

Les Québécois, dont la production artistique ne s'est réellement épanouie qu'au 20^e siècle, ne peuvent évidemment revendiquer un tel influx historique. Mais aujourd'hui, le Québec, originalité culturelle en Amérique du Nord, îlot de moins de huit millions

d'habitants dans une immensité anglo-saxonne, compte une production artistique hors normes, aussi bien en quantité qu'en qualité. En quantité: le Québec est, toutes proportions démographiques gardées, l'un des plus grands producteurs de biens culturels du monde. En qualité: ses artistes remportent, tout autour du monde, d'immenses succès.

Tous deux animés d'un formidable dynamisme créateur, la France et le Québec entretiennent des rapports culturels qui sont, depuis toujours, au cœur de leur relation. En effet, contrairement aux liens politiques, le lien culturel n'a jamais été complètement rompu. La philosophie, la littérature, la poésie et la chanson françaises ont nourri l'imaginaire québécois. Dans les années soixante, ces échanges sont devenus bilatéraux, se développant, mûrissant jusqu'à créer aujourd'hui, entre la France et le Québec, un large espace culturel commun.

Cet espace s'incarne par un foisonnement de réseaux institutionnels, professionnels, personnels ou associatifs dans tous les domaines de la création. On traitera des suivants: le cinéma, le livre et les arts de la scène ¹²⁰.

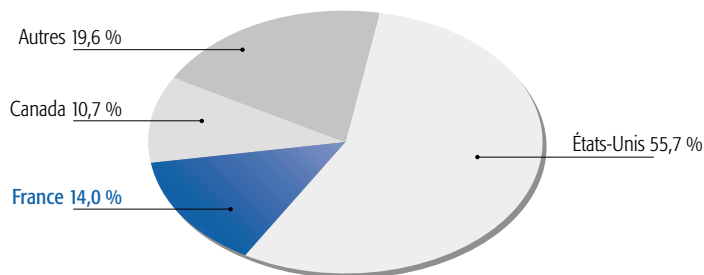
120. Faute de place, il est impossible d'aborder tous les secteurs de la culture.

Les Français au Québec

Même si les États-Unis conservent une emprise marquée sur le marché québécois du cinéma, la France y occupe quand même une place relativement importante. En effet, bon an mal an, la cinématographie française maintient au Québec une présence dynamique, qu'il s'agisse de films projetés sur les écrans québécois ou tout simplement de recettes. Qui plus est, la France domine largement en ce qui concerne les coproductions avec le Québec.

Au cours de la période 1996-2000, les films présentés en primeur dans les salles de cinéma du Québec ont toujours été majoritairement en provenance des États-Unis (55,7%). En deuxième position, on retrouve les films français avec 14,0%, dont le nombre arrive tout juste devant les films canadiens (10,7%).

Origine des films présentés en primeur dans les salles de cinéma du Québec, 1996-2000



Source : Médiafilm.

Outre les salles de cinéma, on notera également la présence importante du cinéma français à plusieurs festivals qui se tiennent au Québec, tels le Festival des Films du Monde de Montréal, le Festival international du nouveau Cinéma et des nouveaux Médias de Montréal, le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, etc.¹²¹.

121. Site Internet du Consulat général de France à Québec (www.consulfrance-quebec.org).

Il n'est certes pas surprenant de constater qu'au cours des cinq dernières années, ce sont les films américains qui ont, au Québec, généré le plus d'argent. Entre 1996 et 2000, une moyenne de 83,96% des recettes des projections au Québec ont découlé de films américains, pour un total de 107,8 millions de dollars. Les films québécois sont deuxièmes, avec des recettes de 6,5 millions de dollars (4,92%). Les films en provenance de la France se classent en troisième position, en dépit du fait qu'ils occupent le deuxième rang quant au nombre de films présentés. Ils ont accaparé 4,24% des recettes de l'industrie, soit 5,3 millions de dollars.

Tableau IX

Recettes des projections au Québec, selon le pays d'origine des films, 1996-2000 (en millions \$)

	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne (%)
États-Unis	88,4 (87,0%)	97,1 (83,4%)	111 (82,8%)	116,6 (80,5%)	126 (86,1%)	107,8 (83,96%)
Québec	2,7 (2,7%)	4,5 (3,9%)	9,7 (7,2%)	9,4 (6,6%)	6 (4,2%)	6,5 (4,92%)
France	5 (5,0%)	5,8 (5,0%)	4,5 (3,4%)	5,9 (4,1%)	5,4 (3,7%)	5,3 (4,24%)
Canada*	0,7 (0,7%)	0,3 (0,3%)	1,3 (1,0%)	1,8 (1,3%)	1,1 (0,8%)	1 (0,82%)
Autres	4,7 (4,7%)	8,4 (7,3%)	7,5 (5,6%)	10,8 (7,5%)	7,7 (5,3%)	7,8 (6,08%)
TOTAL	101,7	116,4	134,2	144,8	146,4	128,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications.

* Excluant le Québec.

Dans le secteur des coproductions, la France est de loin le principal partenaire du Québec. Elle arrive en effet en tête pour chacune des années de la période 1996-2000, avec au total 42 coproductions réalisées. Viennent ensuite, très loin derrière : le Canada et la Grande-Bretagne (12 chacun), la Belgique (3), la Suisse et l'Allemagne (2 chacun).

Tableau X

Coproductions – principaux partenaires du Québec, 1996-2000

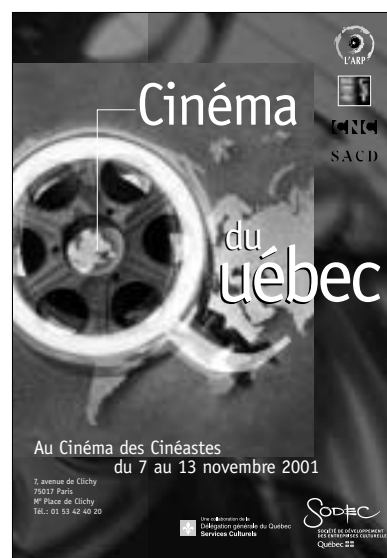
	1996	1997	1998	1999	2000	Total
France	6	10	11	5	10	42
Canada	-	3	3	2	4	12
Grande-Bretagne	1	1	6	3	1	12
Belgique	-	1	-	-	2	3
Suisse	-	1	-	1	-	2
Allemagne	-	-	-	-	2	2

Source : SODEC.

Les Québécois en France

Par ailleurs, la production cinématographique du Québec fait preuve d'un dynamisme, d'une vitalité et d'une qualité qui se traduisent autant par les succès et les prix qu'ont obtenus plusieurs films québécois sur la scène internationale, que par la hausse des exportations de ceux-ci¹²². Pourtant, nombreux sont ceux qui soutiennent qu'en France, le cinéma québécois ne connaît pas tout le succès qu'il mériterait. Plusieurs éléments sont ici à considérer, dont un certain effet de mode qui a déjà été favorable au cinéma québécois mais qui, aujourd'hui, se porte davantage vers les cinémas d'Asie, d'Iran ou des républiques d'ex-URSS. Il faut également prendre en compte la situation générale de la distribution et de l'exploitation en France. Peu de distributeurs sont aujourd'hui prêts à prendre des risques sur les « petites cinématographies ». De plus, une concentration autour des multiplexes a entraîné une forte diminution des écrans voués aux cinématographies peu diffusées. On constatera toutefois que le cinéma québécois obtient sur le marché français des résultats économiques comparables à ceux d'autres petites nations comme la Suisse, la Tunisie ou l'Argentine¹²³.

Des efforts appréciables sont néanmoins consentis afin d'améliorer la situation. Par exemple, la tenue d'une semaine intitulée *Cinéma du Québec à Paris* a pour objectif de promouvoir le film québécois en France et de renforcer les liens entre l'ensemble des chaînons des industries québécoise et française. Sa cinquième édition a été

122. Site Internet du MRI, *op. cit.*

123. Source : DGQP.

présentée du 7 au 13 novembre 2001 au Cinéma des Cinéastes par la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et l'Association des auteurs réalisateurs producteurs de France (ARP)¹²⁴. Relevons aussi qu'à l'occasion du *Printemps du Québec en France*, tenu en 1999, plus d'une centaine d'œuvres cinématographiques ont été projetées, avec la collaboration de différents diffuseurs français.

La visibilité des films québécois est également accentuée par leur projection dans des festivals cinématographiques français. Par exemple, en 2000, le *Stardom* de Denys Arcand et *Le Fantôme des trois Madeleine* de Guylaine Dionne ont été présentés au Festival international du film de Cannes, tandis que le *Kuproquo* de Jean-François Rivard l'était au Festival du court métrage de Clermont-Ferrand¹²⁵. Par ailleurs, le service culturel de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) cherche à favoriser « l'organisation de rétrospectives, d'hommages et d'événements spéciaux, en collaboration avec les cinémathèques, [...] les nombreux festivals qui existent, les associations culturelles, [et] les nouveaux réseaux de diffusion¹²⁶ ».

Le cinéma dans la coopération culturelle¹²⁷

Dans le cadre de la coopération culturelle franco-québécoise, plusieurs événements cinématographiques ont été organisés en 2001, grâce au soutien de la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ). On en notera quelques-uns dont une opération conjointe, baptisée *Partie de campagne*, menée en collaboration avec le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche. Essentiellement, cette collaboration s'est traduite, dans un premier temps (du 3 au 28 février 2001), par la programmation de films français à la cinémathèque québécoise (Montréal) et au Musée de la civilisation (Québec), en présence de réalisateurs français. Dans un second temps, des films québécois et français se sont succédé, en mai 2001, à la cinémathèque de Toulouse, à l'Institut Lomière de Lyon, à la cinémathèque de Grenoble, et en Bretagne, notamment à Rennes,

124. Site Internet du *Cinéma du Québec à Paris* (www.cinemaduquebec.com).

125. Site Internet de la SODEC (www.sodec.gouv.qc.ca).

126. « Clément Duhaime précise le rôle culturel qu'il entend donner à la Délégation générale du Québec à Paris », *CinéTVidéo & multimédia 2001*, vol. 20, n° 92, 14 mai 2001, p. 2.

127. Source : Direction de la coopération du MRI.

Quimper et Douarnenez. Un hommage a également été rendu au réalisateur Arthur Lamothe, avec la présentation de trois de ses films au Festival champs/contrechamps de Vic-en-Bigorre, du 3 au 8 juin 2001. Outre les 5 000 affiches et brochures qui faisaient mention de la collaboration du MRI, on dénombre une vingtaine d'articles qui ont couvert l'événement tant au Québec qu'en France.

Alors que des œuvres françaises étaient présentées au Festival international du Film sur l'art et au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, le conservateur du cinéma d'animation à la cinémathèque québécoise participait au Festival international et Marché du film d'animation d'Annecy, en plus de présider le conseil d'administration d'ASIFA-Canada, association internationale vouée à la promotion et à la sauvegarde de l'art d'animation. Le conservateur québécois a ainsi posé les fondations d'une future collaboration avec le Musée-Château d'Annecy.

Le livre

Les Français au Québec

Le livre épouse des genres multiples : roman, nouvelle, poésie, livre jeunesse, guide pratique, manuel scolaire, livre scientifique et autre ouvrage didactique. Au Québec seulement, près de 4 000 nouveaux titres sont publiés chaque année¹²⁸. « Avec la production étrangère, c'est plus de 25 000 nouveautés qui, tous les ans, envahissent les rayons des librairies et autres commerces¹²⁹ » du Québec. Ce marché représente près de 26 millions d'exemplaires vendus et près de 600 millions de dollars de recettes sur l'ensemble du territoire québécois¹³⁰.

La France occupe une place centrale dans l'industrie du livre au Québec. Pour la période 1994-1998, les importations québécoises de livres et d'imprimés français totalisaient 423,1 millions de dollars, soit 57,1 % de toutes les importations en ce domaine. Le Québec constitue d'ailleurs l'un des principaux marchés de l'édition française¹³¹. Suivent ensuite, loin derrière, les États-Unis (25,8%), la Belgique (3,9%), le Royaume-Uni (2%), l'Allemagne (1,5%) et la Suisse (0,5%).

128. Au prorata de la population, le volume d'édition de titres au Québec est supérieur aux résultats obtenus aux États-Unis, au Canada, et même en France. Voir : SODEC, *Rapport du Comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre*, Montréal, octobre 2000, p. 29.

129. Marc Ménard, *Les chiffres des mots : portrait économique du livre au Québec*, Montréal, SODEC, 2001, p. 17.

130. *Ibid.*

131. SODEC, *En bref – l'industrie québécoise du livre : références, chiffres et statistiques*, 3 mars 1999, p. 6.

Tableau XI

Importations québécoises, livres et imprimés, 1994-1998 (en millions \$)

	1994	1995	1996	1997	1998	% *
France	81,8	91,5	82	82,1	88,5	423,1 (57,1 %)
États-Unis	30,7	37,9	34,6	40,7	47,4	191,5 (25,8 %)
Royaume-Uni	3	3,2	2,9	2,6	3	14,8 (2 %)
Belgique	6,8	6,8	6,8	3,6	4,9	29,1 (3,9 %)
Suisse	0,9	0,7	0,7	0,6	0,7	3,9 (0,5 %)
Allemagne	1,6	2	1,5	1,5	4	10,8 (1,5 %)
Autres pays	9,3	11	10,5	14,3	19,7	65,1 (8,8 %)
TOTAL (tous les pays)	134,3	153,3	139,4	145,8	168,4	741,5

Source : Statistique Canada.

* L'addition des pourcentages n'équivaut pas à 100% en raison de l'arrondissement des nombres.

En ce qui a trait à la coédition, la France jouit, là aussi, d'un statut privilégié. Pour la période 1995-1998, 714 coéditions ont été recensées entre éditeurs québécois et partenaires étrangers. La grande majorité (58 %) concernait des éditeurs français, soit une centaine d'éditions par année. Les domaines de la littérature (romans, nouvelles, littérature jeunesse) et des sciences humaines (essais, psychologie, religion) sont particulièrement touchés par ce type de partenariat. Les coéditions Leméac-Actes Sud comptent pour 56 % des partenariats franco-québécois, et la collaboration entre les deux éditeurs est remarquablement soutenue d'une année à l'autre. Car si des maisons d'édition québécoises comme Hurtubise (littérature jeunesse, livre scolaire), Novalis (religion), Bellarmin (religion), Edisem (sciences) ont coédité avec des sociétés françaises une dizaine de titres au cours de cette période, il y a peu d'alliances de l'ampleur de celle de Leméac-Actes Sud¹³².

132. « Il importe de préciser ici que cette entente est exceptionnellement assortie d'une participation de Leméac au capital-actions d'Actes Sud ». *Ibid.*, p. 7.

La présence marquée de la France dans le paysage littéraire québécois se manifeste aussi par la participation de ses auteurs et de ses éditeurs à diverses manifestations au Québec, comme des salons du livre (Montréal, Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean, etc.) et des festivals (par exemple le Festival de la bande dessinée francophone de Québec)¹³³.

Les Québécois en France

Pour sa part, le Québec s'efforce de maximiser sa part du marché du livre en France. Pour la période 1994-1998, 10% des exportations québécoises de volumes et d'imprimés étaient destinées à la France, largement derrière les États-Unis (69,6%)¹³⁴, mais devant l'Allemagne (2,9%), le Royaume-Uni (1,3%), la Belgique (1,3%) et la Suisse (0,3%).

Pour certains, ces chiffres sont trop modestes, attendu que la France, marché francophone par excellence, semble un débouché naturel pour l'édition québécoise. D'aucuns parlent d'un manque d'intérêt en France pour le livre québécois, particulièrement à Paris. Mais le facteur principal expliquant les ventes plutôt restreintes de livres québécois en France est probablement beaucoup plus simple. En effet, comme l'explique la SODEC, les éditeurs français, qui contrôlent la distribution du livre en France, percevraient l'édition québécoise comme une concurrente directe, particulièrement dans le lucratif marché de Paris¹³⁵.



Bernard Pivot reçoit à son émission *Bouillon de culture* les auteurs québécois Gaëtan Soucy, Dany Laferrière et Robert Lalonde.

—
RAPPORT D'ACTIVITÉS, PRINTEMPS DU QUÉBEC —
FRANCE 1999

133. Voir : site Internet du Consulat général de France à Québec, *op. cit.*

134. Ce pourcentage élevé s'explique par « l'ajout d'exportations d'imprimeurs à celles des éditeurs, c'est-à-dire des commandes d'impression adressées par des éditeurs américains à des imprimeurs québécois, commandes destinées au marché américain. [...] Il est également possible que des retours de livres étrangers, effectués par les distributeurs locaux, soient enregistrés comme des exportations ». Marc Ménard, *op. cit.*, p. 239.

135. SODEC, *En bref – l'industrie québécoise du livre : références, chiffres et statistiques*, *op. cit.*, p. 6.

Tableau XII

Exportations québécoises*, livres et imprimés, 1994-1998 (en millions \$)

	1994	1995	1996	1997	1998	%
France	9,5	12,4	10,1	11,4	12,6	56,2 (10%)
États-Unis	50,6	57,4	77,4	94	111,3	390,9 (69,6%)
Royaume-Uni	1,9	2,3	1,4	0,9	0,7	7,4 (1,3%)
Belgique	2,3	1,5	1	1,3	0,6	7 (1,3%)
Suisse	0,3	0,5	0,4	0,1	0,2	1,7 (0,3%)
Allemagne	6,1	1,9	6,3	0,8	0,9	16,1 (2,9%)
Autres pays	20,3	24	17,3	13,6	6,3	81,8 (14,6%)
TOTAL	91,2	100,4	114,2	122,4	132,9	561,4

Source : Statistique Canada.

* La recension des exportations est moins précise que celle des importations qui figure avant, puisque les exportations ne sont pas soumises à des droits¹³⁶.

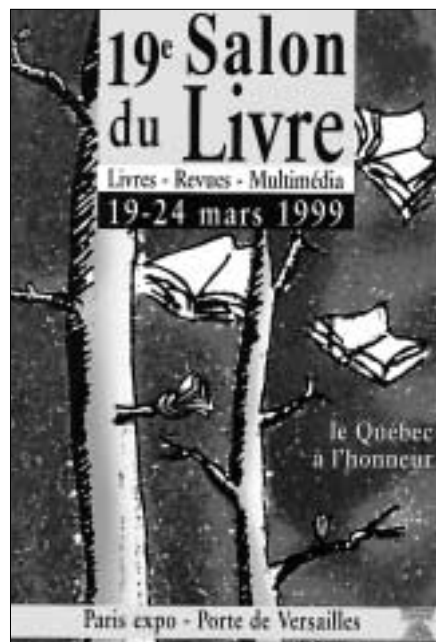
Dans cette perspective, les acteurs québécois doivent travailler à rendre leur produit incontournable en assurant une promotion constante de l'édition québécoise en France. Des efforts ont donc été déployés ces dernières années pour assurer cette présence permanente : depuis 1995, le livre québécois a pignon sur rue à Paris avec la **Librairie du Québec**. Celle-ci compte 12 000 références (incluant livres, disques, revues, cartes routières, etc.). En 2000, 40% des ventes ont été faites en librairie et 60% en diffusion. Outre la littérature, les ouvrages qui se vendent le mieux en librairie touchent le tourisme, l'histoire, les Premières Nations, et les guides sur l'immigration (un client sur six vient s'informer à la Librairie parce qu'il projette d'émigrer au Québec), alors que les livres en diffusion concernent plutôt la sociologie, la philosophie, la pédagogie, la science, l'écologie, et la jeunesse.

136. Marc Ménard, *op. cit.*, p. 239.

Environ deux fois par mois, la Librairie organise des lectures dans ses locaux avec des auteurs québécois. Elle participe aussi régulièrement à des salons et à des foires en province, en partenariat avec des libraires locaux ou des régionales de l'Association France-Québec¹³⁷. Son service de diffusion (DEQ – Diffusion de l'édition québécoise) travaille en collaboration avec une société française (CED – Centrale Édition et Diffusion), dont les représentants font des affaires avec environ 500 librairies à travers toute la France. La Librairie du Québec dispose aussi d'un service de ventes par correspondance en Belgique, en Suisse et dans d'autres pays européens¹³⁸.

En 1999, l'édition québécoise a largement bénéficié du Salon du livre de Paris, dont le Québec était l'invité d'honneur. S'inscrivant dans le cadre du *Printemps du Québec en France*, cet événement a permis une visibilité sans précédent de la littérature québécoise et de ses auteurs : 17 000 livres vendus et 221 000 visiteurs pour des ventes de près de 200 000 \$, comparativement à 25 000 \$ au salon de l'année précédente¹³⁹. Sans compter une couverture de presse impressionnante : les chroniqueurs ont, de manière presque unanime, souligné la créativité québécoise, tout spécialement en littérature. Aussi, les reportages sur le Salon du livre ont régulièrement relevé la place substantielle réservée aux auteurs néo-québécois, *Livre Hebdo* faisant l'éloge d'une « littérature régénérée par le brassage culturel¹⁴⁰ ».

Les retombées du Salon du livre ont été importantes. Dans la foulée, plusieurs projets ont vu le jour, comme le concept de « routes littéraires », dont le but est d'optimiser la présence d'auteurs québécois sur le territoire français. De plus, pour favoriser la relève dans le domaine du livre, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) a mis en place, en 2000, un programme de stages de jeunes libraires entre le Québec et la France.¹⁴¹



RAPPORT D'ACTIVITÉS, PRINTEMPS DU QUÉBEC — FRANCE 1999

137. Pour avoir des informations sur cette association, voir la section « Les associations Québec-France et France-Québec » de ce document.

138. Source : Librairie du Québec.

139. *Les ministres Beaudoin, Maltais et Julien rendent public le rapport sur le Printemps du Québec : d'excellents résultats, une coopération réussie*, Communiqué de presse, Québec, 25 novembre 1999.

140. Voir : allocution prononcée par la ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, précédant le spectacle de clôture du Printemps du Québec en France, Paris, 21 juin 1999.

141. Source : Service culturel de la DGQP.

En 2000, d'autres événements ont permis de favoriser le rayonnement de la littérature et du livre québécois en France. En effet, le Québec a été l'invité d'honneur de deux événements prestigieux: le Festival de la bande dessinée d'Angoulême et la Fête du livre de Saint-Étienne.

Le livre dans la coopération culturelle¹⁴²

Dans le cadre de la coopération culturelle franco-québécoise 2000-2001, plusieurs actions touchant le livre ont été soutenues par la CPCFQ. On notera parmi celles-ci:

- L'attribution du 36^e Prix littéraire Jean-Hamelin décerné par l'Association des écrivains de langue française, dont le lauréat est Louis-Bernard Robitaille pour *Le zoo de Berlin* aux Éditions du Boréal.
- La présence de la France au Salon international du livre de Québec, à la Rencontre internationale des écrivains et au Festival international Métropolis.
- La présence du Québec au Salon du livre de Paris.
- La participation des auteurs Ying Chen et Gil Courtemanche, dans le cadre d'un partenariat développé par la DGQP, à la Fête du livre de Saint-Étienne.



FRANÇOIS NADEAU, MRI

Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, en compagnie des récipiendaires de l'Ordre national du Québec, Bernard Pivot et Michel Drucker, Paris, 29 octobre 2001.

¹⁴². Source: Direction de la coopération du MRI.

Les Québécois en France¹⁴³

En France, s'il est un domaine où les Québécois se sont fait connaître et reconnaître durant les dernières décennies, c'est celui de la scène : au théâtre, en danse, en musique, en chanson ou en humour.

Depuis 1973, avec la présentation des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay, acclamée comme meilleure production étrangère de la saison en France, le succès du théâtre québécois ne se dément pas. *L'Homme gris* (1986) et *Le Faucon* (1996) de Marie Laberge, les productions de Robert Lepage, depuis *Vinci* en 1986 jusqu'à *La Damnation de Faust* en 2001, en passant par *Le Polygraphe*, *Les Aiguilles et l'Opium* et les Shakespeare (*Coriolan*, *Macbeth*, et *La Tempête*), sans compter *Les Sept branches de la Rivière Ota*, *La Face cachée de la lune*, etc. On rappellera aussi les mises en scène de Denis Marleau : *Maîtres anciens*, de même que *Le Passage de l'Indiana* de Normand Chaurette (1996). *Nathan le Sage* de Lessing a fait l'ouverture du Festival d'Avignon en 1997, *Le Petit Köchel* a fait de même en 2000, tout comme *Intérieur* de Maeterlinck en 2001. Soulignons également, toujours à Avignon, la présentation de *Celle-là* (1995) et du *Chant du Dire-Dire* (1999) de Daniel Danis, ainsi que celle de *Littoral* (1999) et de *Pacamambo* de Wajdi Mouawad (2000-2001).

On relèvera enfin les magnifiques succès du Théâtre des Deux Mondes sur tout le territoire français, notamment avec *L'Histoire de l'oie* de Michel-Marc Bouchard et les pièces de Suzanne Lebeau, sans oublier les trois pièces québécoises présentées au Théâtre du Vieux-Colombier de la Comédie-Française : *Les Reines* de Normand Chaurette en 1996, *Oublier* de Marie Laberge en 2000, et *Le Langue-à-langue des chiens de roche* de Daniel Danis en 2001.

En danse et en musique, les productions d'O Vertigo (*Chagall*, *Don Quichotte*), de La La La Human Steps (*Infante, c'est destroy II*), de Marie Chouinard (*Le Sacre du Printemps*), de Jean-Pierre Perreault (*Joe*), des Grands Ballets Canadiens de Montréal, les tournées de l'Orchestre symphonique de Montréal, du Nouvel ensemble moderne de Montréal, de pianistes tels Louis Lortie, André Laplante,

143. Cette section sur les artistes québécois en France est principalement constituée d'extraits d'un excellent article de Stéphan La Roche, directeur du service culturel de la DGQP, « Quarante ans de rayonnement culturel », *Le magazine du Québec*, numéro historique, octobre 2001, *op. cit.*, p. 48 à 51.

Marc-André Hamelin, la présence de chefs d'orchestre québécois, comme Charles Dutoit, Lorraine Vaillancourt, Jacques Lacombe, à la tête d'orchestres français, sont autant d'illustrations des talents québécois en sol hexagonal.

Mais aucune discipline n'exprime mieux la présence soutenue du Québec en France que celles de la chanson et des variétés. De Félix Leclerc à Jorane en passant par Pauline Julien, Raymond Lévesque, Plume Latraverse, Ginette Reno, Robert Charlebois, Claude Léveillée, Diane Tell, Michel Rivard, Isabelle Boulay ou Gilles Vigneault, ces dernières décennies ont vu le succès québécois aller croissant.

Il faut bien le dire, la renommée du Québec en France ne serait pas la même sans Luc Plamondon. Dès les premiers textes qu'il écrit avec François Cousineau pour Diane Dufresne, le succès est immédiat. La suite n'est qu'une enfilade de « tubes » : *Starmania* (avec Michel Berger) en 1979 au Palais des Congrès de Paris, *La Légende de Jimmy* (avec Michel Berger), en 1990 au Théâtre Mogador, et *Notre-Dame de Paris* (avec Richard Cocciante) en septembre 1998 au Palais des Congrès de Paris. Les spectateurs et les disques vendus se comptent en millions.



Luc Plamondon, au début de sa carrière, en compagnie de Fabienne Thibault, Gilles Vigneault et Diane Tell.

Aux Québécois déjà nommés, il faut ajouter Leonard Cohen, Fabienne Thibault, Daniel Lavoie, Lynda Lemay, Richard Desjardins, Lara Fabian, Garou, Jean Leloup, Nathalie Choquette, Bruno Pelletier, le groupe de jazz UZEB, et la liste pourrait s'allonger. Enfin, impossible de ne pas souligner le

succès de Céline Dion, grâce à la collaboration d'auteurs français comme Eddy Marnay et Jean-Jacques Goldman, réussite qui culmine lors des deux spectacles donnés devant 150 000 spectateurs au Stade de France en 1999.

En somme, le succès des artistes de la scène (particulièrement au cours des dernières années) est sans contredit l'une des plus belles réussites du Québec sur le territoire français, d'autant plus que ceux-ci ne doivent ce couronnement qu'à leur mérite. Ce triomphe est tel que les artistes québécois de la scène sont aujourd'hui considérés comme des protagonistes à part entière de la scène culturelle française et non plus simplement comme des acteurs étrangers à la fortune intermittente, ou comme des « cousins sympathiques » bénéficiaires d'un succès d'estime.

Le *Printemps du Québec en France*, qui s'est déroulé en 1999, participe à ce succès. Le secteur des arts de la scène n'a pas été en reste lors de cet événement : ce sont plus d'une trentaine de compagnies artistiques qui ont donné près de 300 représentations dans plus de 60 villes de France. Cela leur a permis de créer ou de consolider des réseaux de contacts si importants pour accroître leur présence sur la scène internationale, tout en générant au Québec des activités majeures en conception, création et production. « Il apparaît clair que [le *Printemps du Québec en France*] a servi de locomotive aux artistes comme aux entrepreneurs et que la couverture médiatique à laquelle le Québec a eu droit vaut à elle seule plusieurs millions de dollars¹⁴⁴ ». Aussi, on ne saurait passer sous silence « le panorama de la chanson québécoise, présenté lors de la spéciale de l'émission de télévision *Tapis rouge*, qui a été vue par 4,5 millions de Français auxquels il convient d'ajouter 1,5 million de Québécois. [...] Par les reprises, le nombre total de téléspectateurs atteindrait près de 10 millions dans toute la Francophonie¹⁴⁵ ».

On notera par ailleurs que l'organisme québécois CINARS (Commerce international des arts de la scène) a publié récemment une étude sur les exportations des spectacles québécois¹⁴⁶. Première en son genre, cette étude révèle que pour 1998-1999, les entreprises québécoises du secteur des arts de la scène ont réalisé à l'étranger des ventes excédant largement les 250 millions de dollars. Cette enquête indique que les principaux marchés d'exportation ont été les États-Unis, la France et le Japon. On y apprend également que les marchés internationaux pressentis pour 2002 par les 52 entreprises ayant participé à l'étude¹⁴⁷ seront le voisin américain (34 %), la France (26 %), le Japon (11 %), le Royaume-Uni (6 %) et l'Allemagne (6 %).

Les Français au Québec

En ce qui concerne la présence française au Québec dans le secteur des arts de la scène, il est difficile, sinon impossible, d'obtenir des données générales qui reflètent l'ensemble de la production. Mais comme chacun sait, le succès des artistes français a toujours été florissant au Québec. Combien de Québécois ont grandi aux sonorités de la grande chanson française ? Les poètes-chansonniers et

Le Printemps du Québec en France et France au Québec/la saison confirment la maturité des relations culturelles entre la France et le Québec.

144. Les ministres Beaudoin, Maltais et Julien rendent public le rapport sur le *Printemps du Québec* : d'excellents résultats, une coopération réussie, *op. cit.*

145. *Ibid.*

146. CINARS, *Étude sur la diffusion internationale des spectacles québécois*, Montréal, 2001.

147. Sur un total estimé d'environ 120 entreprises exportatrices du Québec.

autres troubadours de la génération des Piaf, Montand, Brassens, Ferrat, Trenet, Aznavour et Bécand font aujourd'hui place à de nombreux héritiers qui, plus que jamais, occupent une place de choix dans le cœur des Québécois de tous les âges. Et que dire de la danse et du théâtre français qui, année après année, continuent d'occuper massivement les planches québécoises ? On ne s'avancerait pas en affirmant que les Français des arts de la scène participent à la croissance artistique du Québec.



© C. THIERRY NAVA - GROUPE F

Le spectacle *Un peu plus de lumières* présenté par le Groupe F à Québec, le 8 septembre 2001, lors de la soirée d'ouverture de *France au Québec/la saison*.

Notons le plus récent happening artistique français au Québec touchant particulièrement la scène: la saison de la France au Québec. Ayant tenu plusieurs événements d'envergure à l'étranger ces dernières années, le gouvernement du Québec a décidé «de prolonger cette ouverture sur le monde en conviant d'autres pays à venir montrer aux Québécois ce qu'ils font de mieux sur le plan culturel¹⁴⁸». La France a été la première invitée: *France au Québec/la Saison* a été tenue à l'automne 2001. Plus de 600 représentants

du milieu artistique français ont participé à l'événement, dont l'objectif était d'offrir au public une image renouvelée de la culture française, axée principalement sur la jeune création contemporaine.

Selon les organisateurs, jamais une opération française d'une telle envergure n'a offert une palette aussi riche de talents en Amérique du Nord, en privilégiant des artistes porteurs d'une image neuve et dynamique de la France actuelle. Les domaines couverts ont été particulièrement nombreux: théâtre, danse, cinéma, arts plastiques, design, art des jardins, etc.¹⁴⁹.

148. Entrevue avec la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin, *op. cit.*

149. Source: Direction de la coopération du MRI.

La scène dans la coopération culturelle¹⁵⁰

La coopération culturelle franco-québécoise a comporté, en 2000-2001, plusieurs événements des arts de la scène qui ont été soutenus par la CPCFQ. En voici quelques-uns.

En théâtre, première percée significative sur la scène culturelle européenne du Théâtre du Trident de Québec lors de sa tournée en France de la pièce *À quelle heure on meurt ?*, d'après l'œuvre de Réjean Ducharme. La présentation de cette pièce a fait l'objet de nombreux articles dans les journaux français.

Le département de théâtre de l'Université du Québec à Montréal, appuyé par le MRI et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ainsi que par le ministère français de la Culture et de la Communication, a organisé la tenue d'un colloque sur la formation de l'acteur au Théâtre national de la Colline de Paris. Cet événement, qui s'est avéré un énorme succès (plus de 500 personnes inscrites), marque les débuts d'un réseautage majeur entre les écoles de formation d'Europe et d'Amérique du Nord.

La collaboration amorcée entre la Semaine mondiale de la marionnette de Jonquière et le Festival Marionnettissimo de Toulouse s'est poursuivie. Des missions furent effectuées de part et d'autre, permettant notamment au Québec de participer à la Biennale internationale des arts de la marionnette à Paris et au Festival d'Avignon, en plus d'établir de précieux contacts avec l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières, l'École nationale supérieure des arts de la marionnette de Charleville-Mézières et le Secrétariat général de l'Union internationale de la marionnette. La sélection de la programmation officielle du Festival jonquiérois 2002 a pu ainsi être grandement facilitée et les possibilités d'accueil en France de spectacles québécois ont été dégagées pour le Théâtre Incliné, Dynamo Théâtre, la compagnie Kobol, Populus Mordicus, et le Théâtre de la Pire Espèce.

Activité retour du Colloque sur le théâtre jeune public qui s'est déroulé en France à Saint-Denis en 1999, le projet conjoint *Cap sur l'écriture de théâtre jeune public et Cap sur la France* met la France à l'honneur par la présentation de spectacles à la Maison Théâtre de Montréal.

150. Nous tenons à remercier la Direction de la coopération du MRI, qui nous a fourni les textes dont de larges extraits sont repris dans cette section.

Par ailleurs, le MRI a apporté son soutien au 9^e Festival de théâtre des Amériques de Montréal dont le programme prévoyait 18 spectacles en provenance de 7 pays. Parmi ceux-ci, la France, avec Ariane Mnouchkine et son Théâtre du Soleil, battait la marche avec *Tambours sur la digue*.

Enfin, la coopération amorcée entre le Théâtre du Nouveau Monde de Montréal et l'Odéon Théâtre de l'Europe à Paris a porté fruit puisque dès la rentrée 2001, on présentait au Théâtre du Nouveau Monde la pièce *L'Orestie* d'Eschyle, mise en scène par Georges Lavaudant. Avec cette pièce, l'Odéon Théâtre de l'Europe a également été en tournée à travers le Québec dans le cadre des sorties du Théâtre du Nouveau Monde.

En danse, la coopération culturelle franco-québécoise en 2000-2001 s'est également montrée dynamique. De mars à juillet 2001, la compagnie Manon fait de la danse a collaboré avec l'organisme français Regard du Cygne au projet *Création chorégraphique 24 caprices étude n° 3*. Il s'agit d'un projet novateur, proposant une collaboration originale entre des artistes québécois et français en vue de créer trois œuvres distinctes en littérature, danse et cinéma. La première de cette collaboration eut lieu dans le cadre du Festival international de nouvelle danse de Montréal, à l'automne 2001.

À l'occasion du projet *Bancs d'essai internationaux*, Robert Duplessis, directeur général de Tangente (diffuseur montréalais spécialisé dans la diffusion de danse contemporaine), a renouvelé son partenariat par l'ajout de collaborateurs provenant de Berlin et du sud de la France. Monsieur Duplessis, qui préside également le Regroupement des partenaires européens, a en outre effectué la préparation nécessaire à la tournée de sept pays en février et mars 2002. Tangente travaille aussi sur deux projets distincts avec la France, l'un à Istres pour *Bancs d'essai internationaux*, et l'autre à Lille pour *Repérages de danse à Lille*.

Dans le cadre d'une collaboration entre les Jeunesses musicales du Canada, l'École supérieure de danse du Québec et le Jeune Ballet de France, le MRI a apporté son soutien à un projet de tournée au Québec de jeunes artistes professionnels français.

En musique, la coopération culturelle franco-québécoise en 2000-2001 a été marquée par plusieurs événements. D'abord, en septembre 2000, le Domaine Forget de Charlevoix a été accrédité comme premier *Centre culturel de rencontres* hors Europe. Cette reconnaissance confirme la qualité de son travail accompli

en musique contemporaine et la volonté commune de favoriser des échanges intercontinentaux. En outre, elle permet de positionner le Québec au sein d'un réseau fort bien établi en France et en Europe.

En 2001, la collaboration entre le Domaine Forget de Charlevoix, le Nouvel Ensemble moderne de Montréal et la Fondation Royaumont (Val d'Oise) s'est poursuivie et a donné lieu : 1) à des cours de composition et à des échanges de compositeurs ; 2) à des résidences croisées et à des concerts de création ; 3) à des commandes pédagogiques (sensibilisation du jeune public, rencontres entre professionnels et amateurs, accueil d'ensembles) ; 4) à des échanges de jeunes chanteurs professionnels ; 5) à une création de la directrice artistique du Centre de recherche et de composition chorégraphique de Royaumont intitulée *L'œil de la forêt*.

Par ailleurs, le MRI a apporté son soutien financier au projet Festival en chanson de Petite-Vallée traverse l'Atlantique, avec l'auteure-compositrice-interprète Laurence Jalbert à la barre. Il s'agit ici d'un nouveau concept par lequel des artistes, artisans et techniciens de même que le lauréat du prix OFQJ du Festival en chanson de Petite-Vallée s'associent à des artistes professionnels pour une tournée en France.

Dans le cadre du *MEG 3^e édition* (événement international de diffusion des musiques électroniques), *Les Couch Potatoes* et Miguel Graça ont participé, en juin 2001, à son volet parisien avant d'offrir leurs prestations à Lyon et à Londres, dans le cadre de la mini-tournée MEG-Europe. En misant sur la French Touch qui connaît actuellement un immense succès à l'échelle planétaire, le MEG entend participer au positionnement de Montréal en tant que carrefour culturel des nouvelles musiques entre l'Europe et l'Amérique. D'autre part, le volet montréalais du MEG a proposé quatre soirées de prestations *dj's* et des spectacles *live*, en octobre 2001, accueillant des artistes français et européens de scène électro, qui se sont produits en plateau mixte avec des groupes québécois.

La Société de développement des entreprises culturelles du Québec

La Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) est une société d'État placée sous la responsabilité du ministre de la Culture et des Communications. Depuis sa création, en 1995, la SODEC contribue à l'essor de la culture québécoise au Québec et à l'étranger en soutenant l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, relevant des domaines suivants: cinéma et production télévisuelle, disque et spectacle de variétés, livre et édition spécialisée, métiers d'art et multimédia. Ses bureaux se trouvent à Montréal et à Québec¹⁵¹.

La SODEC a mis en place différents programmes de soutien, dont *Sodexport* qui est un programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel. Celui-ci poursuit quatre principaux objectifs: 1) favoriser le rayonnement culturel du Québec à l'étranger; 2) élargir et diversifier les marchés hors Québec des entreprises culturelles, accroître leur compétitivité et consolider leurs assises financières; 3) proposer une aide adaptée aux besoins particuliers des entreprises culturelles; 4) permettre à ces entreprises une meilleure connaissance de leur marché cible et les soutenir dans la réalisation d'un plan d'affaires ou d'un projet d'exportation, notamment en partageant certains risques financiers, sous forme de subvention ou d'avance remboursable. Ce programme d'aide se divise en trois volets: *Sodexport – Entreprise*, *Sodexport – Projet*, et *Présence collective dans les marchés et foires et autres activités de rayonnement culturel*¹⁵².

En 1999-2000, près de la moitié (46,6%) du budget de Sodexport touchait des événements qui se déroulaient en France. Parmi ceux-ci, on retrouve le Salon international du livre de Paris, le Festival international du film de Cannes, le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, la semaine du Cinéma du Québec à Paris, la Foire internationale de Caen où le Québec était à l'honneur, le Printemps du Québec à Bourges et à Caen, l'exposition «Reliure d'art» au Musée Labenche d'art et d'histoire de Brive-la-Gaillarde, etc. C'est le cinéma qui a été le domaine artistique le plus soutenu en France par Sodexport¹⁵³.

151. Site Internet de la SODEC, *op. cit.*

152. *Ibid.*

153. Source: SODEC.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est une société gouvernementale qui relève du ministre de la Culture et des Communications. Fondé en 1992, le CALQ se consacre essentiellement au développement et à la diffusion des arts. Son siège social est situé à Québec, mais il possède également un bureau à Montréal¹⁵⁴.

Grâce à cette société, le gouvernement québécois apporte son soutien, comme partenaire, aux artistes professionnels et aux organismes culturels sans but lucratif. En effet, le CALQ soutient, partout au Québec, la création, l'expérimentation et la production dans les domaines suivants : arts visuels, métiers d'art, littérature, arts du cirque, théâtre, musique, danse, arts multidisciplinaires, arts médiatiques et recherche architecturale. Aussi, il favorise le perfectionnement des artistes professionnels. Son objectif est de contribuer au rayonnement culturel du Québec sur les marchés locaux et internationaux. Le Conseil agit également comme conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Communications sur toute question relative aux domaines ou aux matières relevant de sa compétence¹⁵⁵.

En plus de coordonner des concours qui attribuent des prix à l'excellence artistique, le CALQ met principalement à la disposition des artistes professionnels et des organismes artistiques divers programmes d'aide financière sous forme de subventions et de bourses. Au cours de l'exercice 1999-2000, la grande majorité des projets soutenus à l'étranger (23 sur 41) l'a été en France. Les projets qui s'y sont réalisés touchaient surtout les domaines du théâtre et de la danse¹⁵⁶.

L'Association française d'action artistique

L'Association française d'action artistique (AFAA) est un organisme qui a pour mission de diffuser à l'étranger la création et le patrimoine artistiques français. Créée en 1922 et déclarée d'utilité publique en 1923, elle met en œuvre la politique culturelle extérieure de la France, telle qu'élaborée par le ministère des Affaires étrangères (MAE) et le ministère de la Culture et de la Communication, et fait voyager, tout autour du monde, aussi bien des œuvres que des créateurs français¹⁵⁷.

154. Site Internet du CALQ (www.calq.gouv.qc.ca).

155. *Ibid.*

156. Source : CALQ.

157. Site Internet de l'AFAA (www.afaa.asso.fr).

L'AFAA « intervient dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, de l'architecture, du patrimoine, des arts appliqués et de l'ingénierie culturelle¹⁵⁸ ». Elle organise, coorganise ou participe de diverses manières à la tenue de manifestations culturelles françaises à l'étranger. Par exemple, pour les arts de la scène seulement, elle collabore avec plus de 400 artistes, groupes musicaux, théâtres et chorégraphes dans le monde à travers plus de 500 tournées internationales. L'Association joue également un rôle central dans le cas des *saisons* étrangères tenues sur le territoire français, qu'elle accueille en proposant du cofinancement ou encore son savoir-faire.

C'est à l'AFAA qu'on a confié, à l'automne 2001, l'organisation de l'événement *France au Québec/la saison*. C'était sa première expérience comme organisatrice d'une saison française à l'étranger.

158. *Ibid.*

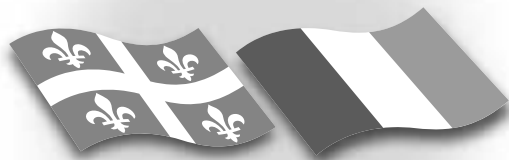


OFQJ

Stagiaires québécois de l'OFQJ à la Maison du Québec à Saint-Malo, 1998.



LES relations personnelles



Les liens entre le Québec et la France s'appuient sur le dynamisme et l'intérêt mutuel des deux sociétés, mais, à la base, leur richesse est d'abord fonction de rapports entre des personnes. Dans tous les domaines, les échanges franco-québécois reposent avant toute chose sur la sympathie que peuvent éprouver les uns pour les autres des milliers d'individus québécois et français. C'est la conjugaison de ces accointances qui, en dernière analyse, détermine la qualité de la coopération et l'intensité des contacts politiques et culturels¹⁵⁹.

Les relations personnelles comprennent les échanges de jeunes mis en œuvre par des organismes comme l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), les associations Québec-France et France-Québec et le Comité d'action politique franco-québécois (CAPFQ). La sympathie franco-québécoise est largement tributaire de ces brassages : revenus dans leur pays, les jeunes deviennent souvent de formidables promoteurs du pays hôte, après y avoir développé des amitiés durables. Les échanges culturels constituent également un élément incontournable des relations personnelles ; comment, en effet, ne pas tenir compte de l'incroyable foisonnement des liens qui se tissent lors des tournées, foires, festivals, salons, congrès et autres activités de toutes sortes ?

La présente section se limitera toutefois à trois grands secteurs des relations personnelles : les échanges scolaires et universitaires, l'immigration et le tourisme.

159. Sur l'amitié entre les deux peuples, voir le très intéressant sondage de Léger Marketing, *La perception du Québec en France* (novembre 1998), qui montre que 42% des Français affirment considérer le Québec comme « l'État francophone dont ils se sentent le plus proches ».

Les échanges scolaires et universitaires

L'une des premières ententes franco-québécoises concernait le secteur de l'éducation. En effet, c'est en 1965 que le Québec et la France signaient une entente sur un programme d'échanges et de coopération pour favoriser l'échange de professeurs et de chercheurs universitaires, le perfectionnement des enseignants, l'élaboration de programmes scolaires et d'enseignement technique ainsi qu'une plus grande mobilité des étudiants. Cette entente remettait en quelque sorte entre les mains des gouvernements, et notamment de la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ)¹⁶⁰, le sort de la coopération en éducation, qui se limitait auparavant aux initiatives ponctuelles de la communauté universitaire¹⁶¹.

Que ce soit l'Entente relative aux droits de scolarité signée en 1978¹⁶², l'Entente en matière de sécurité sociale conclue en 1979¹⁶³, la création du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) en 1984¹⁶⁴, le lancement du concours *Histoires croisées: histoires de vies franco-québécoises* en 1998¹⁶⁵, ou la mise en place de certains programmes de l'OFQJ¹⁶⁶, nombreux sont les exemples qui témoignent de la volonté des deux gouvernements de faciliter et de renforcer continuellement la coopération, non seulement au niveau universitaire mais aussi aux autres niveaux d'enseignement.

*La coopération
en éducation :
une relation
privilegiée.*



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

160. Voir la section « La Commission permanente de coopération franco-québécoise » du présent document.

161. Hélène Latouche, « Le point de vue du ministère des Relations internationales », CCIFQ (sous la direction de Anne Legaré et Jean-Pierre Bardet), *Penser la coopération interuniversitaire franco-québécoise: actes du Colloque des 5, 6 et 7 mars 1997*, Paris, 1997, p. 200.

162. Cette entente stipule que tout ressortissant français bénéficie du régime général de droits de scolarité qui s'applique aux étudiants et aux élèves québécois.

163. Cette entente, qui a été modifiée en 1989 et en 1998, touche à la protection sociale des élèves et des étudiants ainsi que des participants à la coopération franco-québécoise en matière d'assurance maladie, d'accidents de travail et de maladies professionnelles.

164. Voir la section « Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise » du présent document.

165. Ce concours « vise à favoriser les échanges éducatifs et à familiariser les élèves [du secondaire du Québec et de la France] à l'utilisation des technologies d'information et de communication, via le réseau Internet ». Voir : site Internet du concours *Histoires croisées: histoires de vies franco-québécoises* (concours2002.educationquebec.qc.ca).

166. Plus précisément : *Coopération institutionnelle et étudiante (CIE)* et, pour les étudiants québécois spécifiquement, *Poursuite d'études collégiales et universitaires en France (PECUF)*. Voir plus haut la section « Office franco-québécois pour la jeunesse ».

Dans la foulée de cette coopération institutionnelle, de nombreux réseaux de contacts entre professeurs et entre chercheurs se sont développés, des ententes bilatérales entre collèges et universités (notamment entre laboratoires et centres de recherche) ont été signées, et des milliers d'étudiants québécois et français ont traversé l'Atlantique, reprenant ainsi l'initiative des échanges qui outrepassent largement aujourd'hui le cadre de la CPCFQ. En fait, c'est « un véritable tissu de relations interpersonnelles qui s'est noué ¹⁶⁷ » et élargi entre le Québec et la France grâce à la coopération institutionnelle en éducation.

On soulignera de manière plus marquée, au sein du dispositif institutionnel, les trois accords centraux présentés ci-dessous.

La Convention CREPUQ

Depuis 1984, les universités québécoises et françaises peuvent volontairement adhérer à la convention dans le cadre de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ¹⁶⁸.

Cette convention a pour but d'encourager et de faciliter les échanges d'étudiants québécois et français issus des établissements universitaires signataires. Elle permet aux étudiants inscrits à temps plein de passer un semestre ou une année dans un établissement dans l'autre pays, tout en bénéficiant d'un certain nombre d'avantages ¹⁶⁹.

Au moment de sa création, la Convention CREPUQ comptait une dizaine d'établissements universitaires signataires. Au fil des ans, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter pour atteindre, en 1999-2000, un total de 182, soit 9 universités québécoises et 173 universités françaises. Même constat pour les étudiants ayant bénéficié de cette convention : alors qu'on n'en recensait que 4 en 1984-1985, ils sont en 1999-2000 plus de 1 400 à traverser l'Atlantique pour poursuivre des études grâce à ce dispositif.

167. Hélène Latouche, *op. cit.*, p. 200.

168. Site Internet du Consulat de France à Québec, *op. cit.*

169. Voir : MRI, ministère de l'Éducation du Québec, ministère français des Affaires étrangères, ministère français de l'Éducation nationale, *La coopération universitaire franco-québécoise : guide des modalités d'accès aux études supérieures en France et au Québec*, 1997, p. 5.

Tableau XIII

Évolution du nombre d'étudiants québécois et français ayant bénéficié de la Convention CREPUQ, 1984-2000

	Étudiants québécois	Étudiants français
1984-1985	2	2
1985-1986	23	3
1986-1987	49	63
1987-1988	91	111
1988-1989	62	211
1989-1990	100	228
1990-1991	109	282
1991-1992	135	397
1992-1993	164	551
1993-1994	194	674
1994-1995	166	669
1995-1996	184	744
1996-1997	158	890
1997-1998	174	1 088
1998-1999	189	1 234
1999-2000	168	1 326
TOTAL	1 968	8 473

Source : CREPUQ.

L'Accord-cadre franco-québécois sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études

Cet accord date de février 1996 et favorise les échanges d'étudiants entre le Québec et la France, en fixant les modalités de reconnaissance réciproque des diplômes et de validation des études. Car la reconnaissance mutuelle des diplômes contribue de manière déterminante à l'augmentation du flux des échanges d'étudiants. Par exemple, l'article 2 stipule que «le baccalauréat français et le diplôme d'études collégiales québécois (DEC) sont reconnus réciproquement comme donnant accès au premier cycle d'études supérieures au Québec et en France, dans le respect des conditions d'admission propres à chaque partie¹⁷⁰».

¹⁷⁰. *Ibid.*, p. 9.

Cet accord-cadre touche tous les domaines, à l'exception notamment « des formations de santé et de médecine vétérinaire qui relèvent d'accords particuliers entre établissements d'enseignement supérieur¹⁷¹ ». Environ 140 universités québécoises et françaises avaient ratifié l'accord-cadre en 1998¹⁷².

La Convention-cadre sur les cotutelles de thèses entre les établissements d'enseignement supérieur québécois et français

Mise en place en octobre 1996¹⁷³, cette convention vise à favoriser la mobilité des étudiants au doctorat en fixant les modalités d'une nouvelle procédure de cotutelle de thèses entre établissements d'enseignement supérieur québécois et français. Plus précisément, elle permet à un doctorant d'être supervisé par deux directeurs de thèse, l'un au Québec et l'autre en France, et de recevoir un diplôme de doctorat de chacun des deux pays, après une soutenance unique. Le libellé des diplômes « fait mention de la collaboration de l'établissement partenaire ainsi que de la cotutelle¹⁷⁴ ». Au préalable, le doctorant a effectué « sa scolarité et ses travaux de recherche en alternance entre le Québec et la France, par périodes déterminées d'un commun accord entre les deux directeurs de thèse¹⁷⁵ ». Près de 140 universités québécoises et françaises avaient signé la convention-cadre en 1998.

Les étudiants français au Québec

Il n'y a pas si longtemps, les échanges universitaires étaient pratiquement à sens unique : les étudiants québécois s'inscrivaient par milliers dans les universités françaises, principalement en lettres et en sciences humaines. Les étudiants français, eux, sauf quelques cas bien circonscrits (stages en médecine, échanges aux Hautes Études Commerciales ou à Polytechnique), demeuraient en France¹⁷⁶. Mais les proportions se sont inversées : aujourd'hui, ce sont plutôt les Français qui traversent l'Atlantique en masse pour poursuivre leurs études au Québec¹⁷⁷.

171. *La coopération universitaire franco-québécoise : guide des modalités d'accès aux études supérieures en France et au Québec, op. cit.*, p. 8.

172. CCIFQ, *Quinzième rapport annuel 2000, op. cit.*, annexe 3.

173. Site Internet du Consulat de France à Québec, *op. cit.*

174. *La coopération universitaire franco-québécoise : guide des modalités d'accès aux études supérieures en France et au Québec, op. cit.*, p. 14.

175. *Ibid.*, p. 15.

176. Louis-Bernard Robitaille, « Véritable ruée des étudiants français vers le Québec », *La Presse*, samedi 12 avril 1997, p. B5.

177. Voir : Michèle Georges, « Ils étudient au Québec », *L'Express*, n° 2393, semaine du 15 au 21 mai 1997, p. 97.

Parmi les 65 321 étudiants étrangers qui ont poursuivi leurs études dans les diverses universités québécoises pour la période 1996-2000, les étudiants français constituaient le plus gros contingent en provenance d'un même pays, soit 17 585 individus. Pendant cette période, ils ont constitué en moyenne plus du quart de tous les étudiants étrangers au Québec, avec un sommet en 1999 (29%). Viennent ensuite, loin derrière, les étudiants en provenance des États-Unis (10,5%), du Maroc (5,9%), de la Tunisie (3,8%) et de la Chine (2,5%).

L'ampleur et la vitesse de l'accroissement du nombre d'étudiants français dans les universités du Québec constituent un phénomène étonnant. En effet, pour la période 1988-2000, ce nombre a plus que quadruplé: alors qu'en 1988, on ne comptait que 912 étudiants français au Québec, ils sont aujourd'hui plus de 4 000 à s'inscrire dans les universités québécoises, dont près du tiers par l'intermédiaire de la Convention CREPUQ.



JEAN-RENÉ ARCHAMBAULT, MRI

La présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini, et le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, lors d'une réception à Montréal, en octobre 2000, en l'honneur des 400 boursiers de la région Rhône-Alpes qui étudient au Québec.

Tableau XIV

Étudiants étrangers inscrits au trimestre d'automne dans les universités québécoises selon les cinq principaux pays, 1996-2000

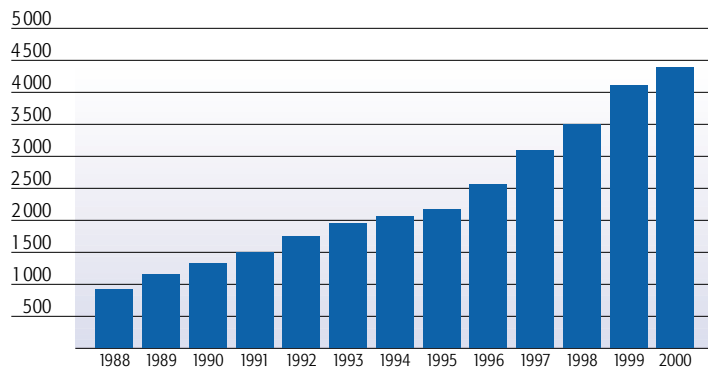
	1996	1997	1998	1999	2000	Total
France	2 563 (23,1 %)	3 064 (26,1 %)	3 466 (28 %)	4 130 (29 %)	4 362 (28,1 %)	17 585 (26,9 %)
États-Unis	1 105 (10 %)	1 121 (10 %)	1 286 (10,2 %)	1 559 (11 %)	1 769 (11,4 %)	6 840 (10,5 %)
Maroc	605 (6 %)	672 (6 %)	742 (6 %)	842 (6 %)	966 (6,2 %)	3 827 (5,9 %)
Tunisie	379 (3,4 %)	393 (3,3 %)	442 (3,5 %)	598 (4,2 %)	695 (5 %)	2 507 (3,8 %)
Chine	278 (2,5 %)	283 (2,4 %)	305 (2,4 %)	376 (2,6 %)	423 (2,7 %)	1 665 (2,5 %)
TOTAL (5 principaux pays)	4 930 (44,5 %)	5 533 (47,1 %)	6 241 (50 %)	7 505 (52,2 %)	8 215 (53 %)	32 424 (49,6 %)
TOTAL (tous les pays)	11 073	11 743	12 613	14 367	15 525	65 321

Source : Système RECU, MEQ.

Comment expliquer cet engouement dans l'Hexagone pour les études au Québec ? Les efforts de coopération institutionnelle entrepris par les gouvernements québécois et français semblent avoir porté fruit. On peut dire que cette coopération est particulièrement stimulée par les activités du CCIFQ, notamment son travail d'information et de soutien auprès des étudiants français depuis plus d'une quinzaine d'années.

Mais il faut aussi le dire, l'accroissement de la qualité du réseau universitaire québécois par rapport aux années 1960-1970 n'est pas étranger à la venue croissante d'étudiants français. En effet, les universités québécoises possèdent plusieurs atouts : la richesse des bibliothèques universitaires (dont les livres sont directement accessibles sur les rayons) ; l'espace dont disposent les étudiants en classe et, plus généralement, sur le campus ; le nombre restreint d'étudiants dans les séminaires d'études supérieures ; la disponibilité des professeurs ; la grande accessibilité d'ordinateurs sur le campus ; des ressources et des outils Internet développés (dont un accès Internet et une adresse courriel automatiquement accordés à l'inscription), etc. Autre facteur non négligeable, le coût de la vie au Québec est très raisonnable¹⁷⁸.

Les étudiants français* dans les universités québécoises, 1988-2000 (en milliers)



Sources : Système RECU.

* Il s'agit d'étudiants français inscrits au trimestre d'automne qui ont un visa, un statut légal autre que citoyen canadien ou résident permanent, ou aucun statut légal. Les auditeurs, les résidents en médecine, les stagiaires postdoctoraux et l'effectif étudiant en situation d'accueil ne sont pas compilés.

178. Louis-Bernard Robitaille, *op. cit.*, p. B5.

En 2000, les établissements d'enseignement québécois les plus fréquentés par des Français étaient : l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, l'Université McGill et l'École polytechnique¹⁷⁹. Toujours pour la même année, les disciplines les plus populaires chez les étudiants français au Québec étaient : l'administration des affaires, les sciences biologiques, la science politique, le génie électrique, électronique et des communications, ainsi que l'économique¹⁸⁰.

Les étudiants québécois en France

« Il y a trente ans, des milliers d'étudiants québécois allaient chercher à l'étranger, en France en particulier, ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Aujourd'hui, cette situation n'est plus de mise, et le réseau universitaire québécois est considéré à juste titre, compte tenu de sa taille et des moyens [...] qui lui sont alloués, comme un des meilleurs au monde¹⁸¹ ».

Au fil des ans, malgré le prestige indéniable des universités françaises (particulièrement dans le domaine des humanités et de la littérature), le nombre d'étudiants québécois qui y sont inscrits aux trois cycles universitaires n'a cessé de décliner. On estime qu'ils seraient passés de plus de 3 000 dans les années 1970¹⁸² à environ 400 en 1987-1988¹⁸³, pour se fixer autour de 700 en 1999-2000¹⁸⁴. Il est malheureusement impossible de connaître leur nombre exact, car le ministère français de l'Éducation nationale, même s'il rassemble des informations quant à la nationalité des étudiants, ne collige pas de statistiques à un niveau plus fin d'agrégation (provinces, États fédérés ou régions)¹⁸⁵.

179. MEQ, Système RECU, avril 2000.

180. MEQ, Système RECU, décembre 2001. Les auditeurs, les résidents en médecine, les stagiaires postdoctoraux et l'effectif étudiant en situation d'accueil sont exclus de ces statistiques.

181. Roch Denis, « Les étudiants s'exilent moins », *Le Devoir*, 29 novembre 2000, p. A9.

182. CCIFQ, *La mobilité internationale des étudiants québécois*, Paris et Montréal, 2000, p. 11.

183. *Ibid.* D'ailleurs, l'effectif de l'Association des étudiants québécois en France (AEQF), fondée par Bernard Landry autour de 1965-1966, ne cesse de fondre. En 1999-2000, elle ne comptait plus qu'une poignée de membres et serait aujourd'hui pratiquement moribonde.

184. Voir : Roch Denis, *op. cit.*, p. B5.

185. Selon Roch Denis, ancien secrétaire général du CCIFQ et actuel recteur de l'Université du Québec à Montréal, l'Éducation nationale française serait cependant en train de considérer la possibilité de colliger cette information. Voir : *ibid.*

Certes, le MEQ dispose de chiffres assez précis sur le nombre d'étudiants québécois qui se rendent en France sous l'égide de la Convention CREPUQ, mais il s'agit tout de même là d'une information partielle, parce qu'elle ne tient pas compte des Québécois qui s'inscrivent eux-mêmes, directement, dans les universités françaises. Relevons, afin de donner un ordre de grandeur, que les 168 étudiants québécois qui ont profité de cette convention en 1999-2000 ne représenteraient qu'environ 25 % de l'ensemble des étudiants québécois sur le territoire français.

Il semble donc que les efforts pour stimuler les échanges dans le secteur de l'éducation aient été moins féconds dans le sens Québec-France. Quelques grandes raisons expliquent ce phénomène.

La première, c'est la proximité géographique et la valeur des universités américaines. La qualité et les moyens de celles-ci, inégalés dans le monde, constituent un facteur déterminant dans le choix des étudiants québécois. L'Observatoire des sciences et des technologies a récemment mené une enquête éclair sur la mobilité internationale des boursiers québécois et canadiens de six conseils subventionnaires du Québec et du Canada pour la période 1989-1998¹⁸⁶. On y apprend sans étonnement que pendant cet intervalle, environ 12 % des boursiers des organismes subventionnaires québécois ont choisi de poursuivre leurs études à l'étranger, majoritairement aux États-Unis (55 %). La France, qui a accueilli en moyenne 18 % de ceux-ci, constitue leur deuxième destination, suivie du Royaume-Uni (12 %), de la Suisse (2 %), de la Belgique (1,8 %) et de l'Allemagne (1,7 %).

La deuxième raison concerne directement le système universitaire français, ou du moins les perceptions qu'il suscite, à tort ou à raison : « méconnaissance de l'effort de recherche scientifique et de la diversité de l'offre de formation universitaire [...], complexité de [sa] structure [...], variations dans l'isomorphisme entre la structure des diplômes et programmes français et la structure québécoise, réputation de vétusté ou de non-conivialité des ressources de type auxiliaire (ressources de bibliothèque, informatique...), réputation d'inaccessibilité des professeurs et des chercheurs habilités à diriger les travaux, [ou encore] préjugés sur la disparité de niveau des formations de base (baccalauréats et licences)¹⁸⁷ ».

186. Il s'agit des organismes suivants : 1) le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds FCAR) ; 2) le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) ; 3) le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) ; 4) le Conseil de recherches médicales du Canada (CRM) ; 5) le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ; 6) le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Observatoire des sciences et des technologies (OST), *La mobilité internationale des étudiants canadiens et québécois*, Montréal, mai 2000.

187. CCIFQ, *La mobilité internationale des étudiants québécois*, op. cit., p. 13.

Une troisième série de raisons explique la faible mobilité des étudiants québécois vers l'Hexagone : le coût élevé de la vie en France combiné à la chute de la valeur du dollar canadien sur le marché des changes, le soutien plutôt modeste du gouvernement québécois pour les études à l'étranger, la « diminution des soutiens spécifiques pour les études en France ¹⁸⁸ » et le mode de financement des universités québécoises, qui repose sur le nombre d'inscriptions d'étudiants, ce qui n'encourage pas les établissements à favoriser la mobilité de leurs effectifs vers l'étranger ¹⁸⁹.

En dernier lieu, une autre raison, beaucoup plus simple celle-là, doit être évoquée : c'est que les universités québécoises, ayant connu depuis leur création une formidable expansion, sont aujourd'hui, par leur qualité même, un facteur de rétention des étudiants québécois. En effet, si l'amélioration de l'enseignement universitaire québécois a eu pour effet d'attirer en masse les étudiants étrangers, elle a aussi eu pour conséquence de capter une clientèle de Québécois qui, naguère, aurait préféré mener des études supérieures en France ou ailleurs à l'étranger.

Il n'empêche que le déclin du nombre d'étudiants québécois en France suscite une réelle inquiétude chez les responsables de la coopération franco-québécoise. D'ailleurs, l'analyse de ce phénomène a été, ces dernières années, au centre de colloques, séminaires, rencontres, enquêtes, etc. Et les mesures concrètes ne se font pas attendre : par exemple, le CCIFQ « entend contribuer à l'amélioration de l'information diffusée auprès des étudiants et des établissements universitaires québécois sur l'offre de programmes des universités françaises ¹⁹⁰ » ; un programme de bourses de courts séjours d'études à l'extérieur du Québec (PBCSE) est en vigueur depuis septembre 2000 ¹⁹¹ à l'initiative du MEQ, etc.

L'internationalisation du savoir et des formations confirme plus que jamais l'importance de favoriser également la mobilité professorale, « dont les programmes demeurent encore insuffisamment développés ¹⁹² ». Des actions concrètes ont aussi été réalisées dans ce domaine : par exemple, les Entretiens du Centre Jacques Cartier ont été créés en 1987. « Ces rencontres, qui se tiennent à Lyon tous

188. *Ibid.*

189. Roch Denis, *op. cit.*, p. A9.

190. *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, op. cit.*, p. 46.

191. Environ 20% des bourses allouées par ce nouveau programme concernent des étudiants qui poursuivent leurs études en France.

192. CCIFQ, *Quinzième rapport annuel 2000, op. cit.*, p. 1.

les ans et à Montréal tous les quatre ans, traitent de questions d'actualité dans des domaines divers. Elles ont, depuis, élargi leur rayonnement; elles réunissent actuellement des chercheurs de France et du Québec de même que du Canada, des États-Unis et de l'Europe¹⁹³». On notera également les Rencontres Champlain-Montaigne, dont les premières séances se sont déroulées en octobre 2001 à Québec. Ces rencontres, qui sont biennales et ont lieu en alternance à Québec et à Bordeaux, «se proposent d'examiner, au moyen de conférences de nature universitaire, les relations entre les universités et les partenaires socioéconomiques des espaces urbains et régionaux concernés, tout cela en exercice de comparaison entre les expériences et les contextes québécois et français¹⁹⁴».

L'immigration

Le Québec et la France, sociétés ouvertes et pluralistes, liées par l'histoire, par des valeurs communes et, surtout, par la même langue, représentent l'un pour l'autre une terre d'accueil privilégiée.

L'immigration française au Québec¹⁹⁵

On pense souvent que les Français choisissent le Québec par simple élan de cœur. Mais on doit en référer à l'histoire pour mieux saisir l'ensemble des circonstances ayant effectivement favorisé l'immigration française au Québec. En effet, son augmentation découle directement d'une implication de plus en plus importante du gouvernement québécois dans le domaine de l'immigration. Car jusqu'aux années 1960, l'immigration au Québec était entièrement déterminée par les politiques fédérales¹⁹⁶. Historiquement, c'est le Royaume-Uni qui était favorisé comme principal bassin d'immigrants à destination du Québec et du Canada. Aussi, pendant la période 1940-1960, on voyait rarement plus de 1 000 Français par année émigrer au Québec.

193. Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 14, n° 1, septembre-octobre 2000, p. 3.

194. Brochure *Les Rencontres Champlain-Montaigne – première édition, Québec, du 3 au 5 octobre 2001*.

195. Cette section sur l'immigration française au Québec est composée d'extraits de l'excellent article de Céline Trempe, « Les Français au Québec: quatre décennies d'émigration », *Le magazine du Québec*, *op. cit.*, p. 65 à 67.

196. Notons que l'un des mandats d'Hector Fabre, premier agent général du Québec à Paris (1882-1910) était d'encourager la venue d'immigrants français. Malgré un certain succès (400 immigrants français au Canada en 1902 et plus de 2 000 en 1910), « le travail d'Hector Fabre n'eut pas de réelles retombées [à long terme], car le gouvernement français souhaitait que le mouvement migratoire se fasse plutôt en direction des colonies. La France eut d'ailleurs cette politique pendant plusieurs décennies ». André Patry, *op. cit.*, p. 49. Aussi: *Le magazine du Québec*, *op. cit.*, p. 3.

Dans la foulée de la Révolution tranquille, l'immigration devient un enjeu important pour le Québec en raison de ses intérêts économiques, de sa spécificité culturelle et de sa démographie. Dès 1965, la législature québécoise voit la nécessité de créer un ministère de l'immigration. C'est plutôt un service de l'immigration qui est créé, devenant l'année suivante une direction générale de l'Immigration, puis finalement, en 1968, le ministère de l'Immigration du Québec, aujourd'hui ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)¹⁹⁷.

Quatre ententes entre le Québec et le Canada contribueront à établir le partage des pouvoirs en matière d'immigration. Retenons la plus récente, soit l'Accord Gagnon-Tremblay/McDougall, mieux connu sous le nom d'Accord Canada-Québec, qui a été conclu en février 1991. Cet accord reconnaît la responsabilité exclusive du Québec sur le plan de la définition et de la gestion de tous les programmes d'intégration destinés aux immigrants, y compris la sélection des immigrants indépendants et des réfugiés sélectionnés à l'étranger.

Les efforts soutenus de recrutement d'immigrants ont porté leurs fruits et le pourcentage d'immigrants francophones n'a cessé de croître. Les Français représentent désormais le contingent le plus important : en quatre décennies, près de 100 000 Français ont choisi le Québec comme terre d'immigration. Entre 1962 et 1969, alors que l'immigration se présente comme une donnée majeure de la modernisation du Québec, ils sont plus de 36 000 à répondre à l'appel. D'ailleurs, cette période a été celle de la plus forte immigration française, après une interruption presque totale de 200 ans. Les années 1970 ont toutefois marqué le pas (16 366 immigrants), tendance qui s'est poursuivie de 1980 à 1989 (11 179 immigrants), avant que le mouvement ne reprenne une forte allure au cours de la dernière décennie (26 857 immigrants).

*En quatre décennies,
près de 100 000
Français ont choisi
le Québec comme
terre d'immigration.*

Tableau XV

Les immigrants français au Québec, 1962-2000

	Nombre
1962-1969	36 041
1970-1979	16 366
1980-1989	11 179
1990-2000	26 857
TOTAL (1962-2000)	90 443

Source : Délégation générale du Québec à Paris, *Le magazine du Québec*, numéro historique, octobre 2001, p. 65.

197. On soulignera au passage que le Québec est la seule province canadienne à posséder un ministère et une politique de l'immigration.

Bien qu'elle ait connu d'importantes fluctuations depuis 1960, l'immigration française au Québec s'est néanmoins maintenue à un niveau largement supérieur à celui d'avant la Révolution tranquille. Et, comparativement aux autres pays, la France se maintient dans le peloton de tête : par exemple, pour la période 1996-2000, elle se situe au premier rang avec 12 545 immigrants, soit 8,6 % de l'ensemble de l'immigration au Québec (82 % des immigrants d'Europe occidentale sont français). Suivent ensuite la Chine (10 658 immigrants ; 7,3 %), l'Algérie (9 615 immigrants ; 6,6 %), l'ex-URSS (8 020 immigrants ; 5,5 %) et Haïti (6 939 immigrants ; 4,8 %), pour ne nommer que ceux-là.

Tableau XVI

Les immigrants admis au Québec selon les 10 principaux pays de naissance, moyenne pour 1996-2000*

	Nombres d'immigrants	%
France	12 545	8,6
Chine	10 658	7,3
Algérie	9 615	6,6
Ex-URSS	8 020	5,5
Haïti	6 939	4,8
Ex-Yougoslavie	6 740	4,6
Maroc	6 280	4,3
Inde	5 700	3,9
Roumanie	5 148	3,5
Sri Lanka	3 998	2,7
TOTAL (10 principaux pays)	75 643	51,9
TOTAL (tous les pays)	145 619	100,0

Source : MRCI, Direction de la planification stratégique.

* Données préliminaires pour 2000.

Pour cette même période, l'immigration française au Québec se caractérisait comme suit : 53,4 % des immigrants sont des hommes, 62 % sont célibataires, 61 % ne connaissent que le français et 37,2 % possèdent un diplôme collégial alors que 27,8 % détiennent un diplôme universitaire. L'âge moyen est de 27,3 ans¹⁹⁸. À la lumière d'un recensement qui a été fait en 1996 par le MRCI, on note aussi

198. MRCI, *Caractéristiques de la population immigrée, au moment de l'arrivée, dont le pays de citoyenneté est la France, 1991 à 2000.*

que les immigrants français ont tendance à s'installer dans toutes les régions du Québec, particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal, la Montérégie, les Laurentides, la communauté urbaine de Québec, Lanaudière, l'Estrie et l'Outaouais¹⁹⁹.

a) Le Service d'immigration du Québec à Paris

Huit services d'immigration du Québec (SIQ) se trouvent à l'étranger²⁰⁰. Le bureau de Paris, qui a été le premier à ouvrir ses portes en 1969, est le plus important²⁰¹. Son équipe, composée d'environ 30 personnes, sélectionne chaque année plusieurs milliers de candidats²⁰².

Rattaché à la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP), le SIQ-Paris était responsable en 2000 de la sélection des candidats à l'immigration qui proviennent non seulement de la France, mais aussi de plus de 80 pays et territoires d'Europe de l'Ouest, du Maghreb, de l'Afrique sub-saharienne et d'Israël.

Le SIQ-Paris remet aux candidats un certificat de sélection du Québec donnant accès au visa de résident permanent. Il transige avec huit services canadiens des visas : Accra, Berlin, Lisbonne, Londres, Nairobi, Paris, Pretoria et Tel-Aviv. Il émet également un certificat d'acceptation du Québec aux personnes désirant séjourner temporairement au Québec pour y étudier. Pour la seule année 2000, le nombre de candidats sélectionnés par le SIQ-Paris totalisait 10 875, dont 4 863 provenaient de la France (44,7 %), soit 33 réfugiés, 354 gens d'affaires et 4 476 travailleurs²⁰³.

199. MRCI, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 1996 : caractéristiques générales*, Collection Études, recherches et statistiques, n° 1, août 1998, p. 66 à 126.

200. Paris, Bruxelles, Damas, Hong-Kong, Mexico, New York, Vienne, Rabat (implantation). Voir le site Internet du MRCI (www.mrci.gouv.qc.ca).

201. *Le magazine du Québec*, op. cit., p. 65.

202. Avec l'ouverture d'un service d'immigration du Québec à Rabat en 2002, le nombre de candidatures sélectionnées par le SIQ-Paris diminuera substantiellement. Pour le moment, on ne peut affirmer si le bureau de Paris demeurera le plus important des SIQ à l'étranger.

203. Source : SIQ-Paris.

b) Les relations entre le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec et l'Office des migrations internationales

L'Office des migrations internationales (OMI) est un organisme public français, relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES). Créé en 1946²⁰⁴, l'OMI concentre aujourd'hui ses activités sur : « 1) *l'immigration*, avec une insistance particulière sur l'accueil des étrangers et de leur famille pour favoriser leur intégration au sein de la population française ; 2) *le retour au pays d'origine*, avec une attention spéciale donnée au développement local et à la formation ; 3) *l'expatriation*, avec l'ouverture depuis 1999 par l'OMI et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) d'un réseau public d'emploi à l'étranger²⁰⁵ ».

Le MRCI a conclu, en 1989, une entente avec l'OMI afin de favoriser l'expatriation au Québec de résidents français. Dans le cadre de cette entente, l'OMI hébergeait dans ses locaux une équipe franco-québécoise, chargée de faire la promotion de l'immigration au Québec auprès des Français. Cette équipe, composée de trois personnes, a rejoint en 2001 l'équipe du SIQ-Paris, de qui elle continue de relever, et s'appelle maintenant « Bureau de la promotion ».

On notera par ailleurs qu'à la suite de l'entente MRCI-OMI, un bureau de l'OMI a été ouvert à Montréal²⁰⁶. Sa mission première est d'aider les nouveaux arrivants français à intégrer le marché du travail québécois²⁰⁷. Cet accompagnement, effectué par une équipe franco-québécoise composée de six personnes, « s'articule en plusieurs axes : l'information, le suivi personnalisé, la documentation, la prospection, les placements²⁰⁸ » et d'autres services.

Au cours de l'année 2000, la Délégation de l'OMI pour le Québec a comptabilisé 8 739 utilisateurs de ses services. Elle a répondu à 3 279 demandes de renseignements et reçu 804 candidats possédant un visa de résident permanent et 606 candidats prospecteurs, pour un grand total de 1 410 usagers. De plus, elle a prospecté 2 109 entreprises et effectué 942 placements²⁰⁹.

204. Jusqu'en 1988, il s'appelait *Office national d'immigration*.

205. Site Internet de l'OMI (www.omi.social.fr).

206. Outre le Québec, l'OMI a plusieurs délégations à l'étranger : Espagne, Roumanie, Mali et Sénégal. Voir : *ibid.*

207. Voir : Délégation de l'OMI pour le Québec, *Rapport annuel 2000 de la Délégation de l'OMI pour le Québec*, Montréal, février 2001, p. 1.

208. L'OMI pour le Québec offre aussi un appui logistique, des cours d'anglais, etc. Voir : *ibid.*, p. 1 et 10.

209. *Ibid.*

L'immigration québécoise en France

Assez curieusement, les administrations québécoise et française ne publient pas d'information sur l'émigration québécoise vers la France. Il est même probable qu'aucune statistique à ce sujet ne soit colligée. Certes, les consulats généraux de France à Québec et à Montréal délivrent des visas de travail, d'études et de long séjour, mais les demandes de cartes de séjour se font en France. Or, comme on y ventile les demandeurs par nationalité sans tenir compte de tout autre « type » d'origine (États fédérés, territoire, province, etc.), nulle information n'est recueillie sur l'immigration québécoise.

Aucun organisme québécois ou canadien, que ce soit le SIQ-Paris, le MRI, le MRCI, la DGQP, l'Ambassade du Canada à Paris, ou Statistique Canada, n'est en mesure de produire les données pertinentes, ni, d'ailleurs, aucun organisme français (OMI, Institut national de la statistique et des études économiques [INSEE], etc.). On estime toutefois à environ 50 000 le nombre de Québécois vivant actuellement en France, dont 25 000 dans la région parisienne²¹⁰.

Le tourisme

Les touristes français au Québec

Le tourisme au Québec est en plein essor. En 2000 seulement, près de 21 millions de touristes ont voyagé au Québec et y ont dépensé plus de cinq milliards de dollars²¹¹. Parmi eux, 17 %, soit 3 571 009 personnes, provenaient de pays étrangers²¹². La France a constitué la deuxième (11,4 %) clientèle touristique internationale du Québec, loin derrière les États-Unis (63,2 %) mais largement devant le Royaume-Uni (3,8 %), l'Allemagne (2,5 %) et le Japon (2,0 %). Trois Français sur quatre (74,3 %) ayant visité le Canada se sont rendus au Québec.



Québec

LUC-ANTOINE COUTURIER

210. Source: SIQ-Paris.

211. Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref en 2000*, p. 4.

212. Précisons que 69,1 % provenaient du Québec et 13,8 % des autres provinces canadiennes. Voir: Tourisme Québec, *Rapport de gestion 2000-2001*, p. 45.

Les 406 315 Français qui ont foulé le sol québécois en 2000 y ont laissé 350 millions de dollars, soit 15,8% du total des dépenses effectuées par les touristes étrangers. Il s'agit du plus important marché européen du Québec. La clientèle touristique française au Québec se distingue par sa propension à visiter en grand nombre les régions: plus de la moitié de celle-ci (52%) s'est effectivement déplacée à l'extérieur des villes de Montréal et de Québec²¹³. En outre, les Français comptent parmi les visiteurs étrangers qui séjournent en moyenne le plus longtemps au Québec (10,5 nuitées), après les Belges (10,6 nuitées) et avant les Suisses (10,2 nuitées)²¹⁴.

Tableau XVII

Le tourisme international au Québec, 2000

	Nombre de touristes	Dépenses (en millions \$)
États-Unis	2 256 500 (63,2%)	1 147 (51,8%)
France*	406 315 (11,4%)	350 (15,8%)
Royaume-Uni*	134 343** (3,8%)	75* (3,4%)
Allemagne*	87 941** (2,5%)	53* (2,4%)
Japon*	73 087** (2,0%)	66* (3,0%)
TOTAL (5 principaux pays)	2 958 186	1 701
TOTAL (tous les pays)	3 571 009	2 215

Source : Statistique Canada.

* Données ajustées par Tourisme Québec.

** Données fournies à titre indicatif seulement.

Le tourisme français au Québec : une croissance foudroyante.

Ces dernières années, l'évolution du tourisme en provenance de la France a été littéralement foudroyante. Alors qu'autour de 40 000 Français voyageaient annuellement au Québec au début des années 1970, ils sont aujourd'hui plus de 400 000 à traverser l'Atlantique. Il s'agit de la deuxième destination long-courrier des Français²¹⁵. À partir de 1986-1988, de manière concomitante au développement de nouvelles lignes aériennes dites « charter », l'affluence des vacanciers français explose.

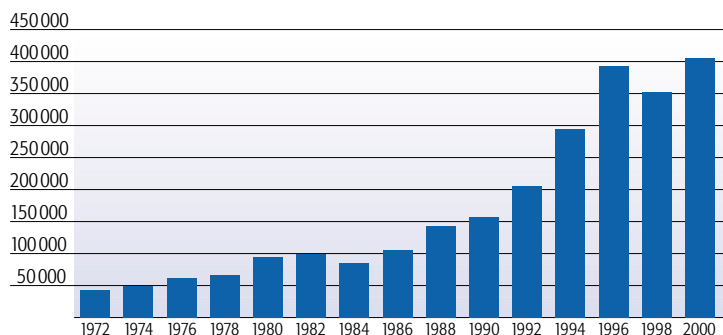
213. Pourcentage fourni à titre indicatif seulement par Statistique Canada et ajusté par Tourisme Québec.

214. *Le tourisme au Québec en bref en 2000, op. cit.*, p. 10.

215. Voir : *Le magazine du Québec, op. cit.*, p. 60.

Bien entendu, la langue commune se trouve au cœur des raisons qui poussent un nombre croissant de Français à choisir le Québec, mais d'autres facteurs comptent aussi : « la multiplicité des départs aériens, l'offre très diversifiée des voyagistes, la qualité des produits touristiques et l'accueil chaleureux des Québécois [...] donnent au Québec une image de destination touristique de haute qualité ²¹⁶ ».

Les touristes français au Québec, 1972-2000 (en milliers)



Sources : Destination Québec.

Destination Québec

Destination Québec est une société de droit français qui a été créée en 1996. Son mandat exclusif est de représenter, sur les marchés français, belge et luxembourgeois, l'organisme gouvernemental Tourisme Québec²¹⁷. La mission de Destination Québec est de conseiller Tourisme Québec sur les meilleurs moyens de promouvoir le Québec sur les marchés concernés. Aussi propose-t-elle un plan d'action annuel conforme à la stratégie globale de Tourisme Québec et veille-t-elle à sa mise en œuvre²¹⁸.

La stratégie marketing déployée par Destination Québec en France « vise principalement les consommateurs à haute contribution et ceux qui partent en basse saison²¹⁹ ». Cette stratégie se décline notamment par de nombreuses campagnes

216. *Ibid.*

217. D'autres sociétés *Destination Québec* existent aussi en Angleterre, en Allemagne et au Japon.

218. Source : Destination Québec.

219. *Le magazine du Québec, op. cit.*, p. 60.



RAPPORT D'ACTIVITÉS, PRINTEMPS DU QUÉBEC — FRANCE 1999

Campagne publicitaire dans le métro de Paris présentée par Tourisme Québec.

publicitaires à l'intention du grand public, comme des campagnes d'affichage dans le métro parisien, dans les gares, dans la presse écrite et à la télévision. Destination Québec, qui représente Tourisme Québec à une vingtaine de salons touristiques, permet aussi aux consommateurs et aux professionnels de l'industrie de se renseigner sur les régions et les expériences touristiques disponibles. En outre, de multiples services sont offerts aux consommateurs pour répondre à leurs demandes d'information (numéros de téléphone gratuits, maison de routage, site Internet). Enfin, les relations de presse sont largement utilisées pour faire connaître le Québec

au grand public. Tourisme Québec reçoit entre 150 et 200 journalistes français par année²²⁰.

L'équipe franco-québécoise de Destination Québec, composée de sept personnes, travaille en étroite collaboration avec la DGQP²²¹.

Les touristes québécois en France

Pour la période 1996-2000, on a recensé en moyenne 4 265 000 touristes québécois à travers le monde annuellement. Les États-Unis ont constitué leur destination de prédilection puisque les trois quarts s'y sont rendus chaque année (75,2 % ; 3 211 600 visiteurs). Suivent loin derrière: la France (4,5 % ; 190 200 visiteurs), le Mexique (2,5 % ; 106 800 visiteurs), Cuba (2,1 % ; 88 200 visiteurs) et le Royaume-Uni (1,6 % ; 70 600 visiteurs).

La France semble faire piètre figure à côté des États-Unis comme destination touristique privilégiée par les Québécois. Pourtant, si on la compare à sa plus proche « rivale »



FRANÇOIS NADEAU, MIRI

L'arc de triomphe.

²²⁰. *Ibid.*

²²¹. Source : Destination Québec.

européenne (Royaume-Uni; 1,6%), elle constitue largement la destination outre-mer préférée des Québécois.

Toujours pour la période 1996-2000, les Québécois se sont rendus en France pour les raisons suivantes : agrément (52 %) ; affaires et congrès (22,9 %) ; visite de parents et d'amis (19,5 %) ; autres (5,5 %) ²²². La durée moyenne de leur séjour était de 13,7 jours pour des dépenses équivalant à 238 millions de dollars par année (environ 1 250 dollars par séjour) ²²³.

La France constitue la destination touristique outre-mer préférée des Québécois.

Tableau XVIII

Les cinq principaux pays visités par les Québécois, moyenne pour 1996-2000

	Nombre de touristes	Dépenses (en millions \$)
États-Unis	3 211 600 (75,2 %)	1 257 200 000 (52,0 %)
France	190 200* (4,5 %)	238 000 000* (9,8 %)
Mexique	106 800* (2,5 %)	95 600 000* (4,0 %)
Cuba	88 200* (2,1 %)	64 200 000* (2,7 %)
Royaume-Uni	70 600* (1,6 %)	83 600 000* (3,5 %)
TOTAL (5 principaux pays)	3 667 400	1 738 600 000
TOTAL (tous les pays)	4 265 000	2 417 400 000

Source : Statistique Canada.

* Données fournies à titre indicatif seulement.

On notera qu'au prorata de la population, la France (60,4 millions d'habitants) est une destination touristique beaucoup plus populaire pour les Québécois que le Québec (7,3 millions d'habitants) ne l'est pour les Français : en effet, le nombre moyen de touristes québécois en France pour l'intervalle 1996-2000 (190 200 visiteurs) constituait presque la moitié du nombre moyen de touristes français qui se sont rendus au Québec pendant la même période (389 340 visiteurs).

222. Pourcentages fournis par Statistique Canada à titre indicatif seulement.

223. Source : Statistique Canada.

Conclusion

Depuis maintenant 40 ans, le drapeau fleurdelisé flotte sur la capitale française, où le Québec, rue Pergolèse, a officiellement pignon sur rue. À Québec, le Consulat général de France, installé rue Saint-Louis, dans la maison même où fut signée en 1763 la reddition de la Nouvelle-France, représente de manière immédiate son gouvernement auprès des autorités québécoises. Ce dispositif de représentations fournit l'armature diplomatique à une relation politique directe et privilégiée, riche d'une foule d'échanges à tous les niveaux gouvernementaux. Et cette relation préside à d'autres rapports, beaucoup plus larges ceux-là, touchant l'ensemble des activités de la vie des deux sociétés.

La coopération constitue la manifestation la plus concrète des liens d'amitié franco-québécois. Par ses ententes bilatérales, les divers organismes qu'elle met en œuvre et ses mécanismes nombreux, elle permet à des Québécois et à des Français de tous les âges, mais aussi à des groupes les plus variés, de s'enrichir des expériences et du vécu de la nation partenaire.

Les liens économiques entre la France et le Québec sont aussi fort importants. De part et d'autre, les acteurs économiques conçoivent de plus en plus l'autre pays comme un accès propice au marché continental d'en face. Néanmoins, à la lumière des récentes statistiques du commerce entre les deux nations, il faut apercevoir qu'un immense potentiel reste à concrétiser. On soulignera tout de même que l'essentiel des échanges se fait dans les secteurs les plus porteurs, à haute valeur ajoutée, comme les technologies et l'aéronautique.

Les rapports culturels ont assuré, au cours des siècles, la pérennité de la relation franco-québécoise. Les affinités découlant d'une langue et d'une histoire communes ont naturellement tissé de prospères interactions. Les artistes français ont toujours occupé une large place sur la scène culturelle québécoise; aujourd'hui encore, leur popularité ne s'y dément pas. En France, après des années

d'une fortune hésitante et de succès ponctuels, les artistes québécois s'épanouissent maintenant au cœur du paysage culturel. Et des deux côtés de l'Atlantique, les gouvernements veillent par des actions concrètes à ce que s'intensifie toujours davantage ce partage des patrimoines.

Mais au-delà du politique, de la coopération, de l'économie et de la culture, ce qui transcende les rapprochements et en constitue le vecteur fondamental, ce sont les liens de sympathie qui se forment et persistent entre les Français et les Québécois. Et ces relations personnelles se manifestent dans tous les domaines. Entre la France et le Québec, le flot continu et bilatéral des immigrants, des touristes, des étudiants, des professeurs, des chercheurs, etc., fait se développer chez des individus, aux horizons et aux âges les plus divers, un goût durable pour l'autre. C'est la toile serrée des amitiés personnelles qui donne toute sa force aux échanges entre les deux nations.

De plus en plus diversifiés, toujours plus prospères, ces échanges sont l'expression d'une relation bilatérale en mouvement, tournée vers l'avenir et faite d'enrichissements continus.

*Québec-France :
une relation en
mouvement, tournée
vers l'avenir et faite
d'enrichissements
continus.*

Annexes

Annexe I

Les délégués généraux du Québec à Paris

1882-1910	Hector Fabre*
1961-1965	Charles A. Lussier
1965-1976	Jean Chapdelaine
1976	Fernand Gourdeau p.i.**
1976-1977	François Cloutier
1977-1979	Jean Deschamps
1979-1984	Yves Michaud
1984-1985	Louise Beaudoin
1985-1986	Claude Roquet p.i.**
1986-1990	Jean-Louis Roy
1990-1991	Marcel Bergeron p.i.**
1991-1993	André Dufour
1993-1996	Claude Roquet
1996-1997	Marcel Masse
1997-2000	Michel Lucier
2000-	Clément Duhaime

* Agent général du Québec à Paris.

** Abréviation de par intérim.

Annexe II

Les consuls généraux de France à Québec, 1958-2001

1958-1963	Georges Denizeau
1963-1967	Robert Picard
1967-1971	Robert de Menthon
1971-1976	Marcel Bouquin
1976-1979	Marcel Beaux
1979-1983	Henri Réthoré
1983-1987	Renaud Vignal
1987-1989	Daniel Jouanneau
1989-1992	Camille Rohou
1992-1996	Dominique de Combles de Nayves
1996-2001	Dominique Boché
2001-	Jacques Audibert

Source : Consulat général de France à Québec.

Annexe III

Les consuls généraux de France à Montréal, 1958-2001

1958-1962	Raymond Boyer de Sainte-Suzanne
1962-1965	Philippe Benoist
1965-1970	Louis de Laigue
1970-1974	Étienne Coïdan
1974-1978	Henri Dumont
1978-1981	Jean Honnorat
1981-1985	Patrick Leclercq
1985-1988	Jean Mazéo
1988-1994	Jean-Pierre Beauchataud
1994-1997	Gérard Leroux
1997-2001	Françoise Le Bihan
2001-	Christian Berlinet

Source : site Internet du Consulat général de France à Montréal (www.consulfrance-montreal.org).

Les rencontres alternées des premiers ministres québécois et français, 1977-2000

Rencontre et objet des discussions

- 1977 Le premier ministre de la République française, Raymond Barre, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, René Lévesque. Les premiers ministres retiennent le principe de rencontres annuelles alternées.
-
- 1979 Le premier ministre du Québec, René Lévesque, reçoit la visite officielle du premier ministre de la République française, Raymond Barre. Développement de la coopération en matière de sécurité sociale.
-
- 1980 Le premier ministre de la République française, Raymond Barre, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, René Lévesque. Mise en œuvre de nouveaux programmes de coopération en matière de recherche industrielle et d'innovation technologique.
-
- 1982 Le premier ministre du Québec, René Lévesque, reçoit la visite officielle du premier ministre de la République française, Pierre Mauroy. Signature d'accords en matière de biotechnologies, d'informatique, de télématique et de normalisation du contrôle et de la qualité des produits matériels.
-
- 1983 Le premier ministre de la République française, Pierre Mauroy, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, René Lévesque. La France précise sa position quant à la participation du Québec à un éventuel sommet francophone. Entente sur l'implantation de Péchiney à Bécancour. Ouverture du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise.
-
- 1984 Le premier ministre du Québec, René Lévesque, reçoit la visite officielle du premier ministre de la République française, Laurent Fabius. Priorité aux biotechnologies et à la coopération industrielle.
-
- 1985 Le premier ministre de la République française, Laurent Fabius, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, René Lévesque. Entente en communication audiovisuelle. Signature d'une entente franco-québécoise sur les droits de la femme. Dossiers économiques, dont la pêche, l'informatique scolaire et la haute technologie.
-
- 1989 Le premier ministre de la République française, Michel Rocard, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, Robert Bourassa. Secteurs prioritaires retenus : économie, recherche industrielle, scientifique et technologique, environnement, échanges d'étudiants et de jeunes travailleurs, audiovisuel.
-
- 1995 Le premier ministre de la République française, Édouard Balladur, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, Jacques Parizeau. Reprise des visites alternées de premiers ministres. Axes de développement : jeunesse, autoroutes de l'information, développement régional et décentralisation, culture.

- 1996 Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, reçoit la visite officielle du premier ministre de la République française, Alain Juppé. Concertation franco-québécoise sur les stratégies de création d'emplois, l'assainissement des finances publiques, le contrôle des coûts de la santé et la réforme du système éducatif. Déclaration d'orientation relative aux autoroutes de l'information et aux technologies connexes.
- 1997 Le premier ministre de la République française, Lionel Jospin, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. Création d'un mécanisme de concertation de haut niveau. Signature d'une entente en matière d'entraide judiciaire. Organisation de rencontres technologiques. Réforme de la coopération.
- 1998 Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, reçoit la visite officielle du premier ministre de la République française, Lionel Jospin. Les premiers ministres demandent à la Commission permanente de coopération franco-québécoise d'organiser des rencontres sur l'économie sociale. Promotion de la diversité culturelle. Mise sur pied d'un groupe de travail franco-québécois dans le cadre de la Francophonie.
- 2000 Le premier ministre de la République française, Lionel Jospin, reçoit la visite officielle du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. Dépôt du rapport du Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle et clôture du Symposium sur la diversité culturelle. Signature de la déclaration commune *Un approfondissement du partenariat stratégique entre la France et le Québec*.

Annexe V

**Les ententes les plus marquantes entre le Québec et la France, 1965-2000
(date[s] de signature et titre)**

- 1964-01-03 Échange de lettres entre le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF) concernant un programme de coopération technique.
- 1964-02-04
- 1965-02-27 Entente entre le Québec et la France sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation.
- 1965-11-24 Entente sur la coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française.
- 1967-09-14 Procès-verbal des décisions arrêtées entre le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, et le ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, qui représente le gouvernement français.
- 1974-07-19 Arrangement relatif à la protection sociale des participants à la coopération franco-québécoise.
- 1974-12-05 Relevé des conclusions et des décisions arrêtées au cours des entretiens entre le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et le gouvernement français.

1977-07-12	Entente d'échanges et de coopération technique dans le domaine des accords industriels entre l'Agence nationale de valorisation de la recherche et le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.
1977-09-09	Entente entre le Québec et la France sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative.
1979-02-12	Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale.
1979-05-30	27 ^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.
1980-12-16	Entente entre le Québec et la France relative à la création d'un Centre de promotion des coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises.
1984-05-17	Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française pour la création d'une revue biomédicale.
1984-05-17	Entente additionnelle à l'Entente sur la coopération culturelle du 24 novembre 1965, relative au Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise.
1985-05-24	Protocole d'entente sur la coopération financière franco-québécoise pour le développement des industries de la culture.
1985-05-24	Entente entre le Québec et la France dans le domaine des droits des femmes.
1986-06-02	Protocole d'entente, Arrangement administratif et Arrangement administratif complémentaire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relatifs à la protection sociale des étudiants et participants à la coopération.
1986-06-04	
1986-09-23	
1987-09-01	Compte rendu des entretiens du premier ministre du gouvernement du Québec, Robert Bourassa, et du premier ministre du gouvernement français, Jacques Chirac.
1987-09-01	Entente fiscale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
1989-01-24	Relevé de décisions – Entretiens entre le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et le premier ministre de la République française, Michel Rocard, les 23 et 24 janvier 1989.
1991-05-15	Entente de coopération en matière linguistique entre le gouvernement du Québec et le Conseil supérieur de la langue française et la Délégation générale à la langue française de la République française.
1995-01-26	Entente portant sur un programme de coopération industrielle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française.
1995-01-26	Relevé de décisions – Entretiens entre le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, et le premier ministre de la République française, Édouard Balladur.

-
- 1996-06-11 Relevé de décisions – Entretiens entre le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et le premier ministre de la République française, Alain Juppé.
-
- 1996-06-11 Déclaration de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sport.
-
- 1997-01-30 Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française dans le domaine du tourisme.
-
- 1997-03-25 Entente en matière de santé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française.
-
- 1997-09-30 Relevé de décisions – Entretiens entre le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et le premier ministre de la République française, Lionel Jospin.
-
- 2000-04-06 Déclaration commune – Entretiens entre le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et le premier ministre de la République française, Lionel Jospin.

Sources et références

Publications institutionnelles

Assemblée nationale française et Assemblée nationale du Québec, *XIII^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise*, Paris, mai 1999.

Bernier, Ivan, et Hélène Ruiz Fabri, *Évaluation de la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle*, Québec-Paris, Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle, 2002.

Brochure : *Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*.

Brochure : *Les Rencontres Champlain-Montaigne – première édition, Québec, du 3 au 5 octobre 2001*.

Brochure : *Réseau franco-québécois pour le développement des PME : Partenaire des PME*.

Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, *La mobilité internationale des étudiants québécois*, Paris et Montréal, 2000.

Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, *Quinzième rapport annuel 2000*.

Comité d'action politique, *Projet de coopération du Comité d'action politique (CAP-FQ) pour la période 2001-2002*, 29 septembre 2000.

Comité d'action politique franco-québécois, *Rapport annuel 1999 et programmation 2000, section québécoise*.

Commerce international des arts de la scène (CINARS), *Étude sur la diffusion internationale des spectacles québécois*, Montréal, 2001.

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *Rapport de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, juin 1999.

Délégation de l'Office des migrations internationales pour le Québec, *Rapport annuel 2000 de la Délégation de l'OMI pour le Québec*, Montréal, février 2001.

Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 2, novembre 1999.

Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 3, décembre 1999.

Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 13, n° 5, février-mars 2000.

Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 14, n° 1, septembre-octobre 2000.

Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 14, n° 2, novembre 2000.

- Délégation générale du Québec à Paris, *Entreprises québécoises ayant une filiale en France: répertoire 2001*.
- Délégation générale du Québec à Paris, *Le magazine du Québec*, numéro historique, octobre 2001.
- Entrevue avec la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin, Régionale de Québec de l'Association Québec-France, *Cap sur Québec*, vol. 1, n° 5, juillet 2001.
- Investissement Québec, *Situation des investissements français au Québec*, 13 septembre 2001.
- « La Délégation générale du Québec depuis 25 ans à Paris », *La revue France-Québec*, n° 64, décembre 1986.
- Latouche, Hélène, « Le point de vue du ministère des Relations internationales », Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (sous la direction de Anne Legaré et Jean-Pierre Bardet), *Penser la coopération interuniversitaire franco-québécoise: actes du Colloque des 5, 6 et 7 mars 1997*, Paris, 1997.
- Legaré, Anne, et Jean-Pierre Bardet (sous la direction de), *Penser la coopération interuniversitaire*, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, Paris, 1997.
- Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, *La mobilité internationale des étudiants québécois*, Paris et Montréal, 2000.
- Ministère de l'Éducation du Québec, ministère des Relations internationales du Québec, ministère des Affaires étrangères de la République française, ministère de l'Éducation nationale de la France, *La coopération universitaire franco-québécoise: guide des modalités d'accès aux études supérieures en France et au Québec*, 1997.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, *La relation économique France-Québec: Le Québec, partenaire stratégique de la France en Amérique du Nord*, 1998.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, *Le Québec, une force économique de premier plan!*, 1999.
- Ministère des Affaires étrangères de la République française et ministère des Relations internationales du Québec, *Rapports des associations franco-québécoises et des organismes bi-gouvernementaux, Cinquante-huitième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise*, Bordeaux, les 8 et 9 novembre 2000.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, *Caractéristiques de la population immigrée, au moment de l'arrivée, dont le pays de citoyenneté est la France, 1991 à 2000*.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 1996: caractéristiques générales*, Collection Études, recherches et statistiques, n° 1, août 1998.
- Ministère des Relations internationales du Québec, *Plan stratégique 2001-2004 – Le Québec dans un ensemble international en mutation*.
- Ministère des Relations internationales du Québec, *Rapport annuel 1999-2000*.
- Ministère des Relations internationales du Québec, *Rapport annuel 2000-2001*.
- Observatoire des sciences et des technologies, *La mobilité internationale des étudiants canadiens et québécois*, Montréal, mai 2000.
- Office franco-québécois pour la jeunesse, *Programmation 2001*, Montréal, août 2000.

Société de développement des entreprises culturelles du Québec, *En bref – l'industrie québécoise du livre : références, chiffres et statistiques*, 3 mars 1999.

Société de développement des entreprises culturelles du Québec, *Rapport du Comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre*, Montréal, octobre 2000.

Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref en 2000*.

Tourisme Québec, *Rapport de gestion 2000-2001*.

« Un approfondissement du partenariat stratégique entre la France et le Québec », *Déclaration commune des premiers ministres*, Paris, 6 avril 2000.

Sites Internet

Assemblée nationale de la République française (www.assemblee-nationale.fr).

Assemblée nationale du Québec (www.assnat.qc.ca).

Association française d'action artistique (www.afa.asso.fr).

Association France-Québec (www.france-quebec.asso.fr).

Association Québec-France (www.quebecfrance.qc.ca).

Caisse de dépôt et placement du Québec (www.lacaisse.com).

Caisse des dépôts et consignations de France (www.caissedesdepots.fr).

Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (www.sigu7.jussieu.fr/quebec).

Cinéma du Québec à Paris (www.cinemadumquebec.com).

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
(www.histoirequebec.com/memoire).

Concours *Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises*
(concours2002.educationquebec.qc.ca).

Conseil des arts et des lettres du Québec (www.calq.gouv.qc.ca).

Consulat général de France à Montréal (www.consulfrance-montreal.org).

Consulat général de France à Québec (www.consulfrance-quebec.org).

Investissement Québec (www.invest-quebec.com).

Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (www.mic.gouv.qc.ca).

Ministère des Affaires étrangères de la République française (www.diplomatie.fr).

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec (www.mamm.gouv.qc.ca).

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de la République française
(www.minefi.gouv.fr).

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec (www.mrci.gouv.qc.ca).

Ministère des Relations internationales du Québec (www.mri.gouv.qc.ca).

Office des migrations internationales (www.omi.social.fr).

Office franco-québécois pour la jeunesse (www.ofqj.org).

Sénat de la République française (www.senat.fr).

Société de développement des entreprises culturelles du Québec (www.sodec.gouv.qc.ca).

Journaux et autres périodiques

Beaudoin, Louise, « France-Québec : les retrouvailles – Quarante ans d’action politique côte à côte », *Le Figaro*, Paris, 30 octobre 2001.

« Clément Duhaime précise le rôle culturel qu’il entend donner à la Délégation générale du Québec à Paris », *CinéTVvidéo & multimédia 2001*, vol. 20, n° 92, 14 mai 2001.

Denis, Roch, « Les étudiants s’exilent moins », *Le Devoir*, 29 novembre 2000.

Georges, Michèle, « Ils étudient au Québec », *L’Express*, n° 2393, semaine du 15 au 21 mai 1997.

Robitaille, Louis-Bernard, « Véritable ruée des étudiants français vers le Québec », *La Presse*, samedi 12 avril 1997.

Livres

Bastien, Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999.

Bélanger, Louis, « La France », *Trente ans de politique extérieure du Québec – 1960-1990*, sous la direction de Louis Balthazar, Louis Bélanger et Gordon Mace, Québec, Septentrion, 1993.

Ménard, Marc, *Les chiffres des mots : portrait économique du livre au Québec*, Montréal, Société de développement des entreprises culturelles du Québec, 2001.

Ministère des Relations internationales, *Guide de la pratique des relations internationales du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2000.

Patry, André, *Le Québec dans le monde*, Ottawa, Leméac, 1980.

Discours

Allocution prononcée par la ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, précédant le spectacle de clôture du Printemps du Québec en France, Paris, 21 juin 1999.

Discours de la ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, à l’occasion de l’ouverture des travaux de la 46^e séance du conseil d’administration de l’OFQJ, Nîmes, France, 5 novembre 1999.

Discours du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, à l’occasion de la visite au Québec du premier ministre français, Alain Juppé, dans le cadre des rencontres alternées, 11 juin 1996.

« Le Québec doit-il craindre ou souhaiter l’émergence d’une Zone de libre-échange des Amériques? », allocution de la vice-première ministre du Québec, ministre d’État à l’Économie et aux Finances, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pauline Marois, à l’occasion du déjeuner de la Chambre de commerce France-Canada et du Club économique France-Québec, Paris, 21 juin 2001.

Communiqués de presse

Le Délégué général du Québec l'annonce à Poitiers : mise en place prochaine de pôles de mémoire franco-québécois, Paris, 28 septembre 2001.

Les ministres Beaudoin, Maltais et Julien rendent public le rapport sur le Printemps du Québec : d'excellents résultats, une coopération réussie, Québec, 25 novembre 1999.

Entretien

Entretien avec le consul général de France à Québec, Dominique Boché, 14 juin 2001.

Les années soixante ont vu, entre la France et le Québec, l'intensification d'une relation qui n'a depuis jamais cessé de se développer, de s'adapter aux réalités modernes et de se mouler aux intérêts des deux sociétés. Au fil des ans, les deux nations ont mis en place des mécanismes, dont plusieurs inédits, qui encadrent et approfondissent leurs liens. Pratiquement tous les domaines d'activité des deux sociétés sont touchés et une multitude de personnes de tous les milieux et de tous les âges est concernée, de part et d'autre de l'Atlantique.



Le présent document a pour objectif d'offrir une vue d'ensemble de la relation franco-québécoise. Au moyen d'informations factuelles et statistiques, il vise à en circonscrire les grandes lignes et à en dépeindre les facettes les plus saillantes.

Québec-France :
portrait d'une relation en mouvement,
tournée vers l'avenir, faite d'enrichissements
continus et réciproques.

*Relations
internationales*

Québec 